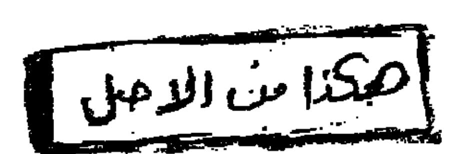
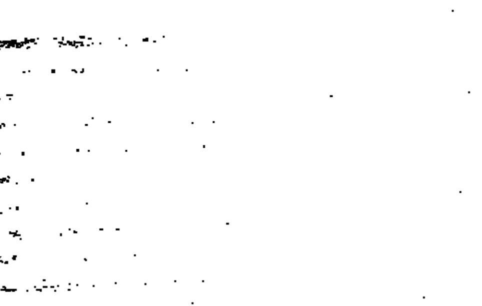


Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15782 – 7 F

DIMANCHE 22 - LUNDI 23 OCTOBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Les députés allègent la fiscalité sur la transmission d'entreprises

L'ASSEMBLÉE NATIONALE devait achever, *samedi 21 octobre*, l'examen du volet recettes du projet de loi de finances pour 1996. Les derniers articles délicats encore en discussion concernaient les dotations de l'Etat aux collectivités locales, les ponctions sur les fonds de la formation professionnelle et les mesures d'économies budgétaires proposées par la commission des finances. La veille, les députés avaient élargi aux successions l'allègement sur les droits de donation des entreprises proposé par le gouvernement. Le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne), a émis des réserves sur la constitutionnalité de la mesure. Socialistes et communistes ont dénoncé un *« cadeau aux détenteurs de patrimoine »*.

Lire page 6

Paris se défend de cautionner Liamine Zeroual à un mois de l'élection présidentielle en Algérie

L'ambassadeur de France à Alger a rencontré les trois autres candidats

PLUS QUE JAMAIS véritable chef de la diplomatie française, Jacques Chirac avait à peine conclu, samedi matin 21 octobre, des entretiens à Paris avec Boris Eltsine, essentiellement consacrés à la Bosnie, qu'il devait s'envoler pour New York pour y rencontrer, notamment, son homologue algérien, Liamine Zeroual. C'est à la demande de ce dernier que cette rencontre aura lieu, dimanche ou lundi, dans des conditions qui suscitent des critiques aussi bien à Paris que dans certaines formations de l'opposition algérienne. Les militants islamistes, notamment, y voient une caution apportée au régime algérien à quelques jours du scrutin présidentiel que celui-ci entend organiser le 16 novembre. La France assure que tel n'est pas le cas et qu'elle maintient un dialogue avec toutes les parties algériennes qui rejettent la violence. Elle fait valoir que son ambassadeur à Alger vient de recevoir les trois autres candidats à l'élection présidentielle. A New York, M. Chirac devra également faire face aux critiques de sa décision de reprendre les essais nucléaires. Une rencontre entre le président de la République et le premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, a été annulée, mais pour des raisons d'emploi du temps, dit-on à Paris et à Tokyo. M. Chirac doit, cependant, s'entretenir avec plusieurs autres chefs d'Etat et de gouvernement, venus, comme lui, célébrer à New York, jusqu'à mardi, le cinquantième anniversaire de l'ONU.



Lire pages 2, 5 et 24

La passion selon St John

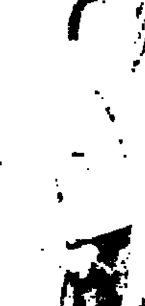
JOHN COLTRANE

DANS un quartier perdu de San Francisco (Californie) s'élève une petite maison bleue qui est une église. Chaque dimanche, les fidèles, Noirs et Blancs, jeunes et vieux, croyants et incrédules, s'y retrouvent pour y célébrer l'office *« en la musicale majesté de St John Coltrane »*.

Le grand saxophoniste est mort depuis bientôt trente ans (en 1967), mais ici personne ne l'a oublié. On joue, on chante, en souvenir exclusif du génie défunt, et la messe dure ainsi de midi jusqu'au soir. Le diacre joue très bien, le « bishop » déménage, le bedeau agite ses maracas... A l'entrée, on vend des T-shirts à l'effigie de « Trane » où il est écrit : *« Maudissez les règles. Seul compte le feeling. »*

La canonisation de celui qui reste pour l'éternité un des plus grands musiciens de l'histoire du jazz n'est pas homologuée par le Vatican. Mais, pourtant, sa gentillesse, l'amour qui émanait de toute sa personne et de sa musique réussissent à rassembler toutes les races, toutes les générations autour de la musique et de son souvenir. Par les temps qui courent, c'est un peu un miracle. Alléluia !

Lire page 21





Salman Rushdie hérisse les ultranationalistes hindous

BOMBAY
de notre envoyé spécial

Pauvre Salman Rushdie ! Même l'Inde, son pays d'origine, ne lui porte pas chance : après l'interdiction à la vente de ses *Versets sataniques*, c'est maintenant au *Dernier Soupir du Maure*, sa nouvelle saga, d'encourir les foudres d'une censure à peine déguisée. Bal Thackeray, leader du parti nationaliste hindou Shiv Sena, s'est offusqué d'être caricaturé dans ce nouveau livre, qui raconte les tribulations d'un juif indien dans Cochin et Bombay. Admirateur convaincu d'Adolf Hitler, « dictateur » autoproclamé d'un parti extrémiste dont les méthodes fascisantes ont provoqué par le passé de sanglantes émeutes anti-musulmanes à Bombay, Thackeray manque manifestement de flegme pour un ancien dessinateur humoristique.

Depuis huit mois, les hindous nationalistes sont au pouvoir à Bombay, ville de naissance de Salman Rushdie, sans qu'une interdiction visant son livre ait été formulée. Malgré tout, l'éditeur indien de Rushdie, Rupa, décidait de ne pas mettre en vente le *Dernier Soupir du Maure* dans la capitale économique de l'Inde...

On pensait donc l'histoire enterrée. Mais l'impression était trompeuse puisque les autorités du gouvernement central semblent s'être substituées, certes d'une manière fort discrète, aux hindouistes de Bombay.

Depuis le début du mois, les douanes indiennes ont fait savoir à l'éditeur de Rushdie que le livre devait être « examiné » afin, en quelque sorte, de déterminer la teneur explosive de son contenu... Et tant que cet « examen » continue, l'éditeur ne peut plus ni distribuer ni importer d'autres copies de l'ouvrage. *« La décision des douanes est stupide et navrante »*, affirme R. K. Mehra, directeur des éditions Rupa. *« Si ce n'est pas encore une interdiction de facto, cela est en train d'en prendre le chemin »*, ajoute-t-il.

Le fait est qu'aucun commentaire officiel, qu'aucune prise de position gouvernementale ne sont venus justifier le comportement des douanes. La question reste de savoir à quel niveau a pu être prise cette décision. New Delhi a-t-il préféré ne pas heurter la susceptibilité du « dictateur » Thackeray, pourtant rival du Parti du Congrès, au pouvoir dans la capitale ? A-t-il pris en considération l'irritation des nostalgiques de la famille Nehru, qui s'étaient eux aussi offusqués en apprenant qu'un personnage du livre avait osé baptisé son chien Jawaharlal, prénom de l'auguste premier chef de gouvernement de l'Inde indépendante ? Rajiv Gandhi lui-même n'avait-il pas, pour d'autres raisons, décidé d'interdire *Les Versets sataniques* pour ne pas heurter l'importante communauté musulmane indienne ?... *« Difficile de croire que la décision des douanes n'émane pas des instances supérieures de l'Etat »*, avancent nombre de journalistes indiens. Toujours est-il que personne ne sait encore si, en Inde, le Maure a poussé son dernier soupir.

Bruno Philip

Deux ministres à contre-emploi

IL Y A, dans tout gouvernement, des ministres qui jouent à contre-emploi. Le cabinet d'Alain Juppé en compte au moins deux : Colette Codaccioni (solidarité entre les générations) et Elisabeth Hubert (santé publique et assurance-maladie). La première voulait être le ministre d'une grande politique familiale. Elle sera, dans le meilleur des cas, celui du redressement des comptes de la Sécurité sociale. La seconde prétendait réguler le système de soins sans heurter le corps médical. Elle ne cache plus qu'elle ne cautionnera pas une maîtrise comptable des dépenses de santé, et qu'il faudra alors lui trouver un remplaçant.

Ces deux élues RPR, qui avaient exprimé des positions conservatrices ou corporatistes sur la famille et la santé durant la campagne présidentielle, sont aujourd'hui prises au piège de leurs déclarations. Elles sont aussi victimes des contraintes budgétaires, qui interdisent toute réforme généreuse. La mise en garde des sénateurs de la majorité sur les incertitudes entourant le financement de l'allocation pour les personnes âgées dépendantes a sonné comme un premier avertissement.

Mme Codaccioni est désormais *fort mal placée* pour défendre les pistes de réforme ouvertes par M. Juppé, notamment l'attribution des allocations familiales sous conditions de ressources, qu'elle n'a cessé de combattre. Les associations familiales de droite, qui avaient déjà l'oreille de cette parlementaire avant qu'elle ne devienne ministre, ne cachent plus qu'elles se sentent *« trahies »* par Jacques Chirac. Si, d'aventure, le gouvernement décidait de fiscaliser les allocations ou de les réserver aux ménages modestes, ces associations lui ont demandé de démissionner pour qu'elle reste en accord avec sa conception de la politique familiale.

Mme Codaccioni en est maintenant réduite à réclamer 5 milliards de francs d'économies à la branche famille en 1996 et, surtout, à reporter *sine die* l'allocation parentale de libre choix. Le coup est rude pour celle qui avait proposé cette prestation, versée dès le premier enfant, dans un rapport remis fin 1993 à Edouard Balladur. Jacques Chirac en avait repris l'idée dans son programme et annoncé qu'elle deviendrait *« la pierre angulaire d'un contrat de progrès pour la famille »*. Las, la réforme attendra des jours meilleurs.

C'est peu dire que Mme Hubert est, elle aussi, en porte-à-faux par rapport à ses promesses de militante. Longtemps responsable au sein de la Confédération des syndicats médicaux français, infatigable avocat des médecins libéraux à l'Assemblée nationale depuis 1986, elle doit maintenant leur prêcher la rigueur. Après avoir dénoncé la *« maîtrise comptable »* des dépenses de santé que le gouvernement d'Edouard Balladur voulait, selon elle, instaurer en France, elle est contrainte de marcher sur les brisées de Simone Veil. Non sans entretenir avec son prédécesseur une polémique où les mauvais arguments le disputent à la mauvaise foi.

Les oscillations de Mme Hubert entre bienveillance et fermeté à l'égard des médecins expliquent l'effondrement de sa cote de popularité chez ses anciens confrères. L'annonce prématurée par son ministère d'une augmentation de 27 % du forfait hospitalier a aussi tendu ses relations avec Matignon. Mme Hubert l'assure : elle n'a pas été mise *« en quarantaine »*. Mais on s'explique mal son absence de l'Assemblée nationale, mercredi 18 octobre, au moment où le gouvernement essuyait les critiques de l'opposition sur sa politique hospitalière. Cela n'aurait été qu'un incident de parcours si le ministre de la santé n'avait pas perdu tout crédit auprès des adversaires, comme des partisans, d'une maîtrise vigoureuse de la consommation médicale.

A l'heure où une réforme structurelle de la Sécurité sociale est le dossier politiquement le plus délicat pour le gouvernement, M. Chirac et M. Juppé ne peuvent pas s'appuyer seulement sur deux ministres peu expérimentés, voire peu crédibles. L'Elysée et Matignon en ont pris conscience dès l'été. Le chef du gouvernement a discrètement confié au ministre du travail, Jacques Barrot, une mission qui aurait dû revenir de plein droit à Mme Codaccioni : le tenir régulièrement informé sur les forums régionaux de la protection sociale.

L'ancien ministre de la santé et de la Sécurité sociale (1979-1981) se retrouve donc en première ligne sur ce dossier. M. Barrot n'a pas seulement l'expérience pour lui. Il a aussi été nourri du discours de rigueur de Raymond Barre, le premier chef du gouvernement à avoir plaidé pour une vigoureuse maîtrise des dépenses sociales. Alors que le credo politique est à la réduction des déficits – et que l'on exclut pas, en haut lieu, de réformer la Sécurité sociale par ordonnance –, cette filiation est un atout.

Jean-Michel Bezat

Les heures sombres de la Belle Province

LES QUÉBÉCOIS voteront pour ou contre la souveraineté de leur province le 30 octobre. Le scrutin sera serré : les derniers sondages font état d'une remontée du « oui » (43,6 % contre 42,6 % de « non ») mais mentionnent 14 % d'indécis. Ce second référendum sur l'indépendance – le premier a été perdu en 1980 avec 59,5 % de « non » – ponctue des années de crise, dont l'unique phase violente se déroula en 1970, aux belles heures du Front de libération du Québec.

Lire page 12

La Générale des eaux en déficit

Le groupe devra passer des provisions de 6 à 7 milliards de francs cette année pour pertes immobilières. Celles-ci entraîneront un déficit net global, partiellement compensé par des cessions d'actifs. p. 15

L'accueil des jeunes vagabonds

Après la polémique, durant l'été, sur les arrêtés municipaux interdisant la mendicité, plusieurs maires se sont retrouvés à Aurillac pour faire le point. Constatant les impasses d'une solution répressive, ils souhaitent définir de nouveaux types d'accueil pour les jeunes vagabonds. p. 10

Controverse sur la pilule contraceptive

Selon les autorités sanitaires britanniques, l'usage des pilules contraceptives dites de « troisième génération » provoquerait un risque thrombo-embolique veineux environ deux fois plus élevé qu'avec les autres pilules contraceptives de composition plus classique. p. 10

Un entretien avec Hilary Putman

Né en 1926 à Chicago, Hilary Putman enseigne à Harvard. Longtemps figure de proue de la philosophie dite analytique, il a exploré d'autres voies : épistémologie, psychologie, éthique... p. 13

L'Annapurna en solitaire

Après une première tentative interrompue à 7 500 m, le guide chamoniard Jean-Christophe Lafaille, qui grimpe sans assistance ni liaison radio, doit réaliser une fin d'ascension ultrarapide pour régler un vieux compte avec le sommet hymalayen (8 091 m). La vitesse est la clé de la réussite dans cette muraille de 3 000 mètres de haut où, en surface, s'entremêlent la glace, le rocher et la neige. p. 18

Le marché de l'art en Extrême-Orient

De Hongkong à Taïpeh, les maisons de vente anglo-saxonnes dominent depuis vingt ans les échanges d'œuvres d'art, dans une région qui pourrait devenir l'une des plus spéculatives de la planète. p. 20

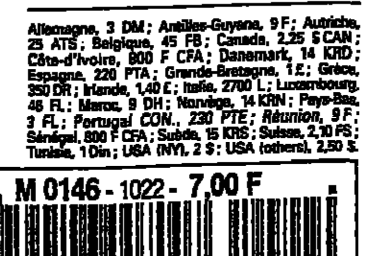
Laurent Fabius au « Grand Jury »

Laurent Fabius, ancien premier ministre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 22 octobre à partir de 18 h 30. « Le grand jury RTL-*Le Monde* » est aussi télévisé en direct sur la chaîne câblée RTL 9.

Les éditoriaux du « Monde »

Greenpeace dégrisée ; Le culte de l'automobile. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



SOMMET FRANCO-RUSSE A l'occasion de la visite à Paris du président russe, vendredi 20 et samedi 21 octobre, Boris Eltsine et Jacques Chirac ont annoncé la tenue d'une réunion, à Moscou, des présidents serbe, bosniaque et croate en présence du « groupe de contact ». Ce sommet devrait se tenir à la veille des pourparlers de paix, qui doivent s'ouvrir le 31 octobre sur une base aérienne aux Etats-Unis. Les troupes russes, présentes en Bosnie pour veiller à l'application de l'accord de paix, devront avoir leur propre secteur aux côtés des Américains, des Britanniques et des Français. ● LA POURSUITE de la guerre en Tchétchénie n'a officiellement pas été évoquée lors des entretiens franco-russes, alors que, sur le terrain, les bombardements continuent. La recrudescence des affrontements illustre à quel point les partisans d'une solution négociée au conflit sont marginalisés à Moscou.

La France est soucieuse d'associer la Russie au processus de paix en Bosnie

Jacques Chirac a donné son accord à Boris Eltsine pour une réunion de tous les belligérants, à Moscou, avant la fin d'octobre, et pour la création d'un secteur particulier pour les troupes russes stationnées sur place

REÇU avec tous les honneurs dus à un hôte de marque, Boris Eltsine a eu, vendredi 20 octobre dans l'après-midi, un premier entretien avec Jacques Chirac, qui a porté essentiellement sur la Bosnie et la sécurité en Europe. Les deux hommes se connaissent et les conversations ont été *« utiles et constructives, dans une atmosphère de grande cordialité »*, a déclaré le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna ; les quelques mots de russe prononcés par le président de la République comblent d'aise son invité.

Boris Eltsine a certainement été sensible au caractère intime de cette visite, ponctuée, vendredi, d'un dîner réunissant seulement les deux couples présidentiels au château de Rambouillet, où, comme Mikhaïl Gorbatchev en 1990 et Leonid Brejnev en 1973, il a passé la nuit dans les appartements de la tour François Ier. Samedi, les entretiens devaient être consacrés à la coopération bilatérale et à la situation intérieure de la Russie.



RÉSERVES SUR L'OTAN

A l'issue de deux heures de conversations vendredi, les deux présidents se sont mis d'accord sur la tenue d'une réunion, dans les prochains jours à Moscou, entre les présidents serbe, bosniaque et croate et en présence du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne), *« afin de consolider la cessation des hostilités »*. Cette rencontre aura lieu avant les pourparlers de paix qui doivent débuter le 31 octobre aux Etats-Unis. Face au dynamisme des diplomates américains dans le processus de paix en Bosnie, la France et la Russie aimeraient réanimer le « groupe de contact ». La conférence de paix aura lieu à Paris, mais une autre réunion pourrait se tenir au premier semestre 1996 à Moscou, comme l'avait annoncé déjà Boris Eltsine, pour parler de l'équilibre des forces dans les Balkans.

A propos de la participation des troupes russes à l'application des accords de paix, M. Chirac s'est dit favorable à la création de quatre secteurs en Bosnie, dont un pour la Russie, *« dès lors que l'importance de son contingent le justifierait »*, – au lieu des trois : français, américain et britannique, prévus initialement. En revanche, aucun progrès ne paraît avoir été enregistré sur la chaîne de commandement de cette force, la Russie restant opposée à ce que ses soldats soient placés sous les ordres de l'OTAN, c'est-à-dire d'un général américain.

AMERTUME DE M. KOZYREV

De même, le président russe a manifesté sa réserve habituelle face à la perspective d'un élargissement de l'alliance atlantique à l'Est, même sous la forme d'une extension progressive souhaitée par la France.

A deux mois des élections législatives, Boris Eltsine ne veut pas se mettre à dos les nationalistes, donnés comme les vainqueurs du scrutin par les sondages. Les menaces de destitution pesant sur le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev – le chantre du mouvement « démocrate » en 1991, devenu aujourd'hui la « bête noire » des conservateurs malgré son ralliement à une diplomatie plus musclée – en sont l'illustration la plus récente.

Face aux remous provoqués par la perspective de sa prochaine éviction, Andreï Kozyrev, arrivé à Paris avec Boris Eltsine, n'a pas caché son amertume : *« On me dit pro-occidental : c'est faux et c'est injuste ! Je suis pro-russe, mais pour une Russie ouverte sur le monde. »* Insistant sur le *« démenti »* qui a suivi l'annonce de son limogeage, il a, lors d'une visite-éclair à l'Unesco, expliqué que le président russe *« subissait les pressions soutenues des forces obscures »*, et qu'il fallait *« l'aider à les contrer »*. Puis, selon une partition bien rôdée, il a mis en garde l'Occident contre le danger d'un *« retour en arrière »* en Russie, allant jusqu'à évoquer l'apparition d'un *« nouveau rideau de fer, d'où nos pseudo-patriotes, ceux qui ne veulent pas que la Russie ait sa place dans le concert des nations, effraieront le monde avec de bien mauvaises surprises »*.

Marie Jego

Les progrès de la « stalinologie »

Un « Centre international d'études scientifiques du phénomène Staline » a été inauguré, jeudi 19 octobre, à Gori, ville natale du Petit père des peuples, par Edouard Chevardnadze. La personnalité de Staline, de son vrai nom Iossif Vissarionovitch Djougachvili, *« doit faire l'objet d'investigations approfondies »*, a déclaré le président géorgien, en campagne électorale. La directrice du Musée Staline, qui est situé à côté de la maison natale du successeur de Lénine et qui abrite le centre, a précisé qu'il s'agissait *« d'en étudier à la fois les aspects positifs et les aspects négatifs »*. Plusieurs sociétés consacrent déjà leur activité à l'étude du stalinisme, en Géorgie et en Russie. Certaines ont des prétentions historiques, d'autres purement apologétiques. Lors du 50e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne, le premier ministre russe avait demandé à ses compatriotes de ne pas sous-estimer le rôle de Staline, qui a su *« préserver l'unité du peuple soviétique »* pendant la guerre.– *(Reuter.)*

Moscou poursuit une interminable guerre en Tchétchénie

ROCHNI-TCHOU (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

Au bout de ce village, là où commencent les premiers monts de la chaîne du Caucase, le spectacle se passe de commentaires. Douze cratères de 10 mètres de large, une trentaine de maisons pulvérisées et soixante autres endommagées, rendent crédible le récit des survivants. Huit appareils russes ont fait trois passages, disent-ils, le 8 octobre en début de soirée, quand les habitants et le bétail revenaient des champs. Ils ont largué leurs bombes, tiré des roquettes, puis mitraillé ce qui bougeait encore. Résultat : vingt-huit morts, une soixantaine de blessés, dont une douzaine de femmes et d'enfants, toujours hospitalisés à Ourous-Martan, non loin de là.

Le commandement militaire russe a d'abord dit qu'il n'y a jamais eu de bombardement sur Rochni-Tchou. Ses soldats, installés dans des tranchées creusées dans un champ au nord du village, en ont interdit l'accès au CICR les jours suivants. Mais des photographes étrangers s'y sont fait conduire par un chemin de traverse. Les militaires russes ont alors suggéré que les avions venaient d'Azerbaïdjan.... Mais une semaine plus tard, le chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui « assiste » les négociations russo-tchétchènes à Grozny, le Hongrois Sandor Meszaros, s'est rendu à son tour à Rochni-Tchou. Mal lui en a pris, sans doute : un camion a renversé sa voiture sur le chemin de retour, et le « chauffard » a malencontreusement disparu.

M. Meszaros, qui en a mieux réchappé qu'un collègue suédois, assez gravement blessé, *« n'a pas exclu »* la nature criminelle de cet accident. Car il y a des précédents : la veille du raid, une grenade avait percé le toit de la mission de l'OSCE, dont la petite maison abritait les négociations de Grozny ; une semaine auparavant, les miliciens du maire « pro-russe » de Grozny, Beslan Gantemirov, l'avaient assiégée, exigeant que l'OSCE *« cesse de protéger »* les *« bandits »*.

Sandor Meszaros s'est néanmoins déclaré *« choqué »* par ce qu'il a vu à Rochni-Tchou. Boris Eltsine a alors affirmé qu'en Tchétchénie *« la Russie ne quittera pas le chemin de la paix »*. Mais, deux jours plus tard, le 15 octobre, un nouveau bombardement aérien russe faisait dix-sept morts dans d'autres villages, à l'est dans les montagnes, bases arrière des combattants tchétchènes. Là encore, les militaires russes ont officiellement affirmé : *« Ce n'est pas nous. »* Mais il fallait éviter trop de comparaisons désagréables avec les démentis semblables qui avaient ponctué toute l'offensive russe en Tchétchénie : le commandement russe a alors eu l'idée saugrenue d'annoncer l'ouverture d'une *« enquête »* du parquet militaire sur ce qui se passe dans l'espace aérien en question, le plus surveillé de Russie... Pourtant, dès le lendemain – le jour même où Boris Eltsine réaffirmait sur France 2 ses intentions pacifiques en Tchétchénie –, des hélicoptères russes faisaient à nouveau des morts dans des villages de montagne près de Chatoï.

PRÉSENCE PROVOQUANTE DE DOUDAEV

De toute évidence, le président russe a choisi de privilégier à nouveau le bâton et non plus la carotte, espérant isoler et diviser les rangs des indépendantistes, dont quelques milliers seulement ont combattu, l'hiver dernier, de façon plus ou moins organisée. A priori, la « première armée d'Europe » en a les moyens. Mais une simple scène, observée à Rochni-Tchou, inspire des doutes sur un succès possible des Russes à long terme. Un vif échange s'engage, au milieu des ruines, entre les survivants du raid, qui ont tous perdu des proches. Et, pourtant, ceux qui jurent de poursuivre le combat jusqu'à l'indépendance l'emportent sans conteste sur ceux qui, dans leur malheur, maudissent la folie de vouloir résister aux Russes. Les résignés éviteront eux aussi de livrer aux étrangers de passage, le « secret » du village – par ailleurs assez largement connu. A savoir qu'il servait, ces derniers temps, de quartier général au président indépendantiste Djokhar Doudaev, qui s'y trouvait même au moment de l'attaque – ou deux heures avant, selon une autre version – et, que parmi les morts, il y a eu autant de combattants que de femmes et d'enfants.

Djokhar Doudaev, officiellement *« recherché »* par le parquet russe, avait tenu récemment un *« congrès »* à Rochni-Tchou, à 2 kilomètres à peine des lignes russes. Il y recevait ses délégués aux négociations de Grozny, et ceux de l'OSCE s'y rendaient aussi. Mais les diplomates européens hésitent maintenant à poursuivre de telles aventures. Il a déjà été décidé de réduire leur mission de six membres à deux ou trois . D'autant plus que les négociations sont officiellement rompues et que les affrontements se multiplient : côté russe, on a recours aux tirs d'artillerie, aux bombardements et à des opérations ponctuelles de *« désarmement »* (comme jeudi 19 octobre à Akhtchoï-Martan). Les Tchétchènes, eux, multiplient les harcèlements des postes russes la nuit et les enlèvements de militaires, parfois en plein jour.

A Rochni-Tchou, le combattant Aslan ne comprend pas *« pourquoi l'Occident a peur des Russes »*. *« Nous*, dit-il, *nous avons été élevés dans leurs cuisines, nous avons tout appris d'eux, et on ne les craint pas. Mais pourquoi les aider, leur donner des crédits, au lieu de nous laisser seuls à seuls avec eux ? »* Sa foi reste en tout cas intacte : *« Un jour, l'Occident, qui ne nous reconnaît pas, nous dressera des monuments pour avoir montré qu'on peut leur résister... »*

Sophie Shihab

Témoignages accablants devant le tribunal international pour l'ex-Yougoslavie

LA HAYE
de notre correspondant

Après avoir tenu la semaine dernière une « audience publique » au cours de laquelle des témoins ont, pour la première fois dans cette enceinte, raconté les exactions dont ils ont été victimes, le tribunal international pour l'ex-Yougoslavie a lancé, vendredi 20 octobre, un mandat d'arrêt international contre Dragan Nikolic, serbe, ancien commandant du camp de Susica, où ont transité, en Bosnie, huit mille civils musulmans entre avril et septembre 1992.

Car cet électricien de profession de trente-huit ans, devenu bourreau et criminel, se cache sans doute dans les territoires contrôlés par les Serbes. Les charges retenues contre lui mentionnent, notamment, l'assassinat de huit détenus, la torture de dix autres, la déportation et la persécution de plus de cinq cents civils.

LE TORTIONNAIRE NIKOLIC

Le premier témoin, James Gow, spécialiste des Balkans et professeur au Kings College de Londres, a rappelé à plusieurs reprises le rôle de l'armée gouvernementale serbe (JNA) dans la purification ethnique : *« De concert avec les dirigeants politiques serbes et les unités irrégulières serbes, la JNA a conçu, planifié, préparé et exécuté une campagne armée en Bosnie comportant l'utilisation systématique de la terreur pour établir les frontières d'une nouvelle Yougoslavie. »* Treize anciens détenus du camp de Susica lui ont succédé à la barre du tribunal. Dans un climat emprunt d'une grande dignité, ils ont narré avec force détails l'enfer quotidien – *« surtout les nuits »* – vécu à Susica.

« L'audience publique nous permet de pallier les difficultés du tribunal, à savoir l'absence de force coercitive et, d'autre part, l'absence de procédure de jugement par contumace », note le juge Claude Jorda, président de l'audience. *« Elle permet aussi*, dit-il, *de donner la parole à des victimes qui ont souffert dans leur chair et dans leur âme, qui sont venus le dire et affirmer à quel point ils tiennent à témoigner. »* Ibro Osmanovic a raconté comment deux autres détenus du camp de prisonniers musulmans ont été emmenés par Dragan Nikolic pour être torturés. Ramenés pratiquement inconscients dans le hangar où plus de cinq cents civils croupissaient dans des conditions inhumaines, le premier est décédé vingt minutes plus tard ; le second est mort le lendemain au petit jour.

Hasim Ferhatovic a expliqué comment il avait dû *« rassembler les morceaux de crâne éclatés dans une casquette »* d'un autre prisonnier battu à mort. Il a décrit ces détenus *« pendus par les pouces jusqu'à évanouissement »*. Suad Mahmutovic a relaté que Nikolic, peu satisfait des coups appliqués par ses subordonnés à un détenu, s'est exclamé : *« Quel genres de Serbes êtes-vous ? »* avant de *« le tuer d'une rafale de mitraillette »*. Mirsad Smajlovic a dit comment Nikolic clamait : *« Ici vous êtes entre mes mains. Je suis Dieu tout-puissant. Vos vies ne valent pas plus cher qu'un mégot de cigarette. »*

Zehra Smajlovic, vieille dame digne, entre deux sanglots, a raconté comment les Serbes ont sélectionné une vingtaine de femmes dans le camion quittant Susica en criant : *« Nous allons montrer à ces Musulmanes de quoi est fait notre sperme. » « La plus jeune de ces femmes avait quatorze ans ; une autre était enceinte. Aucune d'entre elles n'a été revue vivante après. »*

Lorsque le juge Claude Jorda lui a demandé ce qu'elle ressentait aujourd'hui, Zhera Smajlovic a déclaré : *« Si mon fils avait commis de tels actes, je témoignerais comme je le fais maintenant contre Nikolic. Ces gens étaient animés par la haine, par l'envie de détruire les Musulmans. »*

Alain Franco

Willy Claes a fait des adieux amers à l'OTAN

BRUXELLES
de notre correspondant

« Si je suis en colère, je ne suis pas amer et n'ai pas l'intention de le devenir malgré les injustices que j'ai dû subir. » Ainsi s'est présenté Willy Claes lors de la conférence de presse qui a suivi l'annonce de sa démission aux ambassadeurs des Seize auprès de l'Alliance atlantique, vendredi 20 octobre. La suite des propos tenus par l'ex-secrétaire général dément pourtant cette affirmation. Dans la grande salle Joseph-Luns, c'est avec quelque gêne que la presse internationale a entendu M. Claes exprimer son ressentiment à l'égard de ses compatriotes belges : magistrats, députés, journalistes, tous coupables de n'avoir pas cru en sa *« parole d'honneur de ministre d'Etat »*.

« Je ne suis pas fier de le dire en tant que citoyen belge, mais les conditions dans lesquelles j'ai dû me défendre sont indignes d'un Etat moderne fondé sur une Constitution démocratique et la primauté du droit. » Ainsi a commencé la diatribe d'un homme visiblement éprouvé par ce qu'il a appelé *« une véritable tragédie personnelle »*. M. Claes s'est plaint d'être mis en accusation avant que l'enquête soit terminée, sans avoir été confronté avec ses accusateurs et sans que ses défenseurs aient pu travailler dans des conditions satisfaisantes.

« MATRAQUAGE »

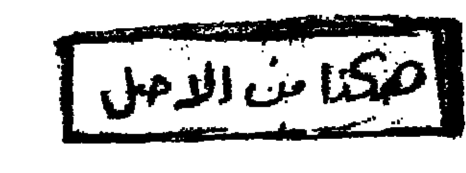
Il a mis en doute l'impartialité des députés qui l'ont renvoyé devant la Cour de cassation : *« Ce n'était pas un vote aussi personnel qu'il aurait dû l'être. J'avais devant moi des groupes politiques et non des juges. »* Quant aux journalistes belges, plusieurs d'entre eux se sont livrés à un *« matraquage »* qui aurait ensuite donné le ton aux médias étrangers.

S'agissant de l'affaire de corruption dont il est accusé, M. Claes a nié toute responsabilité personnelle, se retranchant derrière la décision collective d'un *« groupe de travail auquel les différents partenaires de la coalition et les ministres les plus importants étaient représentés »*.

Après cette déclaration liminaire, lue devant les caméras de l'Europe entière, M. Claes en a profité pour rendre hommage à l'Alliance et affirmer l'importance de son rôle : *« L'OTAN est encore plus nécessaire aujourd'hui que pendant la guerre froide. L'instabilité et l'insécurité sont plus grandes que jamais [...]. Il y a le terrible défi de la prolifération nucléaire, défi que même nous, ici à l'OTAN, nous ne savons pas comment relever [...]. L'OTAN est encore indispensable. Aujourd'hui, l'Europe ne peut agir seule. Le fossé technologique s'élargit toujours avec les Etats-Unis. Les Européens ont encore beaucoup à faire en matière de renseignement, de logistique, de télécommunications, etc. Aussi longtemps que l'Europe n'aura pas de politique étrangère, il ne faudra pas parler de politique de défense commune. »* Un langage de vérité, à ce moment-là, et qui retenait d'autant plus l'attention qu'il émanait d'un ancien ministre des affaires étrangères promu au secrétariat général de l'Alliance atlantique, notamment parce qu'il pouvait y représenter la fibre européenne des Douze, devenus les Quinze.

Plusieurs hommes politiques belges ont commenté sévèrement la partie de cette conférence de presse qui avait trait aux griefs de l'orateur contre son pays. *« C'est scandaleux et minable »*, a estimé Gérard Deprez, chef des sociaux-chrétiens francophones. Pour leur part, dans une déclaration commune publiée vendredi soir, les ambassadeurs des alliés indiquent avoir exprimé à M. Claes leur *« soutien personnel »* et leur *« profonde gratitude pour la façon dont il a conduit l'Alliance »*. Ils ajoutent qu'ils *« se consulteront la semaine prochaine pour la suite à donner »*.

Jean de la Guérivière



Un jugement relance le débat sur la transparence des négociations européennes

Paris fait valoir qu'une trop grande ouverture nuirait à l'efficacité des réunions

Le tribunal de première instance de l'Union européenne a donné raison au quotidien britannique *The Guardian* qui avait porté plainte contre le refus du conseil des ministres des Quinze de lui communiquer les minutes de ses délibérations. Désormais, le conseil devra motiver, au cas par cas, sa volonté de ne pas rendre publics certains dossiers. Ce jugement a relancé le débat sur la transparence des négociations européennes.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les citoyens de l'Union européenne (UE), les journalistes qui les informent, lesquels sont plus d'un millier accrédités à Bruxelles, peuvent-ils avoir accès, au nom de la transparence, aux documents confidentiels de la Communauté et, en particulier, aux procès-verbaux des délibérations ministérielles ? Le tribunal de première instance (TPI) de l'Union vient de prendre un arrêt dans ce sens. Il a donné raison au quotidien britannique *The Guardian*, qui avait porté plainte contre le conseil des ministres des Quinze, après que celui-ci, en invoquant la confidentialité des débats, eut refusé de lui communiquer les minutes de plusieurs réunions ministérielles récentes.

Le groupe socialiste du Parlement européen s'est immédiatement félicité de cette « *victoire* », remportée par *The Guardian*. « *Les socialistes européens ont toujours réclamé plus de transparence pour qu'un véritable dialogue s'instaure entre les institutions et les citoyens. Le groupe socialiste exigera, la semaine prochaine en session pleinière à Strasbourg, une déclaration en ce sens du conseil...* », a ainsi déclaré Pauline Green, sa présidente britannique.

Jean-Pierre Cot, porte-parole socialiste de la commission juridique du Parlement, n'a pas été en reste : « *Ce jugement nous conforte dans notre engagement à exiger du conseil d'ouvrir des portes et de placer la transparence en tête des préoccupations de la prochaine Conférence intergouvernementale.* » Le groupe des pays nordiques, sérieusement renforcé depuis le dernier élargissement, le 1er janvier 1995, par l'adhésion de la Suède et de la Finlande, *plaide pour qu'un supplément de publicité* soit donné aux travaux du conseil, législateur de l'Union au même titre que le Parlement de Strasbourg.

TROUVER UN JUSTE ÉQUILIBRE

Cette volonté va à l'encontre de la tradition des pays fondateurs, dont la France, lesquels, sans oublier l'action législative du conseil, font valoir que celui-ci est aussi une instance de négociations où des progrès ne peuvent être accomplis, des compromis atteints, qu'à l'abri de la surveillance du public.

Le règlement intérieur du Conseil a déjà été modifié à plusieurs reprises pour tenir compte de cette réoccupation des pays du nord, appuyés par les Pays-Bas et, jusqu'à un certain point, par le Royaume-Uni. C'est ainsi que les réunions du Conseil débutent désormais par un débat ouvert, que les télévisions peuvent retransmettre. Les ministres tiennent alors les propos les plus convenus, destinés à leur auditoire national. En fait, ce supposé supplément de démocratie aboutit souvent à une perte de temps, c'est-à-dire à encore davantage paralyser un conseil déjà bien incapable de vraiment négocier à Quinze et à beaucoup d'ennui.

Certains font valoir, dans les milieux communautaires, que des campagnes, du type de celle menée par *The Guardian* en faveur d'un très large accès aux documents confidentiels, ne seraient pas sans danger. Contraindre le conseil des ministres ou la Commission à transmettre, à qui le demande, les comptes-rendus des négociations les plus discrètes, risquerait ainsi d'inciter les protagonistes à aller débattre ailleurs. « *Il ne se passe déjà plus grand-chose dans les sessions formelles du conseil; il ne s'y passerait plus rien* », ironise un diplomate bruxellois.

Faut-il s'étonner, fait-on valoir du côté français, que ce soient les Etats membres les plus réservés à l'égard du processus d'intégration qui se montrent les partisans les plus déterminés d'une transparence sans limite ? L'ouverture qu'impose maintenant le tribunal de premier instance de l'Union demeure d'ailleurs prudente. Les magistrats européens ne font pas grief au conseil de ne pas avoir fourni les documents réclamés par le journaliste du *Guardian*, mais, seulement, de ne pas avoir motivé son refus. Désormais, le conseil, lorsqu'il voudra garder des informations confidentielles, devra, au cas par cas, justifier sa décision. Il lui faudra donc trouver un juste équilibre entre la pression exercée pour davantage de transparence et l'exigence de discrétion sans laquelle il n'y a pas de négociation efficace.

Philippe Lemaitre

La France consacre 6 % de ses dépenses nationales au budget communautaire

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, jeudi 19 octobre, le montant demandé par le gouvernement pour la contribution française au budget de l'Union européenne pour 1996 : 89 milliards de francs, soit un milliard de plus que dans le budget initial de 1995 (+ 1,13 %). La loi de finances rectificative du printemps, après l'élection présidentielle, avait ramené ce prélèvement à 83 milliards de francs.

La somme votée représente 6 % des dépenses de l'Etat prévues pour l'année 1996, et 17,7 % du projet de budget de l'Union – 82,2 milliards d'écus, soit 526 milliards de francs – qui, adopté le 24 juillet dernier par le Conseil des ministres, doit encore être voté par le Parlement européen. L'essentiel du budget communautaire est consacré au soutien de l'agriculture européenne et aux politiques structurelles ; il permet aussi de soutenir des programmes communs et d'aide aux pays méditerranéens et d'Europe de l'Est. Le vote de jeudi fait de la France le deuxième contributeur, derrière l'Allemagne, au budget communautaire. Mais la France reçoit elle-même de l'argent de l'Union, principalement du fonds de garantie agricole et du fonds pour les politiques structurelles. Avec ces « retours », elle reste, avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Danemark, les Pays-Bas et l'Autriche, entrée dans l'Union en janvier, l'un des contributeurs nets au budget commun, mais dans une moindre mesure que les autres.

MIEUX INFORMER LES CITOYENS

L'opacité de la redistribution de ces fonds, dont l'utilisation est pour l'essentiel à la discrétion de l'administration française, fait l'objet de nombreuses critiques. Le député PS Charles Josselin s'est fait l'écho, jeudi, des plaintes de nombreuses collectivités. La Cour des comptes, elle-même, met deux ans à s'y retrouver et ne rendra son prochain rapport qu'en novembre. Selon les derniers chiffres officiels, le solde de la contribution française, qui était en 1989 de 21 milliards de francs, était retombé en 1992 à 10 milliards. La réforme de la politique agricole commune, pourtant si décriée en son temps par les organisations professionnelles, a augmenté de manière sensible les montants perçus par la France. Et le rapporteur Bernard Carayon (RPR) a fait remarquer que le financement communautaire représente presque 34 % de l'effort global en faveur de l'agriculture française, contre 29 % pour le budget du ministère de l'agriculture.

Le ministre délégué aux affaires européennes, Michel Barnier (RPR), a souhaité que l'opinion publique soit mieux informée de l'utilisation de ces fonds. « *Il n'est pas normal que l'on ne dise pas chez nous que tel aménagement est réalisé grâce à des crédits communautaires. Il n'y a pas de honte à le dire. On réduirait le malentendu qui existe parfois entre l'Europe et le citoyen français* », a dit le ministre, en annonçant qu'il allait lui-même commencer dans les prochains jours des visites dans les régions françaises pour mieux faire connaître la réalité européenne. « *Il n'y a rien de pire que le silence vis-à-vis des citoyens*, a-t-il estimé. *Il faut prendre le risque d'un débat permanent.* »

Henri de Bresson

L'élection d'un nouveau patriarche illustre les divisions des orthodoxes ukrainiens

KIEV
Correspondance

Le dernier épisode de la « bataille pour les âmes » que se livrent les diverses composantes de l'Église orthodoxe ukrainienne s'est joué, *vendredi 20 octobre, dans la cathédrale* Volodymir de Kiev, où un synode a élu à la tête de l'Église orthodoxe du patriarcat de Kiev le métropolite Philarète. Ce nouveau chapitre illustre à quel point, après quatre années d'indépendance, et au grand dam de ses nationalistes, l'Ukraine tâtonne toujours pour fonder sa propre Église orthodoxe unifiée. Contrairement à la Russie, cette République slave est le théâtre, depuis la disparition de *l'URSS*, d'une *querelle religieuse* d'une rare complexité, opposant trois Églises orthodoxes différentes : *l'Église ukrainienne* rattachée au patriarcat de Moscou (elle contrôle environ 70 % des paroisses), l'Église ukrainienne du patriarcat de Kiev (née d'un schisme avec la précédente en 1992, 20 % des paroisses) et l'Église ukrainienne autocéphale (Église de la diaspora, 5 % de paroisses). Leurs rites et leurs croyances ont beau se ressembler *étroitement*, *ces trois* hiérarchies ecclésiastiques (dont seule la hiérarchie affiliée à Moscou *est reconnue* internationalement) s'accusent mutuellement d'hérésie et d'usurpation.

Promu, depuis vendredi, « patriarche de Kiev et de toute la Rous » (nom médiéval de l'Ukraine), le métropolite Philarète promet désormais de *réaliser le* vieux rêve d'une unification religieuse, susceptible de renforcer *l'indépendance et l'identité* nationale ukrainiennes. Mais le personnage reste contesté : la presse locale a exposé depuis longtemps ses anciens « liens » avec le KGB, et on lui attribue la paternité de plusieurs enfants. Aussi lui faudra-t-il manœuvrer *au plus* fin pour se réconcilier avec le patriarche Dimitri, de l'Église autocéphale, et le métropolite Saboda, de l'Église russe, auxquels il avait fait mine de se rallier un temps.

Derrière ces joutes de personnalités se cache un enjeu très concret : la redistribution des quelque 8 000 églises réparties à travers le pays, réclamées non seulement par les trois branches orthodoxes mais aussi en partie par les uniates et par les catholiques. *Héritage de l'ère* soviétique et de plus de trois siècles de domination russe, la grande majorité des *bâtiments concernés* reste entre les mains de l'Église orthodoxe affiliée à Moscou. Faisant mine de vouloir rester à l'écart de la querelle religieuse, de peur de l'envenimer, le président Leonid *Koutchma bloque les restitutions.*

DES FIDÈLES INDIFFÉRENTS

Le 18 juillet dernier, des affrontements avaient éclaté à Kiev entre forces de l'ordre et nationalistes, lors de l'enterrement du patriarche Volodymir, de l'Église ukrainienne autonome. La milice avait violemment empêché le cortège funèbre d'accéder à la cathédrale Sainte-Sophie, qui sert depuis des années de musée. Faute de mieux, le patriarche *Volodymir avait finalement* été enterré dans le trottoir d'en face...

La partition religieuse en Ukraine reflète surtout l'hétérogénéité de cette République, divisée entre ses régions occidentales, fiefs nationalistes longtemps rattachés au royaume de Pologne et donc peuplés *de nombreux uniates* et catholiques, et ses régions industrielles proches de la Russie, où l'athéisme recule lentement au profit de l'orthodoxie moscovite. Mais dans ce pays encore passablement « soviétisé », où la fréquentation religieuse reste difficile à évaluer, les fidèles paraissent indifférents à la bataille des Églises, et se rendent à la messe sans trop se préoccuper du nom du patriarche. Sans doute s'étonnent-ils plus de la diffusion, chaque soir *par la télévision ukrainienne*, des péroraisons traduites en russe d'un fougueux télé-évangéliste américain.

Natalie Nougayrède

Attentat dans une mosquée en Arabie saoudite

RIYAD. Six personnes ont été tuées et 101 autres blessées, dans un attentat à la bombe, à l'intérieur d'une mosquée du village de Qouba, dans la province de Bicha, à 500 kilomètres au sud-ouest de Riyad. Le ministère de l'intérieur a affirmé que quelque 500 fidèles se trouvaient à l'intérieur de la mosquée au moment où la charge explosive a été « *lancée* ». « *D'après les premiers éléments de l'enquête* », l'attentat aurait été commis par « *une personne que des conflits personnels opposent à certains des fidèles* » qui se trouvaient dans la mosquée, a ajouté le ministère. – *(AFP.)*

L'ancien chef de la police secrète chilienne accepte de purger sa peine

SANTIAGO. Le général Manuel Contreras, l'ancien chef de la police secrète (Dina) du régime du général Pinochet, condamné le 30 mai à sept ans de prison pour sa responsabilité dans l'assassinat de l'ancien ministre des affaires *étrangères de Salvador Allende, Orlando Letelier, a rejoint*, samedi 21 octobre, le pénitencier de Punta Peuco. Cette prison a été construite pour les militaires condamnés pour atteintes aux droits de l'homme. Interné dans un hôpital de la marine depuis le 13 juin, le général Contreras avait multiplié les recours et les alibis médicaux pour tenir sa promesse de ne « *jamais aller en prison* ». Le ministre de la justice, Soledad Alvear, a estimé que l'« *exigence incontournable de l'Etat de droit était enfin accomplie* ». – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **ANGOLA : le cantonnement des troupes de l'Unita** (ex-rébellion armée) commenceront le 27 octobre, a annoncé, vendredi 20 octobre, le représentant des Nations unies en Angola, Me Alioune Blondin Beye. Quelque 70 000 soldats de l'Unita seront cantonnés dans 15 sites sur tout le territoire angolais, tandis que tous les soldats gouvernementaux, selon les termes de l'accord de paix de Lusaka, devront regagner leurs casernes. – *(AFP.)*

■ **CONGO : le président Pascal Lissouba a annulé son voyage à New York**, où il devait assister à la célébration du cinquantième anniversaire de l'ONU. Le Trésor congolais n'a pas réussi à réunir la somme nécessaire pour couvrir les frais du voyage de M. Lissouba, a précisé vendredi 20 octobre un porte-parole de la présidence. – *(Reuter.)*

■ ***ZAÏRE : le président Mobutu Sese Seko** s'est engagé vendredi 20 octobre*, devant le secrétaire général des Nations unies, à tenir des élections dans son pays, comme prévu en 1997. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI-LANKA : 64 villageois cinghalais ont été tués** par des rebelles tamouls, samedi 21 octobre, au cours de trois attaques séparées dans l'est du Sri-Lanka, a affirmé un porte-parole de l'armée. Ce dernier a estimé que ces attaques, comme celles d'installations pétrolières dans la banlieue de Colombo, la veille, manifestaient « *le désespoir* » des Tigres de libération de l'Eelam tamoul, soumis à une offensive de l'armée dans leur bastion du nord de l'île. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **AZERBAÏDJAN : le ministre de l'information**, Sabir Roustamkhanly, a démissionné, vendredi 20 octobre, critiquant la condamnation de cinq journalistes à des peines allant de deux à cinq ans de camp de travail pour avoir diffamé le président Aliev. Trois des journalistes condamnés étaient candidats aux législatives de novembre sur les listes d'opposition. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le juge Eduardo Moner** a demandé la levée de l'immunité parlementaire du député et ancien ministre socialiste de l'intérieur, José Barrionuevo, pour qu'il comparaisse devant le Tribunal suprême comme accusé dans l'affaire des GAL. – *(AFP.)*

■ ***MACÉDOINE : le drapeau de l'ex-république yougoslave** devait* être hissé, samedi 21 octobre, aux Nations unies pour la première fois depuis l'admission de ce pays à l'ONU en 1993. La Macédoine avait été admise à l'ONU, sans drapeau et sous le nom provisoire de Fyrom, le 8 avril 1993. Un accord a été conclu entre Skopje et Athènes, prévoyant notamment l'abandon d'un symbole controversé figurant sur le drapeau macédonien, contre la levée de l'embargo économique imposé en février 1994 par la Grèce. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : la Commission européenne des droits de l'homme de Strasbourg** a déclaré recevable, vendredi 20 octobre, la plainte contre l'Etat turc déposée par les responsables du quotidien *Ozgur Gundem*, qui a dû cesser de paraître en 1994 après l'assassinat ou la disparition de journalistes, des attentats à la bombe et des poursuites judiciaires. De son côté, le gouvernement turc prétend que le journal faisait la propagande du parti séparatiste kurde PKK. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ ***IRAK : face à un déficit alimentaire** estimé à 2,7 milliards de dollars*, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a « *appelé urgemment* », jeudi 19 octobre, « *le gouvernement d'Irak et le Conseil de sécurité à trouver un arrangement sur la vente de pétrole, de manière à satisfaire ces besoins* ». Bagdad avait refusé, en avril, la résolution 986 de l'ONU autorisant des ventes limitées de pétrole, pour « *répondre aux besoins de la population* ». – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CANADA : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,1 % en septembre et de 2,3 % sur douze mois, a annoncé, vendredi 20 octobre, Statistiques Canada. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : l'excédent des échanges commerciaux** a atteint 904 mil*liards de dollars en septembre ; sur le même mois de 1994, la balance* commerciale était déficitaire de 1 532 millions. L'excédent cumulé sur les neuf premiers mois de 1995 s'élève à 5 394 millions de dollars ; en 1994, on avait enregistré un déficit de 13 842 millions. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le produit intérieur brut** a augmenté de 9,8 % sur les neuf premiers mois de 1995 par rapport à la même période de 1994, a indiqué le Bureau d'Etat des statistiques : si la hausse de la production industrielle a atteint 13,4 %, celle de l'agriculture n'a été que de 5 %. La hausse des investissements en capitaux fixes n'a été que de 17,6 %, contre 4 %,9 % en 1994. – *(AFP.)*

Les pays non alignés condamnent l'embargo des Etats-Unis contre Cuba

CARTHAGÈNE (Colombie)
de notre envoyée spéciale

Les pays non alignés ont conclu leur onzième sommet, vendredi 20 octobre à Carthagène, sur la côte caraïbe colombienne, en constatant que leurs problèmes ne s'étaient pas « *résolus graduellement avec la fin de la guerre froide* », comme ils l'avaient espéré. Bien au contraire. Ils estiment que la famine a augmenté de manière vertigineuse depuis cinq ans et que l'analphabétisme reste un obstacle majeur, deux fléaux dénoncés dans leur appel de Colombie en *faveur de la paix et du développement*. Ils ont fermement insisté sur la nécessité de réformer à la fois l'ONU (*Le Monde* du 20 octobre) et leur propre mouvement, mal adaptés aux nécessités mondiales actuelles. Deux groupes de travail et de réflexion devraient se former dans les jours prochains à New York *afin de proposer des réformes sur* lesquelles ils peinent à s'entendre.

Le mouvement des non-alignés, qui regroupe aujourd'hui cent trente pays extrêmement différents, représentant plus de 50 % de la population mondiale, reste en quête de consensus, comme le reflète le document final de leur conférence, qui se tient tous les trois ans. L'un des passages *les plus énergiques* concerne Cuba. Les chefs d'Etat des pays non alignés « *demandent au gouvernement des Etats-Unis de lever les mesures économiques, commerciales et financières* » adoptées contre l'île et qualifiées d'« *unilatérales et contraires à la Charte des Nations unies* ». Les non-alignés demandent aussi aux Etats-Unis de « *rendre le territoire aujourd'hui occupé par la base navale de Guantanamo* » et de « *mettre fin aux émissions agressives de radio et de télévision contre Cuba* ». Les différends bilatéraux doivent être réglés par le biais de « *négociations basées sur l'égalité et le respect mutuel* », estiment-ils. Le vote par le Sénat américain, mercredi 18 octobre, d'un texte renforçant l'embargo que les Etats-Unis imposent à Cuba depuis 1960 a influencé *la condamnation de Carthagène.*

DIFFICILE ÉLARGISSEMENT

Une semaine auparavant les dirigeants ibéro-américains réunis à Bariloche (Argentine) avaient été sur ce thème beaucoup plus timides. Devant le refus de Cuba d'aborder la question des droits de l'homme sur son territoire, il avait été omis volontairement de citer nommément les Etats-Unis à propos de l'embargo. Au *sommet des non-alignés*, la question des droits de l'homme ne s'est pas posée : le thème est quasi tabou. Le président cubain Fidel Castro a été relativement discret à Carthagène. Il en est reparti la veille de la clôture du sommet, arguant de sa fatigue avant son voyage à New York pour les cérémonies du 50e anniversaire de l'ONU.

A propos des essais nucléaires, « *rejetés fermement* » par le mouvement, la France, soutenue par ses nombreux alliés francophones, n'a été citée ni dans la déclaration finale ni dans le discours de clôture, pourtant véhément sur ce sujet, du premier ministre malaisien.

Le plus difficile pour les non-alignés aura été d'accepter d'élargir leur mouvement. Ni le Costa Rica ni la Bosnie n'ont été admis comme nouveaux membres, et le Japon s'est vu refuser le statut d'invité. Le président du Costa Rica a essuyé un refus imprévisible mais définitif : la Syrie ne lui a pas pardonné d'avoir installé son ambassade en Israël à Jérusalem. Le ministre des affaires étrangères bosniaque s'est surtout heurté aux réticences de certains pays africains non musulmans qui *souhaitent préserver des relations* souvent anciennes avec Belgrade.

Les pays non alignés ont enfin solennellement appuyé une proposition chère à la Colombie, celle de convoquer une conférence mondiale sur la drogue, proposition qui a toujours été refusée par les Etats-Unis.

Anne Proenza

LIBERTÉ POUR SARAH



Photo : avec l'autorisation de Surat/Sipa Press

Près de 400 000 signatures - dont celles de 300 lycées et collèges de France - ont exigé, au sein du Comité, que SARAH ait la vie sauve.

NOUS L'AVONS SAUVÉE D'UNE MORT IMMÉDIATE

Nous devons maintenant la sauver d'une mort lente dans les prisons des Émirats.

**SARAH, 16 ANS, VIOLÉE,
A AGI EN ÉTAT DE LÉGITIME DÉFENSE**

Elle doit être libérée.
Son procès en appel aura lieu le 30 octobre. D'ici là, renforçons encore l'immense mouvement de solidarité que sa tragédie a suscité en France et dans le monde entier.

Au lendemain de la Conférence Mondiale des Femmes à Pékin (ONU), obtenir sa libération serait une lueur d'espoir pour les centaines de milliers de femmes migrantes, exploitées et violentées dans le monde.

**ADHÉREZ AU COMITÉ POUR SAUVER SARAH
ADRESSEZ VOS LETTRES, PÉTITIONS ET DONS
AU 102, rue SAINT-DOMINIQUE, 75007 PARIS**

COMITÉ POUR SAUVER SARAH

Avec la participation de Choisir-La Cause des Femmes et de la CFDT
ainsi que du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP).

Les dirigeants du monde célèbrent à New York le cinquantième anniversaire de l'ONU

De nombreux tête-à-tête auront lieu en marge des festivités

Cent cinquante chefs d'Etat et de gouvernement doivent se retrouver, du dimanche 22 au mardi 24 octobre à New York, pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'ONU. En marge de ces festivités, de nombreuses rencontres bilatérales sont prévues, l'une des plus attendues – et des plus controversées – étant celle qui réunira Jacques Chirac et son homologue algérien, Liamine Zeroual.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Du poulet : c'est le plus petit commun dénominateur gastronomique pour le banquet qui réunira, dimanche 22 octobre, les quelque cent cinquante chefs d'Etat et de gouvernement de la planète invités pour trois jours à New York, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ONU.

Pas de boeuf pour les hindous, pas de porc pour les juifs et les musulmans, ni alcool, ni crustacés. Cette rencontre, assez exceptionnelle, aura – à table, s'entend – la saveur du volatile le plus insipide qui soit. Le pouvoir égalisateur du poulet symboliserait-t-il, malgré lui, la faiblesse de l'Assemblée générale dont on honore ainsi la cinquantième session ? Le casse-tête protocolaire n'est pas moindre pour la photo de l'ensemble des chefs d'Etat, qui devait donner, dimanche matin, le coup d'envoi solennel des festivités.

En effet, à l'exception du secrétaire général au centre, entouré du président Clinton, chef de l'Etat hôte, et du président de l'Assemblée générale, le Portugais Diogo Freitas do Amaral, la place des dirigeants du monde n'allait pas de soi. Le service du protocole des Nations unies a fait appel à l'ordinateur pour prendre en compte toutes les données du problème et éviter, par exemple, qu'un chef d'Etat gringalet ne soit éclipsé par un voisin trop imposant, même si l'on assure que *« à l'ONU, le concept même du " petit chef d'Etat " n'existe pas »*. Ainsi, officiellement, les sujets figurant sur la photo sont classés suivant l'ordre alphabétique de leurs divers pays – en commençant par le Mozambique, tiré au sort – mais les chefs d'Etat, même petits, auront le pas sur les chefs de gouvernement, même grands, relégués à l'arrière-plan. Il s'écoulera près de trois heures entre l'arrivée du premier chef d'Etat et le déclic historique...

TEMPS DE PAROLE LIMITÉ

Dans la salle où ils seront confinés en attendant la photo, les « grands » de ce monde n'auront droit à aucun accompagnateur : ni conseiller, ni garde du corps, ni épouse, ni aide de camp, ni médecin, ni interprète. Le sultan de Brunei aurait vainement exigé la présence d'au moins deux de ses femmes et de ses goûteurs. Personne non plus pour porter la mallette nucléaire du président Clinton. Il y aura des absents, des exclus de la fête : l'Irakien Saddam Hussein, le Libyen Mouammar Khadafi, le Serbe Slobodan Milosevic, le Somalien Mohamed Aidid ou le Coréen du Nord Kim Il Jong.

Assurer la sécurité de tous les dirigeants de la planète réunis dans une seule pièce du Palais de verre de Manhattan est un cauchemar pour les services concernés, mais aussi pour le New-Yorkais moyen. Du dimanche 22 au mardi 24 octobre, le centre-ville sera quasiment paralysé. La visite du pape, quinze jours auparavant, qui avait provoqué des embouteillages qualifiés d'*« historiques »*, risque d'apparaître comme n'ayant été que peccadille en matière d'encombrements urbains.

Il y aura tout de même une hiérarchie – négative – entre les chefs d'Etat. Ceux que l'on remarquera entre tous, parce qu'ils seront les mieux protégés, sont ceux sur lesquels pèsent les menaces les plus lourdes et dont les ennemis sont les plus virulents : Fidel Castro, Hosni Moubarak, Yasser Arafat et Itzhak Rabin, mais aussi Jacques Chirac, qui doit affronter l'hostilité à la fois des militants antinucléaires et des islamistes radicaux du GIA qui ne sont pas sans relais aux Etats-Unis.

Une fois franchie cette première course d'obstacles protocolaires, les chefs d'Etat arriveront à la tribune de l'Assemblée générale, où chacun devra parler à son tour, selon le tirage au sort, avec une seule règle : limiter ses propos à cinq minutes, si l'on veut que la session extraordinaire s'achève mardi soir comme prévu. Tout a été fait pour décourager l'intempérance des orateurs sans heurter les sensibilités de ceux qui sont habitués à parler aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Ils auront sous les yeux un gros chronomètre qui passera à l'orange au bout de quatre minutes et demie et au rouge trente secondes plus tard. On imagine mal Fidel Castro, dont le dernier discours à la même tribune a duré cinq heures, ou tous ceux qui veulent saisir cette occasion pour faire passer un message s'arrêter au feu rouge. Mais qui se risquera à verbaliser pareils contrevenants ?

Afsané Bassir Pour

La France sur Internet

Afin que, là aussi, la France tienne son rang, le Quai d'Orsay entre à son tour dans « le » réseau. Que l'on veuille lire un discours du président de la République, avoir des renseignements sur des formalités administratives, connaître le dernier cours du franc ou apprendre un couplet inconnu de La Marseillaise, on pourra désormais le faire sur son écran d'ordinateur en se branchant sur Internet.

Le ministère des affaires étrangères a présenté, vendredi 20 octobre, son serveur d'informations sur le célèbre réseau informatique mondial. Ce serveur, dont l'accès est gratuit, est de type www (*Worldwide web*). Il a pour adresse : http : //www. france.diplomatie.fr. Quatre rubriques sont disponibles : « La France », « La France dans le monde », « Actualités » et « Informations pratiques ». Il sera relié à d'autres serveurs du même type, comme ceux de certaines ambassades, du ministère de la culture ou du Trésor.

■ **Les Etats-Unis** ont versé à l'ONU, vendredi 20 octobre, 95 millions de dollars de dettes, ramenant les arriérés de cotisations à 1,3 milliard de dollars, a annoncé un porte-parole du secrétaire général. Mais Washington, qui réclame de nouvelles économies aux Nations unies, souhaite que son budget ne dépasse pas 2,51 milliards pour les deux années 1996-1997, alors que M. Boutros-Ghali prévoit 2,69 milliards. La Russie a versé 12 millions de dollars sur ses arriérés et doit y ajouter prochainement 25 autres. – *(AFP.)*

Incidents en Côte-d'Ivoire avant le scrutin présidentiel

Malgré son appel au boycottage, le chef de l'Etat invite l'opposition à participer aux prochaines élections législatives et municipales

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

De nouveaux incidents ont émaillé la fin de la campagne pour l'élection présidentielle, qui devait être organisée dimanche 22 octobre. A Gagnoa, en pays bété, au nord-ouest d'Abidjan, des manifestants avaient dressé de nombreux barrages dans la ville même et dans les alentours. L'armée était intervenue pour dégager les routes. Le ministre de la défense, Léon Koffi Konan, avait averti que *« les forces armées, en plus de la gendarmerie nationale,* [seraient] *plus étroitement engagées dans les opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre républicain »*.

L'annonce par l'Agence ivoirienne de presse du massacre de 18 personnes dans un groupe d'habitations provisoires occupées par des travailleurs saisonniers, près de Guiberroa, dans la région de Gagnoa, place-forte du Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo, n'a pas été officiellement confirmée. Interrogé à ce sujet, le ministre de la défense n'a fait état que de rumeurs, et le gouvernement a annoncé l'envoi sur place d'enquêteurs.

L'archevêque d'Abidjan, Mgr Bernard Agré, avait lancé, avant le scrutin, à la télévision, un appel au calme auxquel s'étaient associés d'autres responsables religieux. Il avait mis en garde contre *« la guerre et ses conséquences ténébreuses »*.

Il avait appelé à la raison *« les petits casseurs poussés, pour de fausses promesses, dans la rue par les hommes politiques de toutes tendances qui veulent ainsi éprouver leur pouvoir de mobilisation »* et exhorté les partis en présence à faire *« un grand geste d'apaisement »*.

De son côté, le président Henri Konan Bédié, candidat à sa propre succession, avait tenu, très symboliquement, sa dernière réunion publique à Yamoussoukro, village natal de Félix Houphouët-Boigny, le « père de la nation ». D'ethnie baoulé, comme son prédécesseur, il avait demandé à ses compatriotes de *« s'organiser pour protéger les personnes, les bureaux de vote et les urnes »*.

Il avait aussi proposé à l'opposition de *« sortir de la logique de l'affrontement »* et de *« participer aux élections législatives et municipales à venir »*. Le président avait assuré que les deux grands partis de l'opposition – le FPI et le Rassemblement des républicains –, aujourd'hui groupés au sein du Front républicain, qui avait appelé au « boycottage actif » des élections, *« n'étaient pas forclos, comme pour la présidentielle. Nous leur garantissons des élections honnêtes et transparentes »*.

Il a annoncé que des experts allaient vérifier, après le scrutin présidentiel, les listes électorales contestées par l'opposition.

Thomas Sotinel

■ **L'Institut national démocratique (NDI)**, un influent groupe américain qui devait envoyer des observateurs en Côte-d'Ivoire, à l'invitation du gouvernement, a renoncé à son projet. Le NDI estime que la situation politique et le climat de violence régnant dans le pays rendaient impossible le déploiement de ses observateurs. – *(Reuter.)*

La rencontre entre M. Chirac et M. Zeroual aidera-t-elle à clarifier les rapports franco-algériens ?

LE TOHU-BOHU qu'a soulevé, sur les deux rives de la Méditerranée, l'annonce de sa rencontre, à New York, avec le chef de l'Etat algérien, n'aura pas conduit



ANALYSE

Jacques Chirac à déclarer forfait. Peut-être le chef de l'Etat français aurait-il souhaité que les choses se passent dans la discrétion, mais les circonstances – un nouvel attentat sur la ligne C du RER, et surtout la malicieuse volonté de Liamine Zeroual de donner un large écho à cette entrevue – en ont décidé autrement.

Pour se dégager de ce mauvais pas, l'Elysée s'est employé à convaincre que cette rencontre, qualifiée par beaucoup *« d'inopportune »*, ne le serait assurément pas. N'allait-elle pas offrir à M. Chirac l'occasion de parler sans mâcher ses mots à son homologue algérien, quitte à malmener le sacro-saint principe de non-ingérence, de l'inciter à trouver, avec tous ceux qui rejettent la violence, islamistes compris, une *« solution politique »* au drame que vit ce pays, en agitant, si besoin est, la menace de l'arme économique ? Le chef de l'Etat français espérait ainsi échapper au grief de ceux qui l'accusaient de cautionner M. Zeroual, virtuel vainqueur de l'élection présidentielle du 16 novembre, puisqu'il reprenait à son compte leurs attentes et leurs exigences.

IMPROVISATION

Dieu sait si cette argumentation tranche avec celle que tous les milieux autorisés français – de l'Elysée au Quai d'Orsay en passant par l'Hôtel Matignon – développaient, il y a encore très peu de temps. Ne les entendait-on pas disserter sur le thème d'une neutralité, qui interdirait à Paris de jouer le rôle d'utile intermédiaire entre les *différentes parties prenantes*, argumenter aussi sur le maintien du soutien financier au nom de la *« défense de nos intérêts bien compris »* ?

En réalité, plus qu'un brutal changement de cap, plus qu'une conviction bien ancrée, le nouveau discours officiel trahit la bonne part d'improvisation qui préside, au gré des menaces, des pressions et des sollicitations, à la définition d'une ligne de conduite. De ce qui devrait être une politique clairement affichée, *mais* qui, faute de mieux, ressemble fort, pour l'heure, à une politique « au fil de l'eau ».

Lors de sa visite d'Etat, au début d'octobre, en Tunisie, M. Chirac avait apporté un soutien sans nuances au président Ben Ali, dont les méthodes répressives ont provisoirement éliminé les « barbus » du paysage local, jugeant qu'il avait été donné à la lutte contre le fanatisme religieux des *« réponses adaptées »*. Quelle logique le pousserait, à la fin de ce même mois, à tenir à M. Zeroual un langage différent, celui du *« dialogue démocratique »*, à fermer les yeux lorsqu'il se trouve à Tunis mais à les ouvrir quand il tourne son regard vers Alger ?

En réalité, maintenant que la violence a débordé d'une rive sur l'autre de la Méditerranée, les dirigeants français, désormais sur la défensive, sont plus enclins à excuser, sinon à approuver, leurs homologues maghrébins qui, face à une menace islamiste réelle ou potentielle, n'hésitent pas à frapper fort sans faire grand cas du respect des droits de l'homme. Les multiples allusions faites par M. Chirac aux *« dérives barbares »* de l'intégrisme et à la nécessité de *« faire front commun »* au terrorisme le rangent, bon gré, mal gré, dans le camp de ceux qui entendent combattre résolument les « barbus ». C'est dire combien il lui est malaisé de pousser M. Zeroual à réintroduire l'ex-FIS dans le jeu politique tout en sachant qu'à terme ce jeu-là n'est pas sans risques pour la France.

Quoi qu'il en soit, M. Zeroual peut déjà se féliciter du fait que M. Chirac ait accédé à sa demande de le recevoir au début de la campagne électorale alors qu'aucune urgence n'imposait de précipiter ce rendez-vous, pas même la facilité de se trouver ensemble, au même moment, dans un même lieu. Se seraient-ils rencontrés, un bon mois plus tard, au lendemain du scrutin présidentiel, l'Algérie ne s'en serait pas trouvée beaucoup plus mal. Et moins de soupçons auraient alors nourri une polémique – probablement inévitable – qui a mis à nu l'*« embarras majeur »* de Paris.

D'UNE ÉLECTION A L'AUTRE

En reprenant, en outre, à son compte l'idée, lancée par le pouvoir en place à Alger, d'organiser des élections législatives dans la foulée du scrutin présidentiel, M. Chirac a appuyé l'impatience de nombre de dirigeants locaux de donner superficiellement forme démocratique à leur pays. Vain exercice, en effet, aussi longtemps que parleront les armes. Les responsables français ont beau admettre que, le 16 novembre, rien de vrai ne sortira des urnes, *ils n'en continuent pas* moins d'appeler de leurs voeux d'autres passages par l'isoloir, ceux-là beaucoup plus périlleux à organiser.

Les variantes de leur discours dissimulent mal l'inquiétude croissante des dirigeants français face à un « mal algérien » dont ils craignent la contagion. M. Chirac a, paraît-il, *« des choses à dire »* à M. Zeroual mais, dans le contexte actuel, son message ne risque-t-il pas d'être quelque peu brouillé, si tant est qu'il ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd ?

Artisan de cet échange de vues hautement médiatisé, M. Zeroual a d'ores et déjà gagné en notoriété et en respectabilité. Ne lui manque plus – c'est une question de semaines... sauf accident de parcours – qu'un semblant de légitimité. Pour quoi faire ? Personne, pas même le chef de l'Etat français, ne peut prendre le pari qu'après le 16 novembre l'Algérie retrouvera ses esprits.

Jacques de Barrin

BUDGET L'Assemblée nationale devait achever, samedi 21 octobre, l'examen des articles de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1996. Le vote sur l'ensemble du premier volet du projet de budget est à l'ordre du jour du mardi 24 octobre. ● A LA SUITE d'un débat houleux, les députés ont adopté les dispositions assouplissant la fiscalité en matière de transmissions d'entreprises. Le gouvernement a accepté d'élargir aux successions l'abattement de 100 millions de francs initialement prévu pour les seules donations. ● LES DÉPUTÉS ont également adopté l'instauration d'un surloyer pour les locataires de logements HLM dépassant le plafond de ressources. Le gouvernement a renoncé à ponctionner la trésorerie des organismes HLM. ● UNE COTISATION minimale de taxe professionnelle a été créée pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de francs.

Débat houleux à l'Assemblée sur la transmission des entreprises

Les députés socialistes et communistes ont dénoncé un « cadeau aux détenteurs de patrimoine », accordé alors que le projet de budget pour 1996, dans ses autres dispositions, « matraque la classe moyenne salariée »

POUR LA SECONDE FOIS depuis le début de l'examen du projet de loi de finances, l'Assemblée nationale a connu de ces discussions marathons qui, l'espace d'un article, mêlent coups de théâtre, indignations, négociations de couloir. Après le débat sur les contrats d'assurance-vie, c'est l'assouplissement de la fiscalité sur la transmission des entreprises proposée par le gouvernement qui, vendredi 20 octobre, a donné lieu à de longues empoignades.

Le cercle des protagonistes s'est élargi. Là où l'assurance-vie avait permis aux balladuriens de se compter et à la majorité RPR et UDF de se déchirer autour de la défense de l'épargnant, le thème de la transmission d'entreprise s'est épicé d'un ingrédient supplémentaire : l'entrée en scène de l'opposition.

Parce qu'il estime que la fiscalité n'incite pas les chefs d'entreprise à penser leur succession, parce que cette impréparation coûterait quatre-vingt mille emplois par an, le gouvernement a prévu d'accorder un abattement de 50% sur la valeur des entreprises transmises dans le cadre d'une donation.

Cet abattement est plafonné à 100 millions de francs par part d'héritage. Il n'est valable que dans la mesure où le chef d'entreprise cède le contrôle de sa société (50% du capital) avant soixante-cinq ans et où les bénéficiaires s'engagent à conserver les biens professionnels transmis pendant cinq ans.

MOI, JE N'AI PAS EU D'AIDE DE L'ETAT QUAND J'AI HÉRITÉ DE MON PÈRE !

PESSIN

Le monde de l'entreprise a des attentes précises. A l'Assemblée nationale, la majorité RPR et UDF s'en est fait à plusieurs reprises l'écho. La commission des finances a voté un amendement de son rapporteur général, Philippe Auberger (RPR), étendant aux successions classiques, et non plus aux seules donations, le bénéfice de l'abattement, tout en le ramenant, en contrepartie, à 30% de la valeur de l'entreprise transmise, plafonnée, cette fois, à 50 millions de francs.

COMPROMIS

Deux fronts, un amendement Auberger embarrassant, cent trente-sept amendements déposés par les députés socialistes et communistes : la discussion de cet article 6 du projet de loi de finances s'annonçait pleine de promesses...

Dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 octobre, il est tout juste 1 heure quand commencent les débats. Les députés Didier Migaud (PS, Isère) et Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis) demandent une suspension, au mieux le report au lendemain matin de la discussion, « *compte tenu de l'heure et de l'enjeu* », souligne M. Migaud. Didier Bariani (UDF), qui préside la séance, plaide pour la poursuite des débats.

Le ministre des relations avec le Parlement, Roger Romani, vole à son secours : cinq articles, en tout et pour tout, ont été examinés dans un projet de loi qui en compte trente et un ! Il faut avancer.

« *Un abattement de 100 millions ! C'est vingt fois ce qu'un salarié moyen peut gagner dans sa vie entière !* », attaque Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), qui défend la suppression de l'article 6. « *Vous allez conforter un capitalisme de fauteuil fondé sur le patriarcat* », s'anime M. Migaud. L'opposition réclame, sans succès, l'annulation du dispositif gouvernemental. Elle exige un « *débat sérieux* » et obtient une suspension de séance.

Il est 2 h 05 quand vient le tour de l'amendement Auberger. « *Son esprit diffère du texte gouvernemental. L'un procède d'une logique de pérennité de l'entreprise, l'autre de celle de la transmission du patrimoine* », indique le rapporteur général.

En fait, « *plus que d'un amendement, il s'agit de la réécriture complète d'un article, et ces deux versions sont inconciliables* », indique-t-il avant d'annoncer... son abandon ! Un air de compromis flotte sur les travées.

« CAROTTE » FISCALE

Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, se veut conciliant. Il est prêt à étendre l'abattement de 100 millions aux successions, aux mêmes conditions que les donations. Il annonce du même coup que, conformément au souhait de Gilbert Gantier (UDF, Paris), la loi ne pénalisera pas ceux qui ont fait des donations successives. Si le cumul de ces dernières atteint 50% de la société transmise, l'abattement jouera également.

Cette fois, c'est une vraie « carotte » fiscale. Ces aménagements devraient renchérir de 300 millions de francs l'addition pour le budget 1996, estimée initialement à 700 millions de francs.

Un geste à l'égard du rapporteur RPR, un autre vis-à-vis d'un député UDF : le vote de l'article 6, ainsi modifié, semble à portée de main. Il est 2 h 30 lorsque M. Brard casse l'ambiance. Le député communiste reprend l'amendement du rapporteur général Auberger et réintroduit ainsi dans la discussion les soixante-dix sous-amendements qui l'accompagnent. Le président de séance est obligé de rendre les armes.

Vendredi matin, l'atmosphère est à la reprise en main. Philippe Séguin, en personne au « perchoir », n'avait pas prévu de venir et le fait savoir. A l'ordre du jour, l'amendement Auberger. M. Brard enchaîne : « *Monsieur le rapporteur général, vous allez plus souvent à Canossa qu'au Palais-Bourbon.* » M. Migaud s'adresse à la droite : « *Vous acceptez une disposition pire encore que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes en 1986 !* », affirme-t-il.

Discrètement, le président du groupe socialiste, Laurent Fabius, a fait son entrée. Il demande la vérification du quorum, procédure qui retarde le débat d'une heure. La séance est levée.

A la reprise, en début d'après-midi, il ne s'agit pas de « *faire de l'obstruction* », explique alors M. Brard, mais de dénoncer « *les mauvais coups de la loi de finances 1996, la plus dure à être imposée au pays depuis la Libération* ». L'article 6, modifié, est finalement voté, non sans que M. Auberger émette des réserves sur sa constitutionnalité.

Caroline Monnot

Les quatre-vingt mille emplois perdus

La mesure fiscale sur les transmissions d'entreprises a été défendue tout au long de la campagne présidentielle par Jacques Chirac. Celui-ci expliquait alors que les prélèvements pesant sur les successions étaient trop forts, qu'ils entraînaient *« quatre-vingt mille chômeurs supplémentaires par an »* et coûtaient ainsi 12 milliards de francs à la collectivité. Cette évaluation, qui n'était étayée par aucune étude sérieuse (*Le Monde* du 4 mars), avait fait l'objet de controverses.

Le rapport de la commission des finances sur le projet de budget, signé par Philippe Aubereger (RPR), conteste également cette analyse. *« Depuis quelques années,* dit-il, *des chiffres ont été amplement diffusés tendant à accréditer l'idée que la fiscalité serait responsable de 10 % des défaillances d'entreprises, entraînant la disparition de quatre-vingt mille emplois. Sans entrer dans le détail, on peut s'interroger sur le bien-fondé de ce constat.*»

Relèvement de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation

LES DÉPUTÉS ont adopté plusieurs mesures nouvelles portant, en particulier, sur la taxe professionnelle, la taxe d'habitation, ainsi que la taxe sur les produits pétroliers.

● **Taxe professionnelle : un nouvel impôt sur les entreprises.** Les députés ont adopté l'article 11 du projet de loi de finances qui instaure une cotisation minimale de taxe professionnelle, égale à 0,35 % de la valeur ajoutée dégagée par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de francs.

Un amendement de la commission des finances, soutenu par le gouvernement, affecte le produit de ce nouvel impôt sur les entreprises (de l'ordre de 400 millions de francs en 1996) au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, ce qui permettra à l'Etat de réduire d'autant sa dotation budgétaire à ce fonds.

En outre, cette cotisation minimale sera progressive : en 1996, elle ne pourra pas avoir pour effet de mettre à la charge de l'entreprise un supplément d'imposition supérieur au double de la cotisation de taxe professionnelle payée actuellement ; mais en 1997, le supplément pourra être supérieur au double de la cotisation actuelle sans excéder le triple.

Par ailleurs, les députés ont adopté une disposition pérennisant le plafonnement, instauré en 1995, de la taxe professionnelle payée par les entreprises en fonction de leur valeur ajoutée.

● **Taxe d'habitation** : les députés ont adopté l'article 12 du projet de loi de finances qui limite les dégrèvements de taxe d'habitation en fonction du revenu des contribuables. En 1995, la taxe d'habitation était plafonnée pour les contribuables dont la cotisation d'impôt sur le revenu était inférieure à 16 937 francs.

Ce seuil sera abaissé, pour 1996, à 13 300 francs, ce qui, selon la commission des finances, privera 226 000 personnes du bénéfice de ce plafonnement et rapportera 338 millions de francs à l'Etat. Communistes et socialistes se sont vivement élevés contre cette mesure, qui tend « *à élargir la base des impositions, c'est-à-dire à faire payer toujours davantage les plus modestes* », selon Augustin Bonrepaux (PS, Ariège).

● **Prix des carburants** : l'Assemblée nationale a adopté l'augmentation de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP) de 13 centimes par litre pour les carburants routiers, soit 7 milliards de francs de recettes supplémentaires pour l'Etat. Le diesel, qui n'était jusqu'à présent augmenté que proportionnellement à l'essence, sera légèrement pénalisé par cette augmentation uniforme.

Par ailleurs, avec l'accord du gouvernement, les députés ont introduit l'obligation, pour le gouvernement, de présenter l'an prochain un rapport sur les conséquences de l'utilisation du gazole sur l'environnement. Enfin, ils ont abaissé le montant de la TIPP applicable au gaz de pétrole liquéfié (GPL), afin de favoriser, par cette incitation fiscale, le développement de ce carburant écologique. Cet abaissement de la TIPP permettra une baisse du prix du GPL d'environ 1 franc par litre.

● **Soutien à l'industrie automobile** : à l'initiative du gouvernement, les députés ont adopté un amendement qui exonère les plus-values de cession de parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (sicav) quand le produit de cette cession est réinvesti – dans la limite de 100 000 francs – dans l'acquisition d'une voiture neuve. Cette disposition sera applicable aux plus-values réalisées par les particuliers entre le 1er octobre 1995 et le 30 septembre 1996.

G. C.

Le gouvernement renonce à la ponction sur les trésoreries des HLM

LE CONGRÈS des organismes d'HLM, qui s'était réuni du 5 au 7 octobre à Montpellier, avait réservé un accueil particulièrement houleux à Pierre-André Périssol, ministre du logement : la ponction de quelque 600 millions de francs que le gouvernement souhaitait opérer dans la trésorerie des organismes HLM pour alimenter le budget de l'Etat avait provoqué un tollé. Roger Quillot (PS), président de l'Union des HLM, avait promis de solliciter l'appui des quelque deux cents parlementaires qui sont administrateurs ou présidents d'organismes (*Le Monde* du 10 octobre).

L'examen par l'Assemblée nationale des mesures du projet de loi de finances relatives au logement, vendredi, a permis de mesurer l'efficacité de cette menace. Comme l'avait laissé entendre le premier ministre, le secrétaire d'Etat au budget, François d'Aubert, a annoncé que, « après avoir écouté la majorité de la commission des finances, la majorité de l'Assemblée nationale ainsi que la majorité du congrès des HLM à Montpellier », le gouvernement renonçait à la contribution prévue sur les produits financiers des organismes HLM.

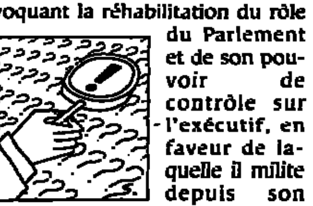
En revanche, les députés ont adopté le principe d'une taxe portant sur les surloyers dans les HLM, pour les locataires dont les revenus dépassent les critères de plafond de ressources fixés pour l'attribution des logements sociaux. « *Cette mesure risque de nuire politiquement au gouvernement* », a pourtant souligné Christian Dupuy (RPR, Hauts-de-Seine), qui, tout comme l'opposition, avait déposé un amendement de suppression de l'ensemble du dispositif. Au cours de l'examen du texte, M. d'Aubert a fait adopter un seuil supplémentaire pour les surloyers : le texte initial du gouvernement instaurait un surloyer – d'un montant variant de 400 à 2 500 francs selon la région concernée – pour les locataires dont le revenu excède de 40 % des plafonds de ressources ; il prévoyait, en outre, une majoration de 50 % en cas de dépassement de plus de 60 % des plafonds. Un troisième seuil a donc été introduit par le gouvernement, fixant une majoration de 100 % lorsque le revenu excède de plus de 80 % ces mêmes plafonds de ressources.

Auparavant, les socialistes et les communistes s'étaient opposés en vain à l'adoption des mesures du projet de loi de finances liées à la réforme de l'accession à la propriété. Rappelant que l'instauration d'un prêt à taux zéro – mesure qualifiée d'« *arnaque* » et de « *propagande* » par Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis) – s'accompagnait de la suppression de plusieurs avantages fiscaux et ne concernait le logement ancien que sous des conditions « *très restrictives* », Didier Migaud (PS, Isère) a conclu qu'il s'agissait là d'« *une affaire bonne pour l'Etat, mais mauvaise pour les ménages* », et d'« *une réforme qui ne contribuera pas à la relance de la construction* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Les velléités d'une « révolution culturelle »

« *C'EST UNE VRAIE révolution culturelle* », plaisantait Philippe Séguin, vendredi 20 octobre, dans les couloirs du Palais-Bourbon, en évoquant la réhabilitation du rôle du Parlement et de son pouvoir de contrôle sur l'exécutif, en faveur de laquelle il milite depuis son installation, il y a trois ans, au perchoir de l'Assemblée nationale. Or, c'est bien connu, « *on ne fait pas la révolution sans casser des œufs* ». Après l'instauration, cet été, de la session unique du Parlement, on ne pouvait trouver meilleur terrain d'expérimentation de cette volonté de changement que la discussion du projet de budget.


ANALYSE

De fait, à peine connu le projet de loi de finances pour 1996, la commission des finances de l'Assemblée a commencé à jouer les mouches du coche avec une impertinence tout à fait inhabituelle. Sous la houlette de son nouveau président, Pierre Méhaignerie (UDF-CDS) ou de son rapporteur général, Philippe Auberger (RPR), et à l'instigation d'un de ses nouveaux membres éminents, Nicolas Sarkozy (RPR), ancien ministre du budget d'Edouard Balladur, elle ne s'est pas contentée d'apporter des modifications marginales au texte du gouvernement ou de se faire l'écho, comme à l'accoutumée, de tel ou tel lobby. Elle s'est piquée d'aller, sur bien des dispositions, au fond des choses, au point de contester des mesures clés prévues par le gouvernement, voire de lui faire la leçon.

C'est ainsi que le gouvernement semblait aborder ce débat, mardi 17 octobre, dans une position bien inconfortable, tant les amendements adoptés par la commission des finances avant la discussion en séance publique, bousculaient les équilibres subtils du projet de budget. Le gouvernement souhaitait-il trouver des recettes supplémentaires en annulant les réductions d'impôt liées à l'ouverture de contrats d'assurance-vie ? Il voyait cette mesure retoquée par les députés, séduits par le bagout de Nicolas Sarkozy. Souhaitait-il, pour les mêmes raisons, ponctionner les trésoreries des organismes d'HLM ? Ce fut le tollé général. A l'inverse, les parlementaires décidaient de trouver des recettes supplémentaires dans tous les recoins du projet de budget : suppression des avantages fiscaux des couples non mariés par rapport aux couples mariés au regard de l'impôt sur le revenu, suppression des déductions fiscales supplémentaires dont bénéficient une soixantaine de professions, obligation faite aux parents d'étudiants de choisir entre le bénéfice d'une demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu et le bénéfice de l'allocation de logement social des étudiants.

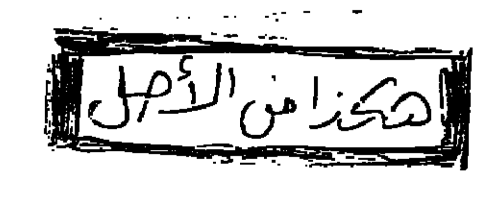
« INTRAITABLE »

Bref, on allait voir ce qu'on allait voir, loin du tryptique habituel de toute discussion budgétaire, « *litanie, liturgie, léthargie* ». Et l'on a vu. Depuis le début de la discussion budgétaire, la plupart des initiatives de la commission des finances ont fait long feu. Oubliée l'affaire de l'allocation de logement social pour les étudiants sur laquelle M. Auberger entendait être « *intraitable* ». Reportées à plus tard la suppression des déductions fiscales particulières. Rétablie, en grande partie, la suppression des avantages pour les contrats d'assurance-vie. Ne restent guère, au tableau de chasse de la commission des finances, que la suppression des avantages des couples non mariés et le renoncement à la ponction sur les HLM, compensée par une ponction sur les organismes de formation professionnelle.

Au point que, comme l'a noté le socialiste Didier Migaud, tous ces amendements de la commission apparaissent aujourd'hui comme des amendements « *existentiels* », mariant les velléités des députés de sortir de leur rôle de « *godillots* » et le désir d'une partie de la majorité – celle qui, à l'UDF comme au RPR, avait soutenu Edouard Balladur – de faire entendre sa différence. Cette guérilla avortée, tournant parfois au vaudeville, n'a pas seulement accentué la confusion au sein de la majorité. Elle a permis à l'opposition, pourtant très minoritaire, de se faire entendre plus qu'à l'ordinaire. Socialistes et communistes avaient beau jeu, devant la cacophonie à droite, de dénoncer le « *matraquage fiscal* » du projet de budget à l'égard des catégories les plus modestes de contribuables. Ce n'est pas le moindre effet du renforcement du rôle du Parlement.

Gérard Courtois





هكذا من الأصل

ission des entreprises

Rejet des comptes de campagne du maire FN de Toulon

LA COMMISSION NATIONALE des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP) rejette le compte de Jean-Marie Le Chevallier (Front national), élu maire de Toulon (Var) au mois de juin. La Commission reproche à M. Le Chevallier d'avoir désigné comme mandataire financier de sa liste « Mieux vivre à Toulon », l'un des candidats de cette liste, Jean-Claude Poulet-Dachary, décédé le 29 août dans des conditions encore non élucidées. Le tribunal administratif de Nice devra se prononcer sur ce rejet. S'il le confirme, le tribunal a la possibilité d'annuler soit la totalité de l'élection municipale, qui a vu pour la première fois un membre du Front national élu à la tête de la mairie d'une ville de plus de cent mille habitants, soit la seule élection du maire, laissant au conseil municipal en place le soin de lui désigner un remplaçant.
Les comptes de M. Le Chevallier font partie des 97 comptes de campagne des élections municipales rejetés, à ce jour, par la CCFP pour *« irrégularités dans la désignation du mandataire financier ou dans la composition de l'association de financement électorale »*, *« défaut d'expert-comptable »*, *« avantages en nature consentis ou dons versés à des personnes morales »*, défaut de pièces justificatives ou dons en espèces supérieurs à 1 000 francs. 1 466 comptes de campagne ont été approuvés. Cent trente-cinq candidats fautifs seront déférés devant les tribunaux administratifs qui auront trois mois pour confirmer ou infirmer l'avis de la commission. En cas de confirmation, le candidat tête de liste élu est déclaré inéligible pour un an. Le jugement des tribunaux administratifs est susceptible d'appel en Conseil d'Etat. Ce recours est suspensif.

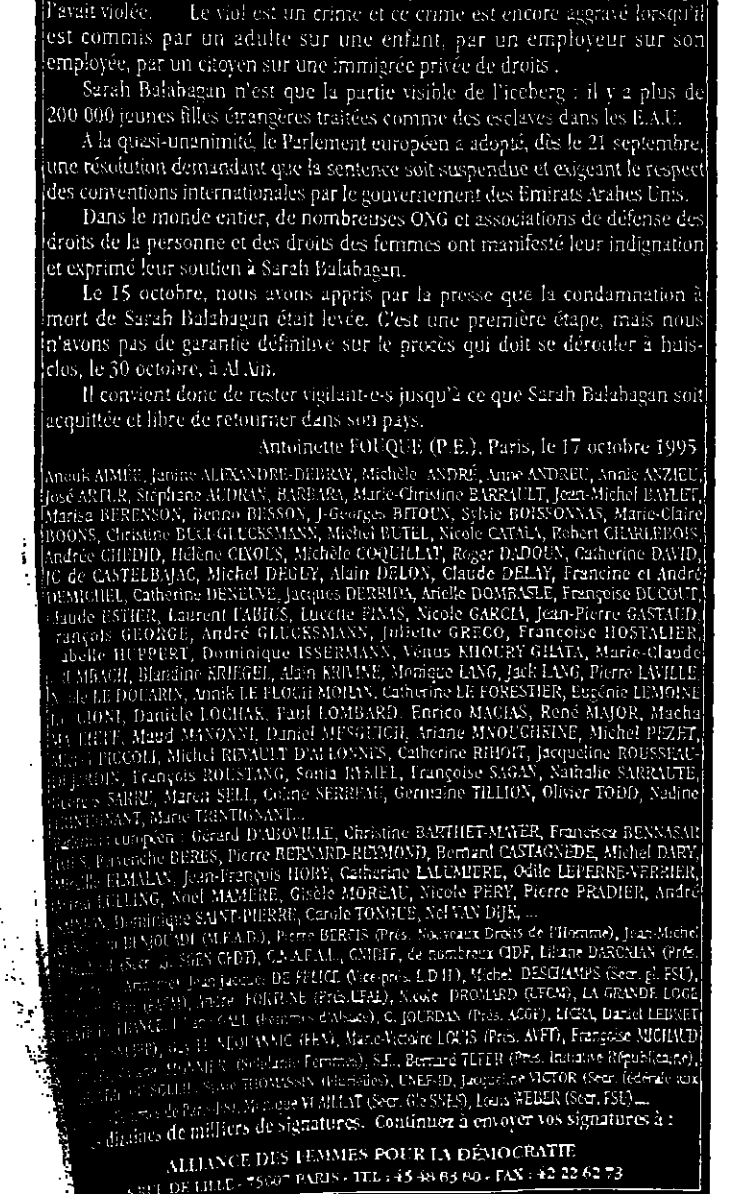
DÉPÊCHES

■ **CHÔMAGE : le chômage des jeunes** a fortement progressé en trois ans, touchant près d'un jeune sur deux (45 %) en mars 1994, alors qu'il ne frappait qu'un jeune sur trois en mars 1991, selon une étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) publiée vendredi 20 octobre.
L'étude montre que l'accès à l'emploi reste plus facile pour les jeunes sortis de l'enseignement supérieur avec au moins un niveau bac + 2. Pour ces catégories, le risque de chômage est deux fois moins fort que pour les jeunes qui n'ont que le niveau du baccalauréat.

■ **MAIRES : Alain Juppé** a reçu, vendredi 20 octobre, à l'hôtel Matignon, une délégation de l'association des maires de France conduite par son président Jean-Paul Delevoye (RPR), sénateur et maire de Bapaume (Pas-de-Calais). Le chef du gouvernement qui était accompagné du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a évoqué *« les contraintes liées à la lutte antiterroriste et la vigilance qui s'impose aux élus et à tous les responsables publics »*, notamment les *« consignes de sécurité afférentes aux entrées et sorties d'écoles »*.

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : la loi pour le développement rural** que prépare le gouvernement sera axée *« autour du développement et de la consolidation du tissu économique et devra couvrir tous les aspects de la vie rurale : agriculture, pluriactivité, services publics, commerce, artisanat, PME et logement »*, a déclaré vendredi 20 octobre à Rouen, devant le Conseil national des économies régionales (CNER), le secrétaire d'Etat au développement rural, Raymond-Max Aubert.

■ **FONCTION PUBLIQUE : la Cour des comptes organise**, en association avec *Le Monde* et la Société française de finances publiques, un colloque sur la fonction publique, lundi 23 et mardi 24 octobre, à l'occasion du cinquantenaire des textes relatifs à la fonction publique. Des spécialistes s'interrogeront sur l'actualité des principes posés à la Libération et leur avenir dans le contexte européen. Renseignements : (16-1) 42-98-98-79.



Les syndicats de fonctionnaires retardent leur décision sur une nouvelle grève générale

Les « modérés » veulent attendre les résultats de rencontres avec M. Puech

Les sept organisations syndicales de la fonction publique, réunies vendredi 20 octobre à Paris, ont décidé d'attendre de nouvelles rencontres avec le ministre, Jean Puech, pour décider d'un éventuel prolongement de la grève générale du 10 octobre. La CGT, FO et la FSU proposaient, sans attendre, de décider d'une nouvelle action, mais elles ont finalement accepté le compromis souhaité, notamment, par la CFDT.

L'UNITÉ a été préservée. Non sans mal : il a fallu trois heures et demie de discussions et l'acceptation d'un compromis par la CGT, FO et la FSU, vendredi 20 octobre, à la Bourse du travail, pour que les sept fédérations de fonctionnaires, partagées sur les dernières propositions gouvernementales, tombent d'accord sur la suite à donner à leur mouvement.

La CGT, Force ouvrière et la FSU voulaient appeler à une nouvelle grève générale unitaire des fonctionnaires, car elles estiment que le ministre de la fonction publique, Jean Puech, n'a pas apporté de réponse satisfaisante à leurs revendications (*Le Monde* du 21 octobre) et qu'elles n'ont rien à espérer du rendez-vous qu'il leur propose. La CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA font, au contraire, une lecture optimiste de la lettre de M. Puech ; aussi désiraient-elles attendre le résultat de la rencontre proposée par ce dernier pour décider d'une suite éventuelle à la grève du 10 octobre.

L'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes, regroupant la FEN et les autonomes) souhaitait, en outre, patienter jusqu'à la mi-novembre pour lancer un éventuel appel à la grève : c'est à cette date, au terme des débats parlementaires sur la protection sociale, que le premier ministre annoncera ses projets en matière de retraite des fonctionnaires. L'UNSA estime que ceux-ci doivent garder leurs forces pour le cas où M. Juppé déciderait une réforme du code des pensions, dossier qu'elle juge *« encore plus important »* que celui des salaires.

MENACES SUR LES RETRAITES

FO, la CGT et la FSU ont accepté de céder au « groupe des quatre » afin de préserver l'unité syndicale. Elles savent bien que le succès du 10 octobre est largement dû à l'union qui avait prévalu entre les sept syndicats. Alors que la CFDT, la CFTC et la CGC manifestaient le souci de *« ne pas faire de procès d'intention »* au gouvernement, l'UNSA a proposé une solution de compromis, qui a été retenue : écouter les propositions du ministre de la fonction publique et se réunir à nouveau pour faire le point au début du mois de novembre.

Si les organisations *« n'obtiennent pas de réponses positives aux exigences exprimées par les personnels »*, précisent-elles dans un communiqué commun, elles décideront une nouvelle riposte *« dans la logique et l'ampleur des actions du 10 octobre »*. La menace d'une nouvelle grève générale est ainsi installée.

Roland Gaillard, secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires FO, s'est félicité que *« le front unique ait été maintenu »*. Bernard Lhubert, secrétaire de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, partageait ce point de vue, ajoutant qu'il faudrait *« aller vers une nouvelle action de grande ampleur »* et que le communiqué *« laisse cette porte ouverte »*. Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, se déclarait *« satisfait »* du résultat obtenu. *« Si le gouvernement s'imaginait qu'il pouvait compter sur la division des fédérations de fonctionnaires, je crois qu'il a échoué. Nous manifestons aujourd'hui notre détermination à continuer ensemble, à peser ensemble »*, a-t-il souligné.

Bien que l'unité ait été préservée, le communiqué diffusé par les sept syndicats traduit la persistance de divergences. Sous l'influence de la CGT, de FO et de la FSU, il précise que les revendications sur le service public, l'emploi et les salaires *« restent à satisfaire »*. A la demande de l'UNSA, de la FSU et de FO, les sept indiquent que *« les menaces se précisent sur les systèmes de retraite des trois fonctions publiques »*. Sur l'insistance des « contestataires », enfin, le communiqué indique que les organisations de fonctionnaires sont *« déterminées »* à faire prendre en compte les revendications des personnels *« par des négociations qui doivent s'engager immédiatement et par le maintien d'une pression continue dans l'unité »*.

Rafaële Rivais

Désaccord entre ministres sur la pollution et l'automobile en ville

LE PROJET DE LOI en préparation sur la pollution de l'air empoisonne l'atmosphère entre le ministère des transports et le ministère de l'environnement *(lire notre éditorial page 14)*. Dans un entretien publié vendredi 20 octobre par *Le Parisien*, sous le titre : « Pas question de limiter les voitures dans Paris », Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, souligne que les pics de pollution enregistrés durant l'été à Paris et le 10 octobre se sont produits alors que la circulation n'était pas à son maximum. M. Pons déclare ne pas croire *« à certaines approches (...) qui consisteraient à limiter la mobilité des personnes »*.

Mme Lepage, ministre de l'environnement, a d'autant plus mal reçu cette appréciation qu'elle se trouvait, le même jour, à Strasbourg, au congrès de France Nature Environnement, la fédération des associations de protection de la nature. *« Il n'est pas question d'interdire la circulation, mais on doit la limiter les jours de grande pollution et donner de la place à d'autres moyens, comme les transports en commun ou le vélo »*, a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse. Elle en a profité pour critiquer à son tour le projet de canal Rhin-Rhône, relancé par le gouvernement Balladur et officiellement soutenu par le ministère de l'équipement et des transports. Qualifiant de *« pharaonesques »* les travaux prévus pour un budget de 17 milliards de francs, Mme Lepage a demandé : *« Est-ce bien raisonnable dans une période de rigueur budgétaire ? Est-ce seulement nécessaire ? »*

Ancien ministre de l'environnement, Brice Lalonde estime, lui, qu'une nouvelle loi sur l'air n'est pas nécessaire. *« Les juristes préfèrent les lois, c'est normal*, dit-il à l'adresse de l'ancienne avocate, *mais j'ai moi-même fait rédiger un décret, publié au* Journal officiel *du 25 octobre 1991, qui autorise les restrictions de circulation en cas de pollution. »* De toute façon, selon le président de Génération Ecologie, *« les mesures à prendre aujourd'hui ne relèvent plus du ministère de l'environnement, mais de l'Etat, qui doit nommer un patron unique de la circulation en région parisienne et autoriser le péage urbain »*.

Mme Lepage, cependant, tient beaucoup à sa loi sur l'air, son « grand chantier », au même titre que la préparation du code de l'environnement. Elle n'est pas très favorable à l'instauration d'un péage urbain, qui introduirait *« une nouvelle discrimination »* sans garantie de résultat, mais elle n'admet pas qu'un collègue de gouvernement, médecin de surcroît, la contredise sur une question où il y va de la santé publique.

Roger Cans

RÉGIONS

Les dirigeants des villes nouvelles réclament l'aide de l'Etat

LES ÉLUS des sept villes nouvelles redoutent de ne plus avoir les moyens financiers pour maintenir la mixité sociale de leurs quartiers. Ils soumettent désormais la construction de nouveaux logements à une renégociation de leur dette, qui s'élève à plus de 12 milliards de francs, soit 17 000 F par habitant.

Le logement et les quartiers en difficulté ont été au centre des travaux de l'assemblée générale de l'association des élus des villes nouvelles, il y a quelques jours à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Entre 1975 et 1995, les villes nouvelles ont produit 180 000 logements (150 000 en Ile-de-France et 30 000 en province), soit une moyenne annuelle de 10 000 habitations dans les premières années et de 7 500 en fin de période. Aujourd'hui, les reliquats de zones d'aménagement concerté (ZAC) représentent un réservoir de 100 000 logements, qui serait très utile au ministre concerné, Pierre-André Périssol, pour renforcer son dispositif de lutte contre la crise du logement. Mais, alors même qu'ils gèrent l'achèvement de nouveaux quartiers, les élus des villes nouvelles sont confrontés à la dégradation de certaines zones, au point d'exprimer la crainte de *« vivre sur une poudrière sociale »*.

« Jusqu'à présent, nous n'avons pas connu d'explosion sociale, parce que grâce à l'intercommunalité, nous sommes parvenus à maintenir, dans nos quartiers les plus sensibles, un niveau d'équipements satisfaisant », explique Roland Nadaus (PS), président du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Saint-Quentin-en-Yvelines. Si certains quartiers de Trappes (Yvelines), Cergy (Val-d'Oise), Noisy-le-Grand (Seine-saint-Denis) ou Evry (Essonne) inquiètent les pouvoirs publics, jamais les incidents n'y ont pris l'ampleur des événements de Mantes-la-Jolie ou de Sartrouville, au printemps 1991, ni celle des émeutes qui secouent épisodiquement, depuis la même époque, Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise.

Depuis le milieu des années 80, les cinq villes nouvelles d'Ile-de-France construisent plus de logements non aidés que d'habitations financées par le prêt locatif aidé (PLA) ou le prêt d'accession à la propriété (PAP). *« Cette mixité implique de notre part un effort important d'entretien du patrimoine »*, souligne Isabelle Massin, maire (divers gauche) de Cergy. Des poches d'exclusion se sont formées, au fil des années, dans les quartiers les plus anciens, qui n'ont pas échappé aux erreurs d'architecture et d'urbanisme des années 70. Toutes gérées par la gauche, les villes nouvelles d'Ile-de-France réclament haut et fort l'aide de l'Etat, sous forme de la renégociation de leur dette, pour mener de front leur achèvement et la réhabilitation de ces quartiers. Les élus soulignent que le gros de cette dette est précisément constitué par les équipements de voisinage (écoles, centres de loisirs, installations sportives). *« Nous payons de notre endettement les moyens que nous avons mis en œuvre pour prévenir l'exclusion »*, continue M. Nadaus. *« A défaut de trouver un interlocuteur attentif au gouvernement, nous n'assumerons pas notre rôle de réservoir de logements »*, avertit Alain Richard (PS), président du SAN de Cergy-Pontoise, qui voudrait que l'Etat fasse pression sur la Caisse des dépôts, réticente à accorder des facilités financières à ces agglomérations. Les élus réclament aussi une augmentation significative de la part communale (actuellement 20 %) dans les attributions de logements. Ils estiment enfin que l'achèvement équilibré sur les plans économique et social de leurs agglomérations est prioritaire par rapport au développement en périphérie du bassin parisien.

Pascale Sauvage

Un million d'habitants

Créées dans les années 70, les villes nouvelles représentent aujourd'hui un million d'habitants et un millier d'élus locaux. Elles sont au nombre de sept, dont cinq en Ile-de-France, à savoir Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines), Evry-Ville-Nouvelle (Essonne), Sénart (Seine-et-Marne) et Marne-la-Vallée, cette dernière étant à cheval sur les départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne. L'Isle-d'Abeau (Isère) est située à l'est de l'agglomération lyonnaise. La ville nouvelle de Berre-L'Etang (Bouches-du-Rhône) est aux portes de Marseille.

Un village africain à Marne-la-Vallée

DES POCHES D'EXCLUSION se sont formées au fil des ans dans certains quartiers – parmi les plus anciens – des villes nouvelles. La commune d'Emerainville (Seine-et-Marne), dans le périmètre de Marne-la-Vallée, abrite ainsi un véritable village africain, né il y a plus de vingt ans, dont la « ghettoïsation » devient préoccupante pour les élus.

Le problème est né de la commercialisation de quatre-vingts logements, le lotissement du Clos d'Emery, par la Société d'HLM du Val-d'Oise (SAVO), qui a mis en place un système de parrainage : tout acquéreur qui amenait un nouvel acheteur était exonéré d'une partie des frais financiers.

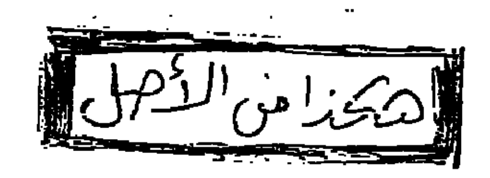
Plusieurs familles africaines ont ainsi acquis leur petite maison mitoyenne, et passé le mot à leurs amis, au point qu'aujourd'hui plus de la moitié des habitations appartiennent à des Maliens et à des Sénégalais, dont les chefs de famille sont pour la plupart employés de la Ville de Paris. Dès la sortie de l'école, des kyrielles de jeunes enfants s'éparpillent dans les rues, trop à l'étroit dans leur quartier aux cours exiguës. Les riverains du quartier se plaignent du bruit et de la dégradation de l'environnement, la nouvelle municipalité de droite s'inquiète de la polygamie et du déséquilibre entre la communauté africaine et la communauté française dans les deux écoles du bourg d'Emerainville. Selon la mairie, près de 80 % de la population du lotissement est étrangère, une proportion qui se retrouve dans les classes primaires.

De plus, certaines de ces familles connaissent des problèmes de ressources qui mettent en déséquilibre la copropriété du Clos d'Emery. Les îlotiers qui parcourent, à l'occasion, le dédale d'allées du lotissement ne décèlent pas chez ces familles africaines de réels problèmes d'insécurité, mais plutôt des conflits de voisinage. Mais les jeunes enfants vont grandir et tout le monde redoute l'installation de la délinquance, y compris les chefs de famille, qui comptent sur la religion pour empêcher leur progéniture de *« faire des bêtises »*.

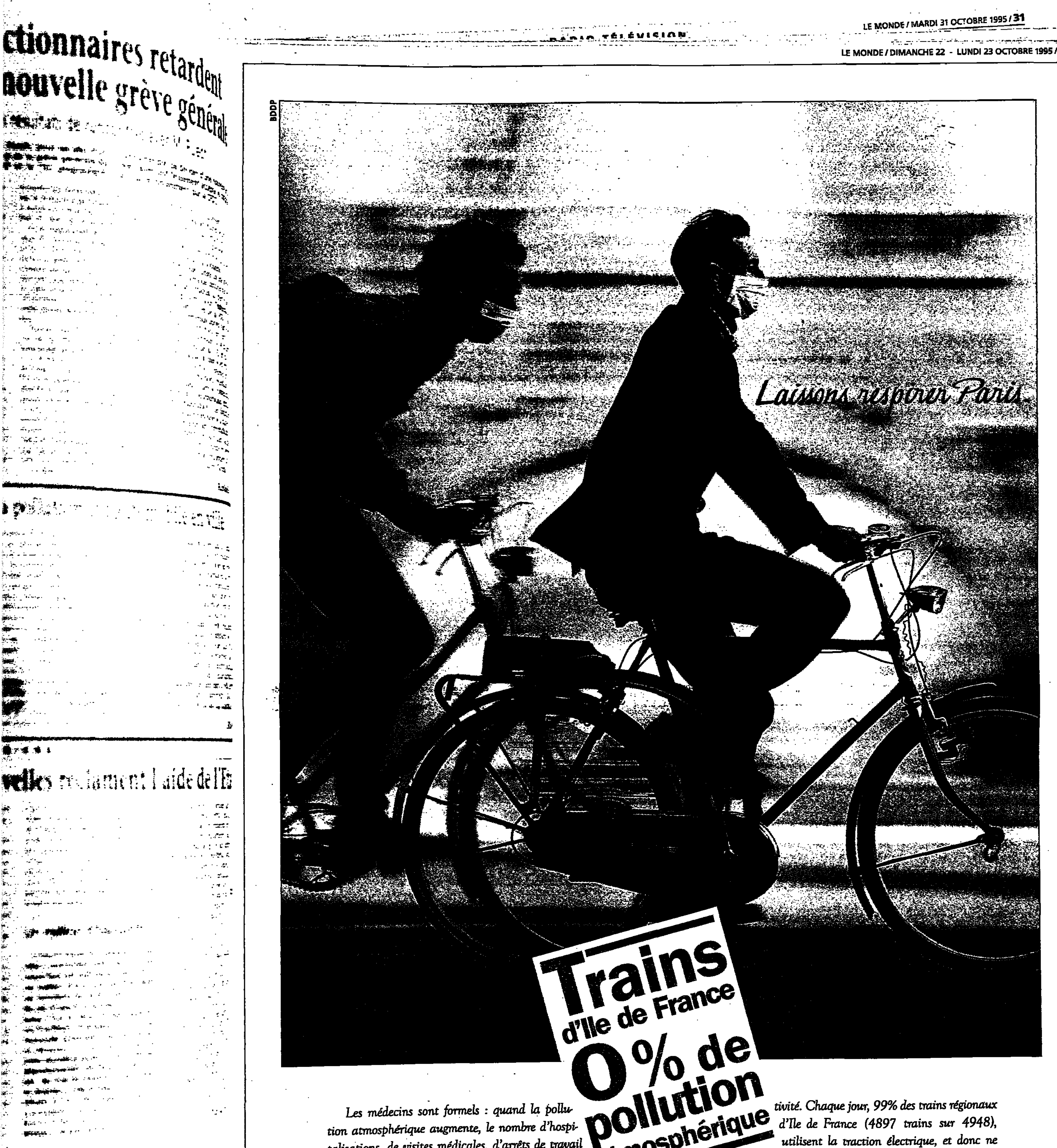
Depuis une dizaine d'années, ces familles, presque toutes musulmanes, réclament un lieu de culte. Une mosquée de fortune est née spontanément dans deux garages du quartier, que la mairie ne voit pas d'un bon oeil. Elle souhaiterait, progressivement, acquérir les maisons de familles désireuses de retourner dans leur pays d'origine, quitte à les aider à partir, et disperser, petit à petit, la communauté africaine.

« Nous sommes là pour toujours, nous sommes propriétaires de nos maisons et nous sommes bien entre nous », proteste Aboukarim Diallo, dont la parole fait autorité dans le village.

P. S.



هكذا من الأصل



0% de pollution atmosphérique

Les médecins sont formels : quand la pollution atmosphérique augmente, le nombre d'hospitalisations, de visites médicales, d'arrêts de travail augmente. Ce fléau écologique, dû en grande partie à l'émission de gaz polluants, coûte cher à la collectivité. Chaque jour, 99% des trains régionaux d'Ile de France (4897 trains sur 4948), utilisent la traction électrique, et donc ne polluent pas l'atmosphère lors de leur passage. Alors, plus on prendra le train, moins l'air sera pollué.

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

SNCF

EXCLUSION Des élus de villes festivalières se sont réunis, lundi 16 et mardi 17 octobre à Aurillac (Cantal), afin de réfléchir à la manière d'accueillir les jeunes vagabonds attirés par les manifestations culturelles. Selon eux, le rejet de ces populations hors des murs ne peut pas être une solution satisfaisante. ● UN DISPOSITIF D'ACCUEIL, s'il est efficace et allie un travail social avec le maintien de l'ordre public, est un moyen de toucher une population inaccessible aux services traditionnels. Les arrêtés municipaux interdisant, cet été, la mendicité ont été, dans les faits, peu appliqués. ● CES VAGABONDS, dont le nombre est évalué à 4.000, effectuent une tournée des festivals qui commence à Pâques, au Printemps de Bourges, et se termine fin août à Aurillac avec le festival de théâtre de rue. Ils se qualifient de *« zonards »*. Leur âge moyen est en baisse.

Des villes de festival tentent d'organiser l'accueil des jeunes vagabonds

Après les polémiques de cet été sur des arrêtés municipaux interdisant la mendicité, plusieurs maires se sont retrouvés à Aurillac. Constatant les impasses d'une option répressive, ils souhaitent définir de nouvelles méthodes de prise en charge

AURILLAC
de notre envoyée spéciale

L'été prochain, promis, on ne les prendra plus au dépourvu. Echaudées par la polémique estivale sur les arrêtés municipaux interdisant la mendicité, inquiètes de l'arrivée d'errants toujours plus nombreux, des villes festivalières se sont réunies, lundi 16 et mardi 17 octobre, à Aurillac (Cantal). Objectif : partager les expériences, mettre en avant des réussites mais aussi rendre publics des échecs. La saison dernière, les festivals de théâtre de rue d'Aurillac et de Chalon-sur-Saône, les Francofolies de La Rochelle, le Printemps de Bourges ou le Festival interceltique de Lorient ont mis en avant les difficultés des villes à accueillir ces jeunes en rupture. Les municipalités semblent dépassées par l'ampleur du problème. Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, est également à la recherche de solutions.

Organisée à l'initiative du Forum français pour la sécurité urbaine, cette rencontre a permis de montrer combien toutes les villes organisatrices étaient concernées. En effet, ces errants, évalués au nombre de quatre mille, jeunes pour la plupart, effectuent une véritable tournée des festivals. Le parcours débute à Pâques avec le Printemps de Bourges et se clôt fin août à Aurillac avec le festival Eclat. Un consensus s'est dégagé pour reconnaître que la répression – outre la dimension choquante de la volonté de « bouter les gueux hors des villes » – ne faisait que reporter le problème... dans la ville suivante. *« Les villes festivalières sont confrontées à un véritable défi : comment accueillir ces populations errantes ?*, a expliqué le nouveau maire d'Aurillac, Yvon Bec (PS). *La question est délicate, d'autant que ce n'est pas la manifestation culturelle qui crée ce phénomène ; elle cristallise un problème de toute une société. »*

UNE POLITIQUE SOCIALE

Patrick Chorowicz, chargé de mission au ministère de la jeunesse et des sports, a souligné que l'Etat était favorable à ce que les villes se constituent en réseau pour que *« les festivals soient l'occasion de développer une politique sociale en direction des errants »*. L'accueil durant les festivals, lorsqu'il est organisé, peut être un point d'ancrage pour toucher une population inaccessible aux services traditionnels.

Les solutions mises en œuvre jusque-là ont été diverses, et rarement satisfaisantes. A La Rochelle, par exemple, où le maire radical Michel Crépeau a, le premier, en juillet, interdit la mendicité, l'arrêté municipal n'a pas été appliqué, a reconnu Jean-Pierre Catala, coordonateur du centre communal de prévention de la délinquance de la ville. Il a admis que ce texte *« pris pour contrer le ras-le-bol de la population »* a surtout eu *« un effet dissuasif »*. Cette ville de bord de mer est confrontée à un double problème : l'arrivée d'une population d'errants dès le mois de mai, qui reste jusqu'à l'automne, et l'afflux de jeunes marginaux attirés par les Francofolies. Un terrain de football a été mis à la disposition de ces campeurs pendant le festival et un dispositif plus lourd, qui devrait fonctionner toute l'année, est envisagé pour les autres.

Ailleurs, on a parfois utilisé des méthodes musclées. Ainsi le correspondant du *Monde* présent lors du festival de Chalon-sur-Saône, du 20 au 23 juillet, avait remarqué le rôle de la police locale, chargée de *« trier le bon grain de l'ivraie dans les rues »* (*Le Monde* du 26 juillet). Finalement, un lieu d'hébergement provisoire fut ouvert pour les errants. A Lorient, la municipalité avait préféré la dissuasion en faisant arroser de manière intensive les pelouses et les jardins publics, lieux de halte des jeunes (*Le Monde* du 10 août)...

Aurillac, paniquée par l'arrivée de 1 200 jeunes errants, a choisi au contraire de les accueillir, mais est confrontée aujourd'hui au rejet d'une partie de la population locale. *« En 1986, nous avons comptabilisé cinq mille spectateurs lors du premier festival Eclat*, se souvient Jean-François Prévost, directeur du service culturel de la ville jusqu'à l'arrivée de la nouvelle équipe municipale. *Cette année, ils étaient plus de cinquante mille. Le plus surprenant a été l'arrivée de nouveaux festivaliers à partir de 1992, qui se sont installés sur un terrain de sport de la ville où rien n'avait été prévu. Ils n'étaient au début qu'une poignée de familles, avec quelques punks. »* L'année suivante, ils seront beaucoup plus nombreux, plus marginaux aussi. Et le terrain de sport est devenu un lieu de fête, *« un deuxième festival, le off du off »*, avec sa propre bande-son, au rythme des tam-tams.

ÉDIFICE PRÉCAIRE

« On se demande comment cela a pu nous tomber dessus, s'interroge encore M. Prévost, *à Aurillac, trente-trois mille habitants, loin des problèmes des grandes villes. »* La municipalité prend alors contact avec les autres villes festivalières et décide de suivre l'exemple de Bourges, qui a mis en place un accueil dans un gymnase. Depuis deux ans, une équipe des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa) gère le gymnase, fait payer un prix de 10 francs pour différents services : *« Comme cela, le gymnase n'est pas un squatt, et eux ne sont pas des mendiants mais des usagers »*, reprend François Chobeaux (*lire ci-dessous*).

Aujourd'hui, ce précaire édifice est remis en cause par l'exaspération des habitants proches du gymnase. Il va falloir trouver un autre lieu d'accueil, savoir comment réagir face au trafic de drogues – alcool, stupéfiants illicites ou médicaments. Et, surtout, faire face à l'incertitude du nombre de festivaliers, errants ou intégrés. L'arrivée massive de cinq cents *travellers* (voyageurs) britanniques adeptes du *New Age*, conduisant plus de 130 camions de fortune et venus organiser des *raves* sur le terrain de sport, a traumatisé l'équipe municipale. Comme l'a conclu Michel Marcus, délégué général du Forum français pour la sécurité urbaine, *« le coût social d'un festival n'est plus neutre, et les villes ont tout intérêt à travailler ensemble pour résoudre les mêmes problèmes »*.

Michèle Aulagnon

La priorité des maires de grandes communes

Dans les villes de plus de 30 000 âmes, où 23 habitants sur 1 000 sont des RMIstes (contre 9 pour 1 000 dans les communes plus petites), la première préoccupation sociale de la municipalité n'est plus, comme naguère, l'aide aux personnes âgées et l'accueil de la petite enfance, mais la lutte contre l'exclusion – notamment celle des jeunes – sous toutes ses formes. Tel est le principal enseignement d'une enquête (hors Paris) que vient de réaliser l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS).

Accueil et suivi social, actions de prévention, organisation d'une offre d'insertion : l'effort budgétaire de ces villes atteint 4,6 milliards de francs. Le partenariat avec l'Etat et les associations est jugé *« bon »*, alors que celui avec les départements et les régions est considéré comme *« moyen »*.

Quatre mille « zonards » de plus en plus fragilisés

AURILLAC
de notre envoyée spéciale

« Ils sont âgés de seize à trente ans. Accompagnés de chiens, vêtus, coiffés et parés selon les règles esthétiques de leur groupe d'appartenance, jamais seuls, sales, souvent dans des états seconds liés à l'utilisation massive d'alcool et de toxiques divers. Ils errent l'année durant de festival en festival, de gare en gare. Pas fugueurs, (...) pas clochards, ils se qualifient de zonards », écrivait, en 1994, François Chobeaux, chargé de mission jeunesse aux Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa), qui travaille auprès des jeunes dans les festivals de musique ou de théâtre.

A Aurillac, ce chercheur a brossé le portrait de ces errants qui inquiètent les villes. Il a fait état du vide relationnel dans lequel ces jeunes se sont trouvés à l'adolescence, des faiblesses des dispositifs mis en place lorsqu'une difficulté est apparue. Ainsi, presque tous les jeunes en errance ont vécu, avant leur départ définitif, des fugues initiatiques, à la suite de conflits familiaux.

De son expérience (*Le Monde* du 29 juillet), François Chobeaux a retiré que l'accueil, même précaire, pouvait permettre de renouer un lien. Cela est d'autant plus difficile que les jeunes développent souvent un discours de rupture et affirment avoir volontairement choisi ce mode de vie. *« Ces accueils précaires festivaliers permettent les confidences, et certains reconnaissent alors combien ils se sentent enfermés dans cette errance »*, explique-t-il. François Chobeaux est inquiet, car il dénombre de plus en plus de très jeunes (17-19 ans) parmi ces errants. Leur dégradation serait de plus en plus rapide. *« Ça cogne fort »*, dit-il, et le nombre de toxiques en circulation serait de plus en plus important.

TRAITER LES CAUSES

Bernard Quaretta, vice-président de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars), doit remettre, le 7 novembre, au secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence un rapport sur la restructuration du réseau d'hébergement. Médiateur, assisté de Danielle Huèges, chargé de convaincre les maires d'agir dans une optique d'insertion et non d'exclusion, Bernard Quaretta a expliqué pourquoi l'accueil des jeunes lors des festivals était important, même si ces derniers ne sont que 4 000 alors que le nombre de sans-abri dépasse les 200 000 personnes. *« La grande majorité de ceux qui sont sur les routes sont des gens fragilisés, qui ont été obligés de partir. Il faut mettre fin au mythe de l'errant qui a choisi son mode de vie, et à celui de la mendicité qui serait rentable »*, explique cet homme qui dirige depuis plus de vingt ans une association d'accueil et d'insertion à Dijon.

« Les arrêtés municipaux interdisant la mendicité ne traitent que les conséquences du problème et non les causes, continue-t-il. *Il faut parfois utiliser la répression, mais il est nécessaire de réfléchir à une autre réponse sociale. Les dispositifs existent, mais sont souvent mal utilisés. A Valence, le centre d'hébergement d'urgence est fermé au mois d'août. Les dysfonctionnements de ce type sont multiples. »*

M. A.

Controverse sur l'innocuité de certaines pilules contraceptives

Une décision des autorités britanniques est critiquée par les responsables français et européens

DATÉE du 18 octobre et signée des autorités sanitaires britanniques (le Committee on Safety of Medicines), une lettre vient d'être adressée à tous les médecins et pharmaciens d'outre-Manche. Ce document fait référence à plusieurs résultats (qui n'ont pas encore été publiés à ce jour) émanant de trois études centrées sur le problème de l'innocuité de certains contraceptifs oraux vis-à-vis du risque d'accidents thrombo-emboliques veineux (thrombose veineuse profonde, embolie pulmonaire).

Ces travaux indiqueraient que l'usage des pilules contraceptives *« dites de troisième génération »* serait associé à un risque thrombo-embolique veineux environ deux fois plus élevé qu'avec les autres pilules contraceptives de composition plus classique. Ces pilules de troisième génération, commercialisées en France depuis une dizaine d'années, concernent une part très importante (de 40 à 50 %) des femmes ayant recours à ce mode de contraception.

En fonction de ces seules données parcellaires, le Committee on Safety of Medicines a estimé nécessaire de formuler une série de recommandations, de restrictions d'utilisation de ces contraceptifs oraux. Cette décision s'est traduite sous la forme d'une alerte sanitaire de première urgence, déclenchant de vives polémiques dans la presse britannique. Elle a également profondément surpris et choqué la plupart des responsables de la jeune Agence européenne de médicaments.

Pour leur part, les responsables de l'Agence française du médicament ont fait connaître, vendredi 20 octobre, leur position. *« Les résultats de trois études épidémiologiques (...) semblent indiquer que l'utilisation de contraceptifs oraux combinés contenant un progestatif de troisième génération – désogestrel ou gestodène – entraînerait un risque d'accident thrombo-embolique veineux environ deux fois plus élevé que le risque observé avec les contraceptifs contenant d'autres progestatifs*, explique-t-on auprès de l'agence. *Il faut noter que l'augmentation du risque de thrombose veineuse sous contraceptif contenant les progestatifs de troisième génération et ceux contenant les autres progestatifs demeure faible, correspondant à environ cinq à dix cas supplémentaires pour 100 000 « années-femmes. »*

PRÉCAUTIONS NON RESPECTÉES

L'agence française souligne, par ailleurs, que l'augmentation observée du risque pourrait *« être due à des prescriptions préférentielles de ces contraceptifs oraux de troisième génération à des patientes présentant plus de risques de développer de tels accidents cardio-vasculaires »*. En d'autres termes, l'augmentation – minime – du risque observée pourrait bien n'être que la conséquence du non-respect des précautions officielles d'emploi de ces substances.

Les responsables européens et français, parmi lesquels le professeur Jean-Michel Alexandre, soulignent que les résultats finaux des trois études en cause concernant les risques non plus veineux mais artériels (infarctus du myocarde et accidents vasculaires cérébraux), tout en n'étant pas disponibles, pourraient bientôt conclure à une diminution des risques pathologiques. *« Les données actuellement connues des trois études sont en cours d'évaluation. (...) Des modifications dans les modalités d'utilisation de ces médicaments ne peuvent donc pas être encore définies*, souligne-t-on à Paris. *L'agence du médicament prendra les mesures nécessaires dans les meilleurs délais si l'évaluation en cours le justifie. »*

Il s'agit là de l'une des premières oppositions publiquement formulées entre les responsables britanniques du médicament et leurs homologues de l'Hexagone et de la Communauté européenne. Tout en confiant ne pas comprendre les vrais fondements d'une telle politique d'alerte immédiate, les responsables français et européens ont bon espoir de voir la raison l'emporter.

Jean-Yves Nau

Ne pas interrompre sa contraception

Les responsables de l'Agence française du médicament ont rappelé, vendredi 20 octobre, les principales données à suivre en ce qui concerne l'utilisation des contraceptifs de troisième génération. *« Dans l'immédiat, il est vivement déconseillé d'interrompre une contraception orale en cours*, précise l'agence du médicament. *Il est par ailleurs rappelé que les femmes présentant des facteurs de risques thrombo-veineux (obésité, accidents familiaux de thrombose avant cinquante ans, varices) doivent être régulièrement suivies. Quant aux femmes présentant des antécédents personnels de thrombose veineuse, les contraceptifs oraux leur sont totalement contre-indiqués, comme cela est mentionné dans les autorisations de mise sur le marché de ces médicaments. »* Les contraceptifs de troisième génération au centre de cette polémique sont les suivants : Cycléane, Mercilon, Varnoline, Minulet, Moneva, Phaeva, Triminulet et Cilest.

M. Bayrou modifie le rythme de la réforme universitaire

AU LENDEMAIN de son annonce controversée concernant l'ouverture d'une consultation d'un an sur l'avenir de l'Université, François Bayrou a rectifié le tir, vendredi 20 octobre, en affirmant que *« le statut de l'étudiant* [verrait] *le jour au premier trimestre de 1996, et l'architecture d l'Université au deuxième trimestre »* (*Le Monde* du 21 octobre). Répondant aux vives impatiences des syndicats d'étudiants, le ministre de l'éducation nationale a précisé, à Pau, que *« le rôle, la place de l'étudiant à l'université, les aides qui lui sont offertes vont être définis, précisés, rendus plus justes »*. *« Je veux que les étudiant soient consultés jusqu'à la base*, a souligné M. Bayrou, *mais il ne faut pas traîner. »*

■ **NOMINATION : le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière a été nommé**, vendredi 20 octobre, premier vice-président chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris. Le juge Bruguière conserve la maîtrise des dossiers de terrorisme qu'il instruit actuellement.

■ **JUSTICE : Jean Anciant, maire (PS) de Creil (Oise), a été mis en examen**, jeudi 19 octobre, pour *« détournements de fonds publics »* dans l'affaire « Oise Habitat », office intercommunal HLM dont il préside le conseil d'administration et dont le directeur, Albert Dubreuil, a été incarcéré le 12 juillet.

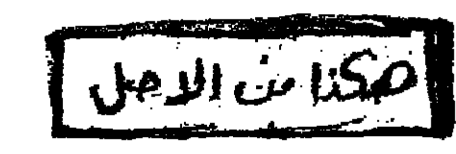
L'Union syndicale des magistrats met en garde M. Toubon

IRRITÉ par les critiques du monde politique à l'égard des magistrats, le président de l'Union syndicale des magistrats, Claude Pernollet, a rappelé, vendredi 20 octobre, au cours du congrès annuel de l'USM, que, *« dans une démocratie, personne n'était au-dessus des lois »*. *« Le patronat de droit divin n'est plus de mise, de même que la légitimité politique ne signifie pas l'impunité judiciaire*, a noté le responsable de ce syndicat modéré et majoritaire (53 % des voix aux élections professionnelles). *Ce que certains peuvent ressentir comme des excès n'est qu'une étape vers un nouvel équilibre. Il n'y a pas de revanche des juges, pas de règlements de comptes. »*

L'Union syndicale des magistrats se félicite de la progression du budget de la Place Vendôme et de la réforme du protocole qui améliore la place de la justice au sein de l'Etat. Mais elle se montre sévère à l'égard de la pratique de nomination de M. Toubon. *« L'alternance politique, fruit du verdict électoral et donc de la volonté populaire, ne doit pas se traduire par une vague de changement des titulaires des postes élevés de la magistrature*, soulignait M. Pernollet. *La justice ne doit pas évoluer au gré du balancier des urnes. »* L'USM souhaite que la nomination des procureurs généraux soit désormais soumise au Conseil supérieur de la magistrature, qui comporte, depuis 1993, des magistrats élus par leurs pairs.

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, n'appréciait qu'à moitié ce discours. Rappelant que les magistrats n'avaient d'autre légitimité que d'appliquer les lois arrêtées par le peuple, le ministre a critiqué à demi-mot l'attitude de certains magistrats, et notamment celle du procureur de Paris, Bruno Cotte, qui a considéré qu'Alain Juppé avait commis un délit d'ingérence dans l'affaire de son appartement parisien. *« Il ne faut pas que l'obsession de l'indépendance se traduise par une remise en cause de la démocratie et du pacte républicain tel que nous l'avons défini depuis la Révolution*, affirmait le ministre. *Le droit de remontrance, les applications discrétionnaires de la loi ne sont plus de mise depuis plus de deux cents ans. »*

Anne Chemin



La justice suédoise refuse l'extradition d'Abdelkrim Denèche

La France soupçonne toujours l'Algérien d'être impliqué dans l'attentat du 25 juillet

Dans un arrêt rendu vendredi 20 octobre, la Cour suprême fédérale suédoise a refusé l'extradition vers la France de l'Algérien Abdelkrim Denèche, soupçonné par la police française d'être impliqué dans l'attentat du 25 juillet à la station de RER Saint-Michel. Le ministre de la justice, Jacques Toubon, a *« regretté »* cette décision de la plus haute instance judiciaire suédoise, estimant que cette *« piste »* demeurait *« sérieuse »*.

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

La France, qui soupçonne Abdelkrim Denèche d'être impliqué dans l'attentat du 25 juillet à la station de RER Saint-Michel, avait lancé un mandat d'arrêt international contre lui, *« pour assassinats et tentative d'assassinats »*, et demandé, le 29 août, son extradition. Mais la Cour suprême de Stockholm a estimé, dans son arrêt du vendredi 20 octobre, que ce ressortissant algérien résidant en Suède possédait un solide alibi pour le jour de l'attentat et qu'il ne pouvait être livré aux autorités françaises. L'enquête suédoise avait conclu que certains points demeuraient douteux dans l'emploi du temps de M. Denèche pour la journée du 25 juillet, et que ce dernier avait fait des déclarations contradictoires. Toutefois, la Cour rappelle que le premier interrogatoire a eu lieu un mois après l'attentat. Dès lors, estime-t-elle, il n'est pas étonnant qu'il ne se souvienne plus exactement de ce qu'il a fait ce jour précis.

La Cour considère qu'Abdelkrim Denèche s'est bien rendu, ce fameux 25 juillet, au bureau de la Sécurité sociale d'une banlieue de Stockholm où il habitait, puis au guichet de la poste du quartier où, *« à 17 h 23 »*, selon les relevés de la caisse, il a retiré de l'argent. Parmi les témoins entendus, un seul – une voisine de la famille Denèche – tendrait à indiquer qu'il *« était parti »* le 25 juillet, mais ce témoignage imprécis est contredit par une autre personne *« qui se trouvait avec cette voisine au moment des observations »*. Une autre locataire a affirmé *« avoir parlé* [ce jour-là] *avec Denèche dans l'escalier vers 18 heures »*.

La Cour considère donc que les indices établissant que M. Denèche se trouvait bien dans l'après-midi du 25 juillet *« dans la région de Stockholm »* sont *« si forts »* que la demande d'extradition repose sur des bases erronées. Un des juges a tout de même émis des réserves. Il estime que l'enquête ne *« permet pas d'exclure totalement que Denèche était bien à Paris le jour de l'attentat »* et que, dans ce cas, l'extradition était envisageable.

UN « MILITANT VOLONTAIRE »

Le dernier mot reviendra au gouvernement, qui ne peut, bien entendu, désavouer la Cour suprême. L'Algérien, maintenu en détention depuis le 21 août, ne sera pas libre pour autant car la police de sécurité suédoise (Säpo) le *soupçonne d'avoir entretenu des* liens avec des *« organisations terroristes »* et réclame son expulsion. Dans un entretien au quotidien *Expressen* du 27 septembre, Abdelkrim Denèche déclarait être un *« militant volontaire »*. *« Notre mission,* disait-il, *est de révéler le terrorisme d'Etat en Algérie et son mandant, le néocolonialisme français. Je suis un membre du GIA-LTE, qui est une organisation pacifique dont les activités s'étendent aux Algériens qui vivent en Suède et en Europe en général. »*

Plusieurs scénarios sont maintenant envisageables. Le gouvernement suédois, estimant que le dossier de la Säpo est convaincant, peut décider de l'expulser vers un pays disposé à l'accueillir. Son avocat affirme cependant qu'il veut rester en Suède. Faute d'asile, il pourrait, en fait, continuer à y vivre en étant soumis à un contrôle judiciaire. Enfin, il pourrait quand même être livré à la France – en application, non plus du code pénal et des règlements sur l'extradition, mais de la loi antiterroriste. *« Un gros risque pour notre gouvernement,* indique un commentateur de la radio suédoise, *car des groupes extrémistes algériens pourraient être tentés de se venger. »* La Säpo a récemment laissé entendre que plusieurs organisations terroristes – sans préciser lesquelles – avaient tendance à utiliser la Suède comme *« relais »* ou *« bases »*.

Alain Debove

M. Toubon « regrette » la décision de Stockholm

Jacques Toubon a *« regretté »*, vendredi 20 octobre, la décision de la Cour suprême fédérale suédoise de refuser l'extradition d'Abdelkrim Deneche. *« C'est un acte souverain de la justice suédoise, j'en prends acte, mais je le regrette, ayant avec le gouvernement demandé cette extradition »*, a dit le garde des sceaux. *« La piste Deneche est une piste sérieuse, je l'ai toujours dit »*, a-t-il insisté. Revenant sur le refus suédois, il a ajouté : *« Autant il existe dans notre pays une vraie solidarité entre tous, comme les familles politiques, autant entre les différents pays, d'Europe ou non, il n'y a pas suffisamment de solidarité. »*

Selon M. Toubon, *« un certain nombre de pays n'attachent pas la même importance que nous à l'intégrisme islamique, ou cherchent à s'en préserver »*. Le ministre a *« lancé un appel à l'ensemble des nations européennes »* pour *« une véritable solidarité humaine, politique et judiciaire »*.

Le juge Halphen s'est rendu au conseil régional d'Ile-de-France

Il enquête sur les passations de marchés

LE JUGE d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, a effectué, vendredi 20 octobre, un *« transport de justice »* au siège du conseil régional d'Ile-de-France. Chargé de l'enquête sur les fausses factures de la région parisienne, le magistrat s'est brièvement entretenu avec le président (RPR) de l'assemblée régionale, Michel Giraud. Ce dernier n'a fait aucun commentaire public sur la visite du juge. De source proche de l'enquête, on confiait, vendredi soir, qu'il n'avait eu avec M. Halphen qu'une *« conversation informelle qui ne peut être assimilée à une audition »* et qu'au demeurant *« M. Giraud n'est pas mis en cause dans ce dossier »*.

Le juge Halphen a obtenu communication de certains documents liés à la passation de marchés régionaux, et questionné plusieurs collaborateurs de M. Giraud. Il devait procéder à de nouvelles auditions au début de la semaine. M. Halphen s'était déjà rendu, au mois d'octobre 1994, au conseil régional d'Ile-de-France, où il avait conduit une perquisition dans les bureaux du groupe RPR (*Le Monde* daté 30-31 octobre 1994). Le juge s'intéressait alors aux activités de l'ancien policier Rémy Halbwax, devenu chargé de mission auprès de l'ancien ministre Robert Pandraud, qui présidait justement le groupe des élus régionaux du RPR. Les deux hommes ont été mis en examen par le juge Halphen.

Un an plus tard, les enquêteurs cherchent si un lien peut être établi entre M. Halbwax, qui percevait des salaires de la société Elyo – filiale de la Lyonnaise des eaux autrefois dénommée Cofreth –, et les marchés obtenus par cette entreprise auprès de la région, notamment en matière de chauffage collectif dans les lycées. Répondant à l'opposition régionale, M. Giraud avait certifié, le 24 novembre 1994, qu'aucune irrégularité n'avait été commise sur ces marchés. Mis en examen le 2 février pour *« abus de biens sociaux »* dans ce dossier, Raymond Roux, le directeur général d'Elyo – qui compte parmi ses cadres supérieurs le frère de Michel Giraud –, a été mis en examen le 15 septembre, cette fois par le juge toulonnais Thierry Rolland, chargé du dossier de corruption visant Maurice Arreckx. Les enquêtes convergentes du conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke et des juges Rolland et Halphen avaient permis la découverte d'un compte suisse ouvert en 1991 par le dirigeant d'Elyo, à partir duquel étaient effectués des versements au profit de destinataires politiques (*Le Monde* du 13 septembre).

H. G.

CARNET

DISPARITION

Don Cherry

Un voyageur du jazz

LE TROMPETTISTE et compositeur noir américain Don Cherry est mort, jeudi 19 octobre, en Espagne, des suites d'une maladie du foie. Né le 18 novembre 1936 à Oklahoma City, il était âgé de cinquante-huit ans.

« Je ne me suis jamais vraiment considéré comme un trompettiste, je pensais plutôt à chanter avec la trompette. » Dans un entretien publié dans le mensuel *Jazz Magazine* en octobre 1978, Don Cherry rappelait ainsi son rapport étroit à l'expression vocale que l'on retrouve, tant dans ses compositions que dans son jeu d'instrumentiste. Il évoquait aussi son goût du voyage, de la rencontre, ce qui chez lui poussa au plus loin l'idée d'un nomadisme musical durant ses quarante ans de carrière.

Lors de ses concerts, Don Cherry, assis en tailleur sur un tapis, adoptait la pose d'un sage. Près de lui, quelques percussions, une flûte en bambou et surtout cette trompette de poche pakistanaise dont il tirait de courtes notes, au timbre pincé, aigu. Cet instrument, presque jouet, faisait parfois rire les imbéciles, comme faisait rire, jusqu'à la haine, le saxophone en plastique d'Ornette Coleman, avec qui Don Cherry joue dès 1957.

Avec son ami d'enfance, le batteur Billy Higgins, Don Cherry participe aux premiers enregistrements d'Ornette Coleman. De cette période naîtra une amitié forte. C'est aussi auprès du saxophoniste que le trompettiste rencontre le batteur Ed Blackwell et le contrebassiste Charlie Haden. En décembre 1960, ils participent au disque *Free Jazz*, œuvre fondatrice perçue comme un cri de guerre alors qu'elle ne vise qu'à être un acte créateur. Signe non négligeable, Don Cherry, au début des années 60, côtoie les saxophonistes les plus influents de l'évolution du jazz : John Coltrane, Steve Lacy, Sonny Rollins, attiré par les propositions de la *new thing*, Archie Shepp et Albert Ayler.

Au Festival de jazz de Berlin, en 1968, il s'installe avec des percussions, un gamelan balinais, des flûtes, affirmant son intérêt pour ce qu'à l'époque on n'appelle pas encore les musiques du monde. A Paris, il invente un duo magique avec le batteur Ed Blackwell. Il s'intéresse à l'Orient, à l'Afrique, étudie la musique contemporaine, reste impossible à situer. Il va s'installer en Suède, où il a rencontré sa femme Mokti, et y organise une sorte de communauté artistique d'enseignement et d'échanges.

Tout le passionne. Dans les années 70, on l'entendra passer du reggae à l'improvisation free, de la musique turque à la direction de grandes formations au sein du Jazz Composer's Orchestra. Il fonde par la suite Old and New Dreams, pour jouer la musique qu'il avait créée avec Ornette Coleman, Codona, un trio consacré à l'improvisation, joue avec l'une des rythmiques du créateur du Velvet Underground, Lou Reed, et l'on trouva en définitive totalement logique de l'entendre dans Rip, Rig and Panic, formation funk dont le nom vient d'une composition de Roland Kirk et dont la chanteuse est sa fille, Neneh Cherry.

Au Festival de jazz de Nancy, en 1993, il était apparu fatigué auprès de son frère éternel en musique, Ornette Coleman. Etrangement, Don Cherry n'a pas généré de descendance musicale affirmée mais reste auprès des jeunes musiciens comme l'une des références majeures d'une musique ouverte et généreuse. En France, Jac Berrocal ou Pierre Bastien sont ceux qui ont approché au plus près de ses conceptions, parfois naïvement énoncées, chargées d'une beauté tendre et gamine.

Sylvain Siclier

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 20 octobre sont publiés :

● **Fonction publique territoriale** : deux décrets et plusieurs arrêtés modifiant l'organisation des concours et des examens dans la fonction publique territoriale.

● **Agriculture** : un décret relatif à la déduction du revenu implicite du capital foncier de l'assiette des cotisations sociales agricoles.

● **Automobile** : un décret instituant une aide à la reprise des véhicules automobiles de plus de huit ans en cas d'acquisition d'un véhicule neuf, ainsi qu'un arrêté relatif à l'application de ce décret.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– De la part de Stéphanie, pour

Christophe.

Joyeux anniversaire.

– Les pounoutes et leur père,
souhaitent un délicieux cinquantième anniversaire à

Nicole RAMBOURG,
née Derzelle.

348, rue Lecourbe,
75015 Paris.

Disparitions

– A la veille du départ de la seconde étape de la Mini-Transat, la société ACI et la communauté des développeurs 4D s'associent à la tristesse de la famille de

Olivier VATINET,

disparu en mer au cours de la première étape de la course.

Décès

– Anduze-Lasalle,
Paulette Balme-Beugnot
et son mari,
Gérard Beugnot,
son épouse
et son fils Franck-Michaël,
Parents, alliés et amis,
ont le regret de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Georgette BEUGNOT,
née Thibaut,

décédée le 18 octobre 1995.

Ses obsèques ont eu lieu à Anduze, dans la plus stricte intimité.

Le Poulverel
30140 Anduze.
5, rue A.-de-Musset,
78760 Pontchartrain.

– M. et Mme Jacques Coutant,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Braconnier,
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges COUTANT,
officier de la Légion d'honneur,

leur père et grand-père,

survenu le 16 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année, en son domicile.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
M. et Mme J. Coutant,
2, square Jean-Legendre,
91540 Mennecy.
M. et Mme M. Braconnier
93, avenue de Mannassé
91540 Mennecy.

– Paris-Meudon.

Le président de l'Observatoire de Paris,
Le département d'astrophysique extragalactique et de cosmologie,
Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
L'unité de formation et de recherche de physique,
Tous ses collègues et amis, associés à sa famille et à ses proches,

ont la tristesse d'annoncer que

Nadine DREUX,

nous a quittés le 19 octobre 1995.

L'inhumation aura lieu le lundi 23 octobre à 11 heures. Tous ceux qui l'ont connue et aimée sont conviés à se retrouver au cimetière de Jouy-en-Josas (Yvelines).

– Jean-Yves Gillon,
Michaël et Chloé,
M. et Mme Léon Zyzek,
et famille,
M. et Mme Daniel Gillon,
et famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Evelyne GILLON,
née Zyzek,
chargée de recherche au CNRS,

survenu le 19 octobre 1995, des suites *d'une longue maladie.*

L'inhumation aura lieu le 23 octobre à 14 heures au cimetière d'Annemasse. Carré israélite, rue de la Paix, Annemasse.

Ni fleurs ni couronnes.

25, allée des Résidences-du-Salève,
74160 Collonges-sur-Salève.

– Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Danièle JUFFET,

le 19 octobre 1995.

Tél. : 43-20-82-82.

– Saint-Jean de Braye.

M. et Mme François Schneyder,
Mme Rose-Marie Turko Schneyder,
M. Jean Louis Schneyder,
M. Sylvain Schneyder,
ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe SCHNEYDER,
journaliste écrivain
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 19 octobre 1995, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 24 octobre, à 14 h 30 en la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans.

Sylvain Schneyder,
1, square Gay-Lussac,
78330 Fontenay-le-Fleury.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jean Bernard et Françoise Duhuit,
ses parents,
Marianne,
sa sœur,
Sa famille,
Et ses amis

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Romain,

survenu le 16 octobre 1995, à l'âge de vingt-trois ans.

14, rue du Maréchal-Joffre,
78000 Versailles.

Anniversaires de décès

– 22 octobre 1975.

Bernard,

toujours présent parmi nous et dans mon souvenir.

– Sensibles pensées pour

Mme COVELLO,

dont le rayonnement est inoubliable.

Taïga

– 23 octobre 1975

Il y a vingt ans disparaissait

Bernard GUYON,
doyen honoraire de la faculté
des lettres d'Aix-en-Provence.

Autour d'Elisabeth,
son épouse,
De Françoise Van Rossum-Guyon,
Paul-Marie, Robert, Catherine Marry,
Claire Morère, Gaston,
ses enfants,
Et de tous ses petits-enfants,
Parents, amis, collègues – lecteurs inconnus de Balzac, de Péguy, de Rousseau – de France, de Belgique, d'Egypte, des Etats-Unis et d'ailleurs, s'unissent par la pensée.

Agimus !

Elisabeth Guyon,
45, rue Rébeval,
75019 Paris.

– Le 21 octobre 1989, la nuit,

André MALET,
théologien, philosophe,

choisit d'entrer dans la mort.

Fort comme la mort est Amour (...)
Ses flammes sont des flammes ardentes :
Un coup de foudre sacré.
Les Grandes Eaux ne pourraient éteindre l'Amour
Et les fleuves ne le submergeraient pas.

Ct VIII, 6-7.

Nicole Malet et Paule Malet,
58, rue Grande,
77300 Fontainebleau.

Firmin RESNIK.

C'était l'été 1924,
c'était en automne 1983... le 21-10...

– Une pensée pour

Jean-Michel SALAGNON.

Avec amour,

Nathalie et Antoine.

– Pour le vingt-cinquième anniversaire *de la disparition de*

SAMSON FRANÇOIS,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, admiré, ou aimé.

– *Il* y a treize ans mourait

Elisabeth WEINER

Ses amis se souviennent.

Débats

L'accès au savoir sur l'Internet.

Dans le cadre du Temps des Livres, l'université Paris-VII-Denis-Diderot organise une journée de débat : l'Internet, l'*Université* et l'édition. Trois tables rondes seront animées par Christian Huitema (INRIA), Ignacio Ramonet et Francis Marmande, jeudi 26 octobre, amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, Paris 5e.

Expositions

Collection privée
Peintures à l'huile
Tél. : 42-63-41-47.

Atelier « Au Fils d'Indra »

L'exposition de broderies indiennes présentée du 18 au 24 octobre à la mairie du 13e arrondissement ne sera pas ouverte, par mesure de sécurité :

le dimanche 22 octobre

Colloques

– Le Consistoire israélite de Paris organise le dimanche 22 octobre 1995 de 9 heures à 19 heures, au palais du Luxembourg, un colloque sur la résistance spirituelle des juifs durant la seconde guerre mondiale, avec le grand rabbin René-Samuel Sirat, le grand rabbin André Chekroun, le président Moïse Cohen, M. Alfred Elkoubi, le professeur Maurice-Ruben Hayoun, le professeur André Caquot, de l'Institut, le recteur *Julius Carlebach, M. Claude Nataf.*
Renseignements : 40-82-26-00.

eil des jeunes vagab

La Crise d'octobre au Québec

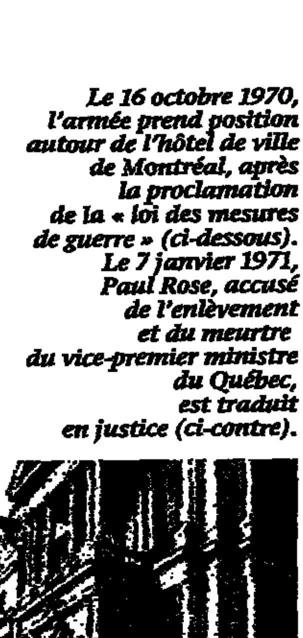
On posait couramment des bombes à Montréal dans les années 60, et, il y a vingt-cinq ans, le Front de libération du Québec (FLQ) enlevait un diplomate et un ministre, aventure qui devait s'achever par l'intervention de l'armée canadienne et par l'assassinat de l'un des otages

OCTOBRE 1970 est le point culminant d'une décennie agitée, celle de la « révolution tranquille », qui devait voir un Québec clérical et refermé sur lui-même entrer dans le monde moderne grâce à l'arrivée au pouvoir en 1960 du Parti libéral du Québec (PLQ). Celui-ci veut effacer la « Grande Noirceur », surnom des quinze ans de pouvoir quasi dictatoriaux de Maurice Duplessis.

L'accouchement des réformes ne sera pas sans douleur et, en définitive, la « révolution » moins tranquille qu'on ne le dit généralement. Car le courant nationaliste se développe parallèlement à la révolution tranquille menée par « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage. Au sein de son gouvernement, on trouve un certain René Lévesque, futur premier ministre souverainiste de la Belle Province.

Le Québec est alors en train de *« sauter du Moyen Age au XXe siècle »*, écrit Pierre Vallières, l'un des idéologues du Front de libération du Québec (FLQ) dans son autobiographie et credo révolutionnaire, *Nègres blancs d'Amérique*. Alors que, jusqu'en 1960, le thomisme était la philosophie officielle enseignée dans les universités – *« Il fallait une autorisation pour pouvoir acheter un livre de Sartre »*, se souvient Pierre Vallières –, les Québécois découvrent en vrac Marx, Freud ou Arthur Miller. Quelques-uns se plongent dans le *Petit manuel de la guérilla urbaine* du leader révolutonnaire brésilien Carlos Marighela. La révolution cubaine, les mouvements de libération latino-américains, algérien, irlandais vont inspirer des jeunes Québécois qui, comme le soulignera Pierre Vallières dans les années 80, ont à peine eu le temps d'assimiler ce qu'ils ont lu.

Le 16 octobre 1970, l'armée prend position autour de l'hôtel de ville de Montréal, après la proclamation de la « loi des mesures de guerre » (ci-dessous). Le 7 janvier 1971, Paul Rose, accusé de l'enlèvement et du meurtre du vice-premier ministre du Québec, est traduit en justice (ci-contre).





PHOTOS CANAPRESS

Le FLQ apparaît de façon spectaculaire le 7 mars 1963 en commettant des attentats à la bombe contre trois casernes de l'armée canadienne, début d'une longue série d'attentats en tout genre, rarement meurtriers il est vrai. Les felquistes, comme on les appelle, sont souvent des jeunes travailleurs, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt-cinq ans, issus des quartiers pauvres et francophones de l'est de Montréal, mais aussi des étudiants, des enseignants et même quelques ex-militaires de carrière...

En fait, le FLQ est plus une étiquette, que n'importe qui peut s'approprier, qu'une véritable organisation. *« Ce n'est pas un mouvement unifié, mais un rassemblement de groupes plus ou moins reliés organiquement, sinon carrément distincts, voire un simple sigle revendiqué par les partisans de la violence politique »*, écrit Louis Fournier dans une histoire du FLQ qui fait autorité sur le sujet. Aucune tentative de bâtir une organisation structurée et solide n'aboutira. Au sommet de l'Etat québécois, après une première vague de réformes, les libéraux se divisent sur la nécessité d'aller plus loin. René Lévesque quitte le PLQ pour fonder le Mouvement souveraineté-association qui deviendra le Parti québécois (PQ), actuellement au pouvoir.

Au printemps 1970, le PQ obtient 24 % des voix, mais seulement sept députés sur cent huit face à un Parti libéral dirigé par Robert Bourassa, qui rafle le reste des sièges de l'Assemblée nationale du Québec avec 44 % des suffrages, distorsion habituelle du scrutin uninominal à un tour. Au FLQ, où l'on a un peu lu Lénine, on croit possible d'*« accélérer l'Histoire »* : *« Nous avons cru un moment qu'il valait la peine de canaliser nos énergies, nos impatiences, comme le dit si bien René Lévesque, dans le Parti québécois, mais la victoire libérale montre bien que ce qu'on appelle démocratie au Québec n'est en fait, et depuis toujours, que la* democracy *des riches. »*

Les Québécois auront l'occasion d'entendre ces mots sur les ondes le 7 octobre 1970 lors de la diffusion du long manifeste d'un FLQ qui a décidé de *« mettre tout en œuvre pour que le peuple du Québec prenne définitivement en main son destin »*. La diffusion du texte, rédigé dans un langage très populaire, est l'une des conditions mises à la libération de James Richard Cross, un diplomate britannique enlevé deux jours plus tôt à son domicile montréalais. Cette escalade dans l'action terroriste ne fait pourtant pas l'unanimité dans les maigres rangs du Front.

Car si les felquistes ont de nombreux sympathisants, ils ne sont en tout et pour tout à ce moment-là que neuf révolutionnaires « professionnels ». Cinq sont partisans de ce que l'on serait tenté d'appeler l'« action directe », les quatre autres veulent d'abord *« bâtir une organisation »*. Les premiers, avec Jacques Lanctôt, constituent la « cellule Libération » qui prendra James Richard Cross en otage.

Quant aux quatre autres, le groupe de Paul et Jacques Rose, ils forment la « cellule Chénier » qui enlèvera puis assassinera le vice-premier ministre et ministre québécois du travail, Pierre Laporte. Paradoxe : ces derniers sont pourtant convaincus qu'*« on ne construit pas, on ne structure pas une volonté de lutte par des coups d'éclat »*, comme le souligne Francis Simard, l'un des quatre de la cellule Chénier, dans un livre paru en 1982 après sa sortie de prison. *« On était très romantiques »*, confiera des années plus tard Jacques Lanctôt, aujourd'hui éditeur, et poète à ses heures. *« On pensait obtenir facilement la libération des prisonniers politiques* [felquistes] *mais aussi sensibiliser la population et rallier les militants hésitants. »* Le FLQ pose six exigences à la libération du premier otage : la diffusion du manifeste du Front, la libération de vingt-trois militants, un avion pour Cuba ou l'Algérie, la réembauche de quatre cent cinquante personnes qui luttaient contre leur licenciement par le gouvernement fédéral, l'imposition d'une *« taxe volontaire »* de 500 000 dollars et, enfin, le nom du délateur qui, pour 50 000 dollars, a *« vendu »* les felquistes arrêtés en juin de la même année alors qu'ils préparaient l'enlèvement du consul des Etats-Unis.

LES autorités en acceptent deux : l'octroi d'un sauf-conduit pour La Havane ou Alger et la diffusion du manifeste. *« Ça ne peut pas faire grand mal »*, aurait dit le secrétaire d'Etat canadien Gérard Pelletier, rapporte René Lévesque dans ses mémoires. *« Grave erreur »*, commente-t-il, car *« une multitude de Québécois s'étaient reconnus* [dans le manifeste] : *que le Québec comptât 40 % des chômeurs canadiens, qu'il fût impossible à trop de nos gens de gagner leur vie en français, que l'Est montréalais eût ses taudis et le West End ses châteaux, qui pouvait l'ignorer ?* (...) *Dans l'opinion, ce terrorisme du terroir paraissait soudain plus proche, assez sympathique même. Il avait réussi à arracher aux autorités le droit de dire haut et fort ce que bien des gens se contentaient de murmurer tout bas »*.

Devant la modestie des concessions des autorités, le groupe de Paul Rose improvise un second enlèvement, celui du numéro deux du gouvernement provincial québécois. Ils ont trouvé les coordonnées de Pierre Laporte dans l'annuaire, n'ont même pas prévu des provisions et n'ont d'ailleurs pas d'argent. Ils appellent chez lui pour vérifier qu'il est là et le cueillent devant son pavillon de banlieue – près d'une base militaire – en train de jouer au ballon.

Ce rapt donne l'impression que le FLQ est une organisation puissante, structurée et coordonnée, capable de frapper où bon lui semble. Le tout jeune premier ministre québécois, Robert Bourassa – il n'a que trente-sept ans –, affirme sa volonté de négocier. Mais il n'a pas grand-chose à offrir, d'autant qu'à Ottawa c'est la ligne dure qui prévaut. Il s'y ralliera après avoir semblé en grand désarroi.

Son homologue fédéral, Pierre Trudeau, ne montre quant à lui aucun état d'âme. D'autant qu'une quinzaine de personnalités québécoises appellent à négocier – dont René Lévesque et le directeur du quotidien de l'intelligentsia, *Le Devoir*, Claude Ryan, qui prendra la tête du PLQ dans les années 80. M. Trudeau décide donc de frapper un grand coup *« par peur de perdre le contrôle de ce qui se* [passe] *au Québec »*, affirme Louis Fournier. Des grèves étudiantes et des meetings de soutien au FLQ sont en effet organisés. Le 15 octobre, les autorités offrent des sauf-conduits pour Cuba aux ravisseurs et déploient en même temps l'armée en décrétant la vieille « loi des mesures de guerre », aujourd'hui abrogée et qui a été remplacée par un texte moins répressif en 1988.

Quelque 450 personnes sont arrêtées sans mandat (dont la chanteuse Pauline Julien), en raison de leurs présumées sympathies felquistes, pour des périodes allant de quelques heures à plusieurs mois, 32 000 perquisitions sont effectuées sans que l'on mette la main sur les ravisseurs. On retrouvera le lendemain, dans un coffre de voiture, le cadavre de Pierre Laporte, mort étranglé. Le soutien moral dont jouissaient les ravisseurs disparaît alors totalement. Francis Simard expliquera ce crime, sans toutefois le justifier, par refus de *« plier, toujours plier, accepter, obéir, subir »*, face aux autorités et à leur intransigeance. *« Ceux qui, froidement et délibérément, ont exécuté M. Laporte, après l'avoir vu vivre pendant tant de jours, sont des êtres inhumains. S'ils ont vraiment cru avoir une cause, ils l'ont tuée en même temps que Pierre Laporte »*, déclare René Lévesque.

La « cellule Libération », qui, clandestinité oblige, n'a aucun contact avec l'autre groupe, annonce alors qu'elle suspend sa menace d'exécuter James Richard Cross. *« On ne pouvait pas aller au-delà de ce qu'on dénonçait,* dit Jacques Lanctôt. *Au Brésil, au Guatemala, la police torturait. La violence au Québec n'avait jamais atteint un tel niveau. Par ailleurs, avant la mort de Laporte, on jugeait l'opération très satisfaisante car notre popularité avait atteint un niveau inégalé. »*

Le 26 octobre, le *Toronto Star* titrera : « La menace d'un coup d'Etat au Québec a forcé Ottawa à réagir », une allusion à l'appel signé par MM. Lévesque et Ryan, soupçonnés d'être candidats... au putsch ! *The Gazette*, le grand quotidien anglophone de Montréal, publie un rapport secret de la Gendarmerie royale du Canada selon lequel le FLQ a cent trente membres actifs et deux mille réservistes qu'il peut mobiliser à tout moment. Un ministre fédéral mentionne un stock de 1 tonne de dynamite *« pour faire sauter le cœur de Montréal »* et évoque ces felquistes *« infiltrés dans tous les endroits vitaux stratégiques de la province de Québec »*.

René Lévesque expliquera ces exagérations par *« la frousse qu'il s'agit de semer à la ronde »*. Lors des élections suivantes, le Parti libéral tentera vainement de faire l'amalgame FLQ = PQ. Le ministre canadien de la justice, John Turner, un futur premier ministre du Canada, évoque pourtant *« les informations sur la foi desquelles le gouvernement agit »* et qu'il *« espère »* pouvoir divulguer un jour. *« Je l'ai fait chercher, en 1976, ce dossier qui devait « tout justifier aisément ». Inutile de dire qu'on n'a rien trouvé »*, écrit René Lévesque dans ses mémoires en faisant référence à son arrivée au pouvoir.

« On ne savait pas trop ce que c'était le FLQ », affirmera vingt ans plus tard Marc Lalonde, directeur de cabinet de Pierre Elliott Trudeau au moment des événements. Selon Jean-François Duchaine, auteur d'un rapport sur la Crise d'octobre, le FLQ comptait alors trente-cinq militants actifs, y compris les neuf impliqués dans les enlèvements. Il semble que Pierre Trudeau ait voulu se servir de la crise d'octobre pour briser définitivement le noyau indépendantiste, voire discréditer l'ensemble du mouvement nationaliste. Malgré la « loi des mesures de guerre », la police va mettre près de deux mois à découvrir le lieu de détention de James Richard Cross.

APRÈS négociations, le diplomate est libéré et ses ravisseurs se réfugient à Cuba, certains finissant par s'exiler en France. Quant aux quatre ravisseurs de Pierre Laporte, ils sont arrêtés le 28 décembre. L'armée se retire le 4 janvier, mais l'état d'exception restera officiellement en vigueur jusqu'au 30 avril 1971.

Les assassins de Pierre Laporte passeront une douzaine d'années en prison, tandis que les exilés commenceront à rentrer en 1978. Ils seront condamnés à des peines symboliques : Jacques Lanctôt se verra infliger deux ans de prison au terme de ses neuf années d'exil.

Aujourd'hui, les ex-felquistes sont loin d'apparaître comme des terroristes sanguinaires. Les rebelles d'hier sont souvent les héros de demain. C'est ainsi qu'à peine libéré Paul Rose a été acclamé, en décembre 1981 – au grand déplaisir de René Lévesque –, par les militants du PQ réunis en congrès à Montréal.

Vingt-cinq ans après, on peut se demander quel aura été le rôle du FLQ dans un pays qui, le 30 octobre, se prononcera pour la deuxième et sans doute dernière fois sur l'accession à une souveraineté pleine et entière – le « non » l'avait largement emporté en 1980 et les perspectives ont peu évolué depuis lors.

« Le FLQ est né dans un contexte où le nationalisme était très marginal, dit Louis Fournier. *Après octobre 1970, le PQ devient une alternative crédible, et la tentative de mise au pas du Québec par les mesures de guerre n'a pas empêché le mouvement de libération nationale de progresser et le PQ de prendre le pouvoir. La fin du FLQ coïncide avec la montée du PQ. » « Quant à l'impact sur la scène internationale,* écrivait en 1990 le journal montréalais *La Presse* pour le vingtième anniversaire de la crise d'octobre, *le* « Vive le Québec libre » *de de Gaulle, en 1967, aura fait plus – et avec infiniment moins de dégâts – que les bombes et les assassinats pour faire connaître le mouvement indépendantiste québécois. »*

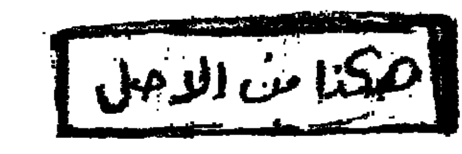
Bernard Giansetto

Chronologie

- **5 octobre 1970 :** enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross, revendiqué par le FLQ.
- **8 octobre :** Radio-Canada diffuse le manifeste du FLQ.
- **10 octobre :** offre du gouvernement d'un sauf-conduit pour Cuba, qui promet aussi la clémence envers les prisonniers felquistes ; enlèvement du vice-premier ministre du Québec, Pierre Laporte.
- **14 octobre :** dix personnalités québécoises, dont René Lévesque, demandent au gouvernement québécois de trouver une solution négociée.
- **17 octobre :** découverte du cadavre de Pierre Laporte dans le coffre d'une Chevrolet.
- **19 octobre :** découverte de la maison où a été détenu Pierre Laporte à la suite d'un appel anonyme.
- **20 octobre :** funérailles de Pierre Laporte.
- **2 novembre :** 150 000 dollars de récompense offerts pour des renseignements permettant l'arrestation des ravisseurs de Pierre Laporte, qui ont été identifiés.
- **3 décembre :** découverte de la maison où est détenu James Richard Cross. Ses ravisseurs quittent le Canada pour Cuba.
- **27 décembre :** arrestation des ravisseurs de Pierre Laporte.

Bibliographie

- ***Nègres blancs d'Amérique***, de Pierre Vallières, Parti pris, 1968. Réédité en 1979 avec une nouvelle préface de l'auteur.
- ***FLQ. Histoire d'un mouvement clandestin***, de Louis Fournier, Québec / Amérique, 1982.
- ***Pour en finir avec Octobre***, Francis Simard, Stanké, 1982.
- ***Attendez que je me rappelle***, de René Lévesque, Québec / Amérique, 1986.



Un entretien avec Hilary Putnam

« Si j'avais à choisir entre Voltaire et Rousseau, je choisirais Diderot... »

NÉ EN 1926 à Chicago, Hilary Putnam – dont le père a traduit en anglais beaucoup d'auteurs français et espagnols – vit à Paris jusqu'à l'âge de huit ans. En 1934, sa famille revient s'installer aux Etats-Unis. Au terme de ses études de philosophie, il soutient sa thèse sous la direction de Hans Reichenbach et décide de se consacrer à l'enseignement. Il occupe aujourd'hui l'une des plus prestigieuses chaires de l'université Harvard, à Cambridge (Massachusetts), la chaire Cogan.

Excellent mathématicien, Putnam a longtemps été, à l'image de Quine, une figure de proue de la philosophie dite analytique. Il ne s'est pourtant pas laissé enfermer dans ce cadre strict, comme le prouvent les voies très diverses – épistémologie, psychologie, éthique – explorées dans ses nombreux ouvrages. Trois d'entre eux sont aujourd'hui traduits en français : *Raison, vérité et histoire* (Minuit, 1984), *Représentation et réalité* (Gallimard, 1990) et *Le Réalisme à visage humain* (Seuil, 1994). Il convient d'y ajouter un long entretien réalisé avec Christian Bouchindhomme, *Définitions* (L'Eclat, 1992).

Le dernier de ses livres publié aux Etats-Unis s'intitule *Words and Life* (Cambridge, Harvard University Press, 1994). Les mots et la vie, le sens des mots dans la vie des hommes et la question de savoir dans quelle mesure le philosophe peut contribuer à clarifier ce sens : telles sont, précisément, quelques-unes des questions évoquées par Hilary Putnam au cours de l'entretien qu'il nous a accordé.

« Quelle est l'idée directrice de vos travaux dans le champ de la philosophie de la logique et des mathématiques ?

– Ce champ a été ouvert, à la fin du siècle dernier, par Frege. L'influence de celui-ci sur Wittgenstein et la philosphie analytique a été considérable. Quant à moi, l'idée la plus importante que j'ai trouvée chez lui est ce que j'appellerais son *« principe de contextualisation »*.

» C'est un principe d'apparence modeste, que Frege formule ainsi : les mots n'ont ni signification ni référence en dehors du contexte de l'énoncé où ils figurent. Autrement dit, la signification d'un énoncé n'est pas la somme des significations des mots qui le composent. C'est le contraire : un mot tire son sens de l'énoncé dans lequel il se trouve. Le *« second »* Wittgenstein a élargi ce principe en disant : le sens d'un énoncé dépend à son tour du contexte dans lequel il est formulé, c'est-à-dire du *« courant de la vie »*.

« Ce qui m'intéresse le plus dans le pragmatisme, c'est l'interpénétration des faits et des théories, ou des faits et des valeurs »

– Ne retrouve-t-on pas une idée analogue dans la philosophie pragmatique américaine ?

– Certainement. Omniprésente dans les *Investigations* de Wittgenstein, la comparaison du langage avec une *« boîte à outils »* (les mots sont comme des outils : ils tirent leur sens de leur usage, c'est-à-dire du contexte dans lequel il est approprié de les utiliser) est typiquement pragmatiste. Je pense, d'ailleurs, que Wittgenstein avait entendu parler du pragmatisme par son ami, le logicien anglais F. P. Ramsey. En tout cas, le principe de contextualisation est d'une application très vaste : il me semble que Derrida lui-même ne le renierait pas.

– Vous-même, vous considérez-vous comme un néopragmatiste ?

– Le fait est que j'ai été énormément influencé par le pragmatisme, mais je n'adhère pas pour autant à toutes ses thèses. Prenez, par exemple, la théorie de la vérité. Je ne crois pas que celle de Peirce soit ce qu'il y a de meilleur chez lui, et je suis loin de partager celle de James, bien qu'elle soit plus complexe qu'on ne le dit généralement. Dewey, quant à lui, a soigneusement évité de définir la vérité : il a probablement eu raison.

» Ce qui, finalement, m'intéresse le plus dans le pragmatisme, c'est le thème de l'interpénétration : interpénétration des faits et des théories, ou des faits et des valeurs. Je me souviens que, lorsque j'étais étudiant, un de mes professeurs avait écrit au tableau : *« La connaissance des théories présuppose celle des faits ; et celle des faits présuppose celle des théories. »* En d'autres termes, toute connaissance repose sur des règles, qui sont elles-mêmes normatives. C'est sans doute le premier message pragmatiste que j'ai entendu. Et je pense toujours que c'est le meilleur.

– Vous refusez donc toute dichotomie entre « fait » et « valeur ». Cela signifie-t-il que l'éthique, science des valeurs, pourrait, à terme, devenir une science comme les autres ?

– Entendons-nous. Toute connaissance n'est pas réductible à du savoir positif. La science positive – la physique, par exemple – est indépendante du temps et du lieu. Elle a affaire à des phénomènes reproductibles et prévisibles : la même expérience peut être répétée, à tout moment, dans n'importe quel laboratoire. De tels critères ne sont pas applicables à toute espèce de connaissance : ni celle du passé – l'histoire – ni celle de la signification d'un texte, par exemple, ne peuvent être assimilées à des sciences positives. La même objection peut être adressée à la paléontologie. Et, bien entendu, à l'éthique.

» Il est clair que l'éthique ne formule pas d'énoncés prédictifs, et qu'elle ne peut pas être testée en laboratoire. Mais cela ne veut pas dire qu'elle ne soit pas une forme de connaissance. La meilleure preuve en est qu'en éthique, comme dans les autres disciplines du savoir, nous apprenons sans cesse des choses nouvelles.

» Même si, dans la pratique, nous ne nous conduisons pas mieux que les anciens Grecs, il y a des choses que nous savons et qu'ils ne savaient pas. Nous savons aujourd'hui, par exemple, que tous les hommes sont égaux, et qu'il n'y a pas de différence entre l'esprit de l'homme et celui de la femme. Aristote, lui, l'ignorait.

– Peut-on dire que, par votre optimisme, vous vous rattachez à l'esprit des Lumières ?

– Ce serait en effet une grande erreur de rejeter les Lumières, même si les philosophes du XVIII[e] siècle ont quelquefois fait preuve de naïveté. Les Lumières, ce n'est pas seulement Voltaire et Rousseau. Je dis souvent (et je ne suis pas le premier) que, si j'avais à choisir entre Voltaire et Rousseau, je choisirais Diderot – parce que Diderot conserve toujours le sens de ses propres limites. De ce point de vue, je pourrais également choisir Kant.

– Vous faites, cette année, un cours sur l'éthique. Comment concevez-vous la méthode de ce cours ?

– Je pense, d'une façon générale, qu'il est erroné de voir tous les phénomènes comme relevant d'une approche unique. En éthique comme ailleurs, aucune voie n'est exclusivement la bonne. On ne peut donc pas se contenter d'être simplement kantien, ou pragmatiste, ou existentialiste. Il faut être pluraliste.

» La force de la tradition kantienne, par exemple, réside dans l'éthique sociale : les êtres humains doivent se considérer les uns les autres comme des fins, non comme des moyens. Ce principe de réciprocité, ou de respect mutuel, est valable non seulement pour nos sociétés démocratiques, mais, à mon sens, pour toute forme de communauté humaine. La raison pure ne peut pas, cependant, tout expliquer : pourriez-vous donner, du fait que Hitler était mauvais, une preuve logique que Hitler lui-même aurait dû accepter ? Non, évidemment !

» Quant au pragmatisme, son intérêt, ici, vient de ce qu'il a montré que l'éthique ne peut pas formuler de principes qui ne souffrent pas d'exceptions. L'existentialisme, enfin, nous rappelle à juste titre que l'éthique n'a pas seulement rapport à la vie collective, mais aussi à ce qui fait qu'une existence individuelle mérite d'être vécue.

– L'éthique doit-elle, selon vous, fonder la politique ?

– Sans aucun doute. La philosophie des Lumières a d'ailleurs bien vu cette connexion, mais elle l'a pensée de manière trop simpliste. C'est pourquoi l'ordre révolutionnaire, issu des grands principes des Lumières (Liberté, Egalité, Fraternité), s'est révélé en partie trompeur et a fini par provoquer, au XIX[e] et au XX[e] siècle, d'épouvantables massacres. L'utopisme est une terrible illusion. Je le sais d'autant plus que j'y ai succombé moi-même.

– Vous parlez, sans doute, de la période où vous avez été communiste ?

– C'est une longue histoire. Après son retour de France, mon père est devenu communiste en 1936, et a travaillé jusqu'en 1946 pour un journal de gauche, le *Daily Worker*. J'ai donc été élevé dans Marx. Aux environs de 1968, j'ai milité contre la guerre du Vietnam et j'ai même vraiment cru, pendant un moment, qu'un communisme démocratique était possible. Malheureusement, mes camarades n'étaient pas exactement démocrates. Et, vers 1972, j'ai finalement abandonné le communisme parce qu'il y avait trop de manipulations dans la gauche américaine : trop de mépris des faits, de la vérité, de la démocratie.

– Dans quelle direction avez-vous évolué ?

– Aujourd'hui, je pourrais me définir comme un libéral, mais un libéral au sens d'Edouard Bernstein, le fondateur de la II[e] Internationale. L'important, pour moi, ce sont les valeurs : ce sont elles qui déterminent la direction dans laquelle on doit s'efforcer d'avancer. Je ne crois pas, par exemple, que nous possédions le meilleur système économique possible. Ni que le capitalisme soit – contrairement à ce qu'on dit actuellement – plus capable que le socialisme de résoudre tous nos problèmes.

» C'est une erreur, par exemple, d'assimiler au communisme – comme on le fait souvent aux Etats-Unis – toute volonté d'intervention de l'Etat dans la société. Il nous faut bien vivre dans une économie de marché, puisque nous n'avons pas encore trouvé de meilleur système à proposer. Mais il ne faut surtout pas revenir au libéralisme pur et dur du XIX[e].

» Je suis pour l'intervention de l'Etat, pas par amour de l'intervention, mais parce que la course à la productivité engendre trop de chômage et donc trop de misère. Malheureusement, s'il y a en ce moment, en Amérique, des débats sur la sécurité sociale, il n'y en a pas sur le chômage : c'est le sujet tabou par excellence.

« Je ne crois pas que nous possédions le meilleur système économique possible. Ni que le capitalisme soit – contrairement à ce qu'on dit actuellement – plus capable que le socialisme de résoudre tous nos problèmes »

– Il y a aussi beaucoup de débats autour de la question de la race, ou de la différence sexuelle.

– Depuis l'abolition de l'esclavage, les problèmes raciaux se sont quand même améliorés. Ils n'ont pas disparu, mais le pire est que – comme la question de la différence sexuelle – ils sont souvent manipulés à des fins électorales, afin de cacher d'autres problèmes, peut-être plus sérieux. Regardez nos dernières élections : la victoire des républicains au Congrès a été acquise grâce au vote des mâles blancs non diplômés, affolés à l'idée que les Noirs ou les femmes pouvaient accéder aux meilleurs emplois. *Cette droite pleine de* ressentiment croit que, ce dont elle a besoin, c'est de moins d'Etat. Et il est d'autant moins facile de lui expliquer qu'elle se trompe, que la politique « libérale », au sens où je l'entends, fait figure de politique ennuyeuse. Même si les politiques ennuyeuses sont souvent celles qui sauvent des vies !

– La religion tient-elle une grande place dans votre vie ?

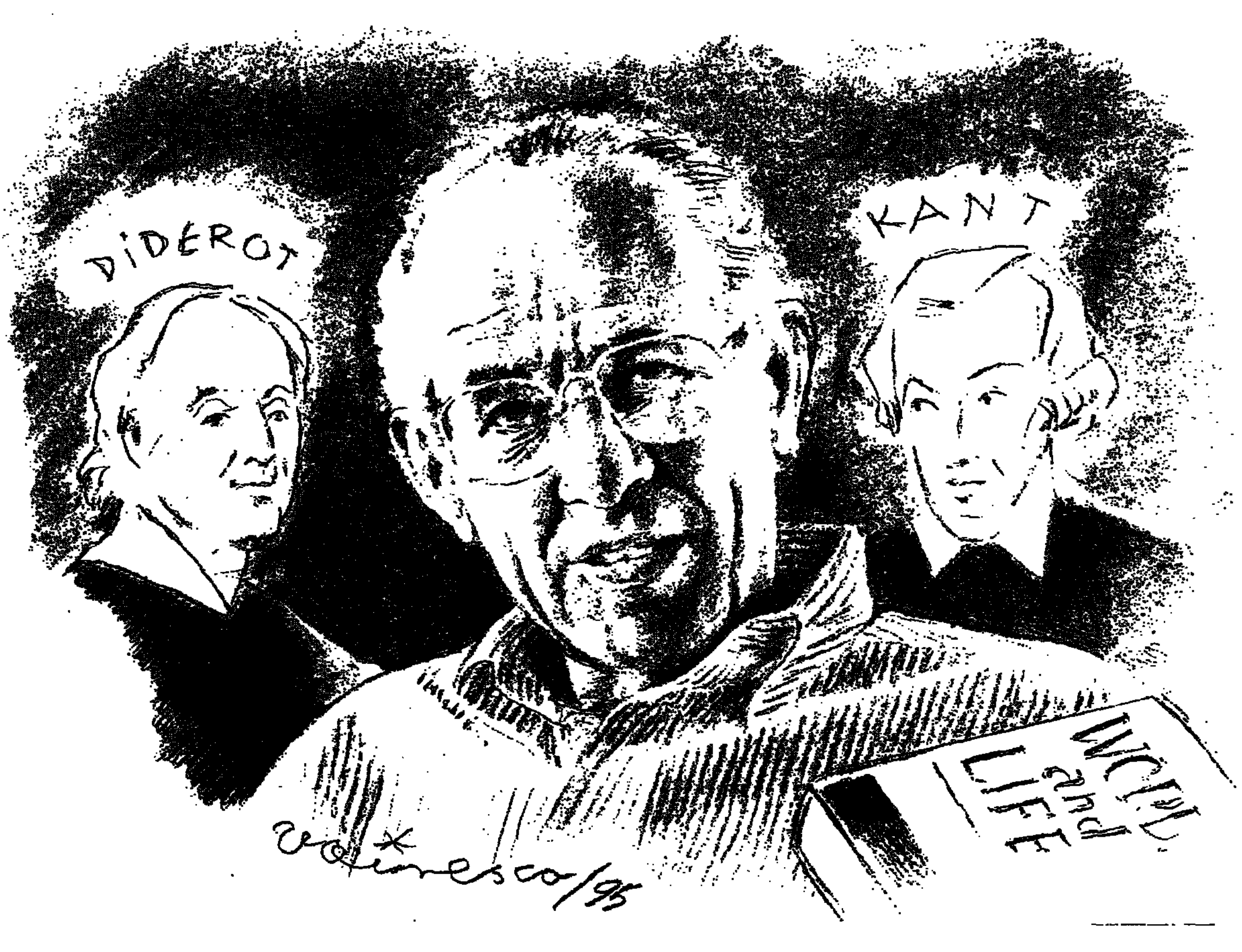
– Je suis un juif pratiquant. Je n'ai pas toujours été pratiquant : je le suis redevenu il y a vingt ans environ. Comment fais-je pour concilier ma foi avec la philosophie ? C'est très simple. Je ne crois pas qu'il y ait de preuve rationnelle de l'existence de Dieu. Je ne crois pas non plus que la religion doive être nécessairement en conflit avec la science ni qu'elle requière une métaphysique particulière. La métaphysique – y compris la métaphysique matérialiste – est une tentative pour déduire nos convictions sur le monde d'un principe fondateur. La religion, en revanche, ne présuppose aucun principe d'ordre épistémologique ou métaphysique. Mais elle fait absolument appel au sens de la transcendance.

» Ce sens peut se trouver aussi bien chez les peuples les plus évolués que chez les plus primitifs. On pourrait dire qu'il consiste en une « forme de vie », laquelle repose à son tour sur un ensemble de pratiques. Ainsi que le rappelle justement Lévinas, nous ne ressentons jamais la présence de Dieu comme celle d'un *« objet »*. Mais nous ressentons sa présence dans le sens que nous éprouvons de notre responsabilité absolue envers les autres.

– Irez-vous vivre en Israël ?

– J'ai souvent pensé que, si mes obligations familiales me le permettaient, j'aimerais y vivre au moins une partie de l'année. Je m'y sens profondément chez moi. Sans, d'ailleurs, que ma loyauté envers la démocratie américaine se trouve le moins du monde en conflit avec ma fidélité au judaïsme. »

Propos recueillis et traduits de l'anglais (Etats-Unis) par Christian Delacampagne



Le Monde

Greenpeace dégrisée

EN quelques semaines, Greenpeace vient d'avouer deux échecs qui jettent un doute sur le sérieux de l'organisation. D'abord, elle a reconnu s'être trompée dans les chiffres qui ont fondé sa campagne contre le sabordage en mer du Nord de la plate-forme *Brent-Spar*. La société Shell, présentée comme un pollueur sans scrupules, apparaît désormais comme une victime d'une nouvelle sorte de terrorisme : le chantage à l'écologiquement correct.

Et voici que le nouveau patron de l'organisation, l'Allemand Thilo Bode, admet que la campagne de Greenpeace contre les essais nucléaires français dans le Pacifique a été mal préparée et surtout mal engagée sur le terrain, puisqu'elle y a perdu très vite l'essentiel de sa flotte. Il décerne même à la marine française un brevet d'habileté inattendu dans la bouche d'un successeur de David Mac Taggart ! Grisés par le succès, les militants de Greenpeace seraient tombés dans l'arrogance qu'ils reprochaient à leurs adversaires. Et cette arrogance les ferait trébucher à leur tour.

Lorsqu'on fait le bilan des succès de Greenpeace depuis 1971, on comprend que ses dirigeants aient été grisés. Par la seule force de leur conviction et surtout la puissance des images, les militants de la paix verte ont réussi à obtenir ce qu'ils voulaient : arrêt de la chasse à la baleine, proscription de la fourrure de phoque, l'Antarctique érigé en réserve naturelle mondiale, abandon des essais nucléaires dans l'atmosphère, interdiction de l'immersion des déchets radioactifs en mer, abandon progressif du chlore utilisé pour blanchir le papier ou fabriquer des bouteilles de PVC, etc. Chaque fois que les *« combattants de l'arc-en-ciel »* se lancent dans la bataille, ils finissent par remporter la victoire. De là à se prendre pour les sauveurs de la planète, il n'y a qu'un pas, que les plus fervents militants ont trop souvent franchi.

Retour aux réalités donc. Et d'abord à cette évidence : on n'agit plus comme un groupuscule irresponsable lorsqu'on dispose de trente bureaux à travers le monde, d'une flotte imposante et d'un budget considérable (150 millions de dollars). Jouer sur la sensibilité écologique de nos contemporains est de bonne guerre pour recueillir des fonds, mais les utiliser dans des opérations où l'affectif l'emporte sur le réel est beaucoup plus contestable.

C'est ce que semble avoir compris Thilo Bode, formé à la rigueur de l'industrie allemande. Il a su organiser Greenpeace Allemagne en une puissante force de contestation, mais aussi de proposition, comme l'attestent le patronage du « Greenfreeze », réfrigérateur « propre », et la voiture économe « Gringo », présentée récemment à Berlin. Son ambition est de diffuser le modèle allemand dans l'ensemble du mouvement, marqué dès l'origine par l'esprit quaker des pionniers californiens. Un pari audacieux quand on connaît la ferveur quasi religieuse des vieux militants, davantage portés au témoignage qu'à la rigueur.

Le culte de l'automobile

POUR les Français comme pour les citoyens des autres pays industriels, l'automobile fut pendant de longues années le symbole de l'expansion économique et du progrès social. Elle demeure encore pour beaucoup d'entre eux un outil de travail indispensable et un commode instrument de liberté. En même temps, ce secteur est l'un des plus importants de l'économie française. Son redémarrage a contribué d'une façon décisive à la reprise de 1993, sa faiblesse serait particulièrement préjudiciable au moment où les experts redoutent un ralentissement général de la conjoncture.

Or les mêmes consommateurs qui reconnaissent les vertus de l'automobile commencent aussi à en mesurer les inconvénients. Ils constatent d'abord que le prix des voitures reste élevé et qu'il continue même d'augmenter. Les constructeurs répondent que les équipements de plus en plus sophistiqués qu'entraînent à la fois les améliorations techniques et les exigences de sécurité coûtent cher et que les gains de productivité ont leurs limites. Il n'empêche : les acheteurs, qui jugent prioritaires d'autres dépenses, changent moins souvent de voiture ou renoncent à se doter d'un second véhicule. L'augmentation du prix des carburants inscrite au prochain budget de l'Etat comme à tous ceux qui l'ont précédé n'est pas de nature à les persuader de revenir sur leur décision.

A ces questions financières s'ajoutent les difficultés croissantes de la circulation dans les grandes villes, en particulier à Paris, et sur les autoroutes qui permettent d'y accéder. Il suffit d'observer les longues files d'attente qui se forment matin et soir aux abords des métropoles pour se convaincre qu'il est des manières plus utiles et plus agréables de passer son temps. Sans doute certains peuvent-ils juger préférable d'écouter la radio dans leur voiture que de s'entasser dans des autobus, des métros ou des trains de banlieue bondés. Une fois de plus, c'est, bien sûr, l'insuffisance des transports en commun qui est ici en cause.

Enfin, si rien n'indique que la majorité de la population soit prête à se laisser séduire par les sirènes de l'écologie en préférant la marche ou la bicyclette, elle n'en est pas moins sensible aux menaces de la pollution, qui a atteint récemment des pics inquiétants en Ile-de-France.

C'est sur le fond de ces multiples incertitudes qu'il faut s'interroger à la fois sur les aides diverses que le gouvernement s'efforce d'apporter à un marché en chute libre depuis quelques mois et sur la controverse qui oppose deux membres du gouvernement – le ministre de l'équipement et des transports et celui de l'environnement – au sujet d'une éventuelle limitation de la circulation à Paris. Face aux difficultés de l'industrie automobile, qui témoignent sinon d'un rejet de la « bagnole », au moins d'une certaine lassitude à l'égard de ses effets pervers, la fuite en avant n'est sans doute pas la meilleure solution.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les suites du débat

L'AVIS DU MÉDIATEUR

LES LETTRES DE LECTEURS publiées ci-dessous concernent, d'une part, une série d'articles consacrés au Grand Orient entre les 8 et 20 septembre, à la suite des divisions qui ont agité cette obédience maçonnique, d'autre part, le point de vue de l'architecte Paul Chemetov sur la destruction d'un immeuble de la cité des Francs-Moisins (*Le Monde* du 12 octobre).

Dans le premier cas, il s'agit d'une sélection, qui se veut significative, opérée dans une correspondance plus large. Dans le second cas, *Le Monde* prolonge un débat ouvert par M. Chemetov et qui a aussitôt provoqué des réactions. A cette occasion, un lecteur s'est rappelé à notre bon souvenir pour indiquer qu'il avait précédemment écrit au *Monde* à ce sujet.

En effet, Maurice Bernard, de La Courneuve, qui avait *« vécu de son balcon de la cité des 4000 la destruction de la barre Debussy »*, nous avait fait part de ses réflexions sur la refondation de l'urbanisme. Selon lui, toute tentative de ce genre échouera tant qu'il existera de 5 à 7 millions de chômeurs et de salariés à l'emploi précaire. Car, expliquait-il, ce sont les mêmes qui se trouveront regroupés ailleurs et qui provoqueront les mêmes réflexes de fuite de la part de ceux qui craindront pour leur sécurité, ou qui simplement redouteront la contagion de la misère, pour eux-mêmes ou leurs enfants.

FINANCER LA CRÉATION D'EMPLOIS

Aussi préconisait-il une mobilisation des moyens pour financer la création d'emplois et nous renvoyait-il au rapport intitulé « Pour une République du droit à l'emploi » élaboré par l'association Un emploi pour chacun. Par ce rappel, l'essentiel de son message, qui n'avait pas été initialement retenu pour des raisons de présentation, ne restera pas sous le boisseau.

Cette page aurait pu revenir encore sur la correspondance relative au cas de Khaled Kelkal si elle ne s'y était pas déjà ouverte à deux reprises. On fera une exception pour une nouvelle lettre parce que son auteur, un professeur, Philippe Lecarme, de Lyon, apporte un élément nouveau en attirant notre attention sur une difficulté rencontrée par les enseignants devant des élèves qui n'acceptent pas leur enseignement.

« Devant certains textes, certaines données scientifiques ou historiques, certaines affirmations éthiques, des visages se ferment, écrit-il. *C'est autrement massif et autrement grave que l'affaire du foulard (à laquelle la société française s'est révélée incapable de répondre de façon à la fois cordiale et ferme).*

Suspicion de principe envers nos cours, et nos personnes, qui est tout le contraire, hélas! du doute critique. Un refus d'entendre apparemment irrévocable, dont n'importe quel enseignant peut citer des exemples. Prenons, souligne-t-il, *la mesure du fait, avant de faire proliférer un brouillard d'explications. »*

André Laurens

AU COURRIER DU « MONDE »

DES MAÇONS LIBRES DANS DES LOGES LIBRES

Bravo pour vos articles concernant en particulier le Grand Orient de France, mais sachez qu'ils sont nombreux, au sein de toutes les obédiences, ceux qui souhaitent un retour à la tradition et qui ne supportent plus les manifestations d'autorité des appareils et des « petits chefs » souvent manipulés par quelques-uns.

Depuis ma démission du Droit humain, le 1er août 1993, je suis à même de constater qu'ils sont nombreux ceux qui aspirent à une maçonnerie où *« le maçon soit libre dans une loge libre »*, revenant ainsi à la situation antérieure à juin 1717. C'est d'ailleurs cette situation vécue par des maçons adeptes de loges libres qui m'a poussé à créer dans la région Rhône-Alpes des loges indépendantes, deux chapitres (dix-huitième degré) et un aréopage (trentième degré) indépendants.

Christian Galice (Drôme)

UN DÉFICIT D'IDÉAL

Initié au Grand Orient de France en février 1975, je m'en suis éloigné quelques années plus tard et y suis revenu (...). Pourquoi y suis-je revenu ? Parce que j'ai pris conscience que la franc-maçonnerie n'est la propriété de personne et qu'elle est le lieu unique, le centre de l'Union, où tous les hommes et toutes les femmes dignes de ce nom peuvent s'exprimer en toute quiétude, en toute liberté.

J'étais au convent 5995 du Grand Orient de France. J'ai assisté à la destitution du conseil de l'ordre et du même coup à la décapitation de l'obédience. Tristesse ! Mais rien de nouveau fondamentalement. Ou plutôt si... l'exposé public du malaise qui couve depuis des années. Sans parti pris de ma part pour tel ou tel homme, je crois que l'action, courte mais ramassée de Patrick Kessel, grand maître pendant l'année maçonnique 1994-95, aurait pu être salutaire.

Ne nous y trompons pas : non seulement le GODF mais aussi la plupart des autres obédiences, particulièrement celles qui se réclament de l'orthodoxie maçonnique anglo-saxonne, sont atteints d'une carence majeure : non pas un déficit d'idéologie, mais d'idéal. Tout comme le monde profane. Et le recrutement en souffre.

Alors si rapidement nous ne redevenons pas, d'abord au plus haut niveau institutionnel, des bâtisseurs affranchis, hommes libres et de bonnes mœurs, comment pourrions-nous répéter à chaque tenue que nous devons éclairer le monde profane de la lumière qui brille dans le Temple ?

Claude Donadello (Allier)

DE LA FIERTÉ D'ÊTRE FRANC-MAÇON

Etre franc-maçon, c'est travailler dans une loge à la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ; c'est aussi travailler à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité. Tout le reste n'est que littérature. (...)

Même si la tête connaît des signes de pourrissement, le corps est encore sain. Pour enrayer le mal, suffit-il de couper la tête ? Ou bien le malaise est-il plus profond et la franc-maçonnerie ne subit-elle pas tout simplement une crise de conscience salutaire ?

Même si nous avons une indéfectible confiance en l'homme, les hommes ne sont que des hommes avec leurs faiblesses, leurs vanités et leur grand orgueil. L'institution est et restera universelle et éternelle. Notre travail est loin d'être achevé. Mais nous avons toutes les raisons, nous qui ne sommes pas obnubilés par les enjeux de pouvoir, d'être fiers d'être francs-maçons.

Anderson (groupe de membres du GODF)

DES INDISCRÉTIONS MALVENUES

Permettez-moi d'être effaré de la richesse de vos sources. Ancien journaliste, j'en suis resté aux principes de ma constitution, et *(...)* je ne comprends pas comment des indiscrétions, des relations détaillées ont été publiées dans vos colonnes pendant notre convent. J'imagine un seul instant la divulgation de certains débats du conseil des ministres, d'un conseil d'administration important ou d'un jury d'assises. Il y a là deux poids et deux mesures. Je reste persuadé que la joute politicienne a contaminé notre obédience et, de ce fait, elle n'a plus ni valeur ni vocation à être le centre de l'Union, comme nous le disons toujours.

Thierry Barreau (Manche)

RÉPARER LE SYSTÈME URBAIN

Directeur de l'urbanisme à Saint-Denis, je m'étonne que vous ayez publié le point de vue de M. Chemetov, car vous n'êtes pas sans savoir tout le travail de mémoire qui a eu lieu à ce sujet ; nous avons intitulé cela « Le travail de deuil ».

M. Chemetov a raison, ces bâtiments ont représenté un vrai progrès pour leurs habitants. Je peux d'autant plus en témoigner que je l'ai moi-même vécu. Oui, j'ai pris ma première douche d'eau chaude dans une baignoire en 1958 dans un logement « million ». Mais au nom de ce souvenir si cher et si joyeux, doit-on laisser perdurer des erreurs urbaines qui, aujourd'hui, entravent une vie de quartier ? *(...)*

Bien sûr, il n'est pas question d'« exploser » un million de logements, chacun le sait bien, mais quelques-uns bien choisis peuvent au contraire être porteurs d'une nouvelle vision de son quartier, d'un nouveau rapport avec son logement, et conforter les autres logements réhabilités ; surtout quand ils ont été l'occasion d'un examen approfondi par les habitants sur leurs conditions de vie et leur évolution depuis plus de vingt ans. En tant qu'urbaniste, je ne peux offrir une vie économique décente à chaque habitant *(...)*, mais, du moins, j'espère leur permettre de vivre dans un cadre agréable et mettre à leur service mes connaissances pour qu'ils deviennent eux-mêmes acteurs de leur quartier ; c'est peut-être aussi cela « réparer le système urbain », et, pourquoi pas, un début de conjuration de l'explosion sociale ?

Danièle Vigier, directeur de l'urbanisme à Saint-Denis

DU RESPECT D'ABORD, M. CHEMETOV !

Avec le dérisoire de l'excès, vous vous permettez de porter de sévères critiques sur le mouvement de réhabilitation urbaine et sociale engagé sur le quartier des Francs-Moisins. Avec des dizaines d'institutions et d'associations sanitaires et sociales, nous travaillons depuis dix ans sur ce quartier enclavé, cumulant tous les handicaps de ces cités construites dans l'urgence et la nécessité.

Dans un climat de débats, de confrontations permanentes avec le pouvoir local, les associations, les habitants, de nombreuses hypothèses de transformation ont été élaborées. Mais, dans un travail permanent, enthousiaste, épuisant, c'est une construction d'un nouvel avenir qui s'est échafaudée. L'implosion du B 3 n'est qu'un moment, et les témoins de cet événement savent aussi qu'il n'est qu'un temps d'un processus riche et non achevé.

Quel mépris – excusez du terme – que de porter des jugements aussi sévères et définitifs sur une expérience menée malgré les mille obstacles politiques, financiers, culturels, d'aujourd'hui ! Acteur d'un projet de santé communautaire, partenariat exceptionnel qui a été maintes fois cité bien au-delà des frontières de notre cité, je vous donnerais bien volontiers rendez-vous pour vous faire découvrir aux Francs-Moisins une approche réelle d'un mouvement difficile, mais réel, de réappropriation de citoyenneté. Les obstinés de la transformation ne méritent pas cette condescendance peu documentée d'un homme de qualité.

Docteur Marc Schoene, médecin au centre de santé municipal de Saint-Denis

SI TU VEUX ABATTRE UNE TOUR...

Cette médecine par « ab-lation » en lieu et place de la « re-lation » et peut-être de guérison n'est pas éloignée d'un intégrisme qui ordonne de couper des mains. Ce qui est refoulé se trouvera amputé, et nos banlieues inavouables trouveront leurs docteurs borgnes pour administrer la potion. Ainsi, d'un cynisme l'autre, et par effet de miroirs, nos sociétés ne savent souvent plus faire autre chose que montrer du doigt, désintégrer, exclure, et marginaliser. Il s'agit là d'une sérieuse régression ; il n'y a pas si longtemps, la volonté politique était dans l'autre camp. *(...)*

J'ai récemment mené une étude sur la « Cité des Merisiers » à Mantes-la-Ville, dans le cadre d'un « appel d'idées » pour la « Qualité dans la ville » lancé par la direction régionale de l'équipement de l'Ile-de-France. Je ne reviendrai pas ici sur le bilan accablant que l'on peut faire de l'état d'entretien de ces grands ensembles, et de l'oubli manifeste dans lequel on laisse certains s'enfoncer. Encore une fois, et pour paraphraser le proverbe, si tu veux abattre une tour, dis qu'elle est malade...

En dehors des réparations d'urgence qu'il y avait à effectuer, se posait là un problème d'identité : il manquait à ce lieu un centre, en termes spatial et spirituel. La réponse correcte n'était certainement pas de démolir, mais plutôt d'organiser, structurer, et donner une échelle : mettre l'homme en relation avec l'autre, en passant par son propre espace.

Car, actuellement, ces immeubles, barres, tours, font face à un vide. Le centre est dilué, aride, et tout pousse à fuir – y compris la disposition des immeubles – à s'échapper de cette réalité ; évidemment, pas un commerce sur place, mais un centre commercial au nom fleuri à proximité, gardé en permanence par vigiles, maîtres-chiens, et autres cerbères du confort peureux. Evidemment, alcoolisme pour les plus anciens – on devient ancien assez vite – et autres fuites pour les plus jeunes. Ambiance...

A ce vide spatial, et politique, répond en parallèle et d'une façon logique l'organisation de tous les intégrismes religieux qui viennent naturellement occuper une place vacante. *(...)*

Vincent Borie, architecte (Versailles)

TRAIT LIBRE

RECTIFICATIFS

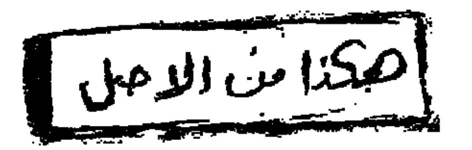
BIBLIOGRAPHIE

Le nom de l'un des deux auteurs du *Rendez-vous manqué* (éditions Grasset), dont nous avons rendu compte dans *Le Monde* du 20 octobre, a été déformé dans l'article et dans les références du livre : il s'agit de François Bazin et Joseph Macé-Scaron.

CHIAPAS

Le titre de notre article « Mexique : le parti au pouvoir perd les élections au Chiapas » (*Le Monde* du 18 octobre) était erroné et contredisait le texte. Si la formation au pouvoir, le PRI, a perdu plus d'une vingtaine de municipalités, elle conserve la majorité absolue au Parlement local, à l'issue des élections législatives et municipales du dimanche 15 octobre.

du débat



ENTREPRISES

LE MONDE / DIMANCHE 22 - LUNDI 23 OCTOBRE 1995

RÉSULTATS La Compagnie générale des eaux va enregistrer des pertes situées entre 6 et 7 milliards de francs dans l'immobilier cette année, a annoncé vendredi 20 octobre son directeur général, Jean-Marie Messier. Ce déficit inattendu devrait plonger la compagnie dans le déficit net en 1995, pour un montant *« qui dépendra des provisions et des plus-values de cessions qui seront constatées »*. M. Messier prévoit un *« net rebond »* en 1996. ● La Générale des eaux va procéder à des cessions d'actifs. ● Au premier semestre, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 80,6 milliards de francs, en progression de 10,8 % sur la même période de 1994. Le résultat d'exploitation a atteint 1,9 milliard en hausse de 4,5 %. Affecté par des pertes dans l'immobilier, le BTP et la radiotéléphonie, le résultat net a été ramené à 351 millions contre 1,263 milliard l'an passé.

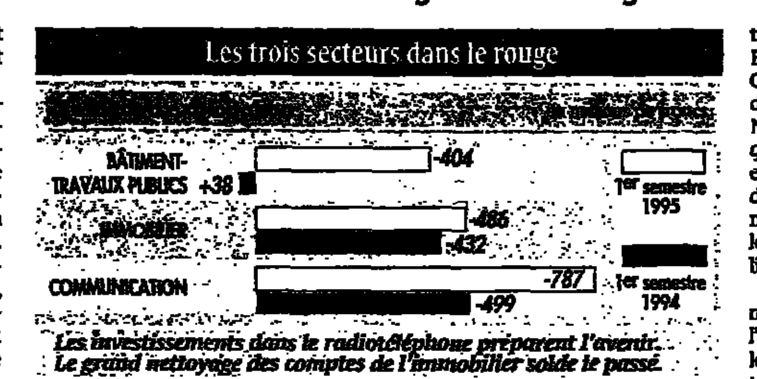
La crise de l'immobilier met la Compagnie générale des eaux en déficit en 1995

Des provisions de 6 à 7 milliards de francs passées pour pertes immobilières entraîneront un déficit net global, partiellement compensé par des cessions d'actifs. Le BTP et la communication ont également enregistré des déficits au premier semestre

L'ACCIDENT est de taille... Pour la première fois depuis 1945, la Générale *des eaux n'*annonce pas des bénéfices en progression. Pis, la compagnie devrait connaître des pertes en 1995 : de quelques centaines de millions de francs, si toutes les cessions d'actifs non stratégiques envisagées sont effectivement *réalisées* ; de deux milliards de francs – au pire –, si le marché ne le permet pas. *« Nous ne céderons qu'à bon prix »*, précise Jean-Marie Messier, administrateur-directeur général.

Cette première, dont la compagnie se serait bien passée, a une cause générale – les difficultés de l'immobilier –, dont les effets ont *été aggravés par une gestion* étonnamment laxiste (*Le Monde* daté 9 et 10 avril). *« Avant, l'immobilier fonctionnait à chéquier ouvert,* reconnaît le nouvel homme fort de la rue d'Anjou. *Maintenant, l'orientation est de travailler à chéquier fermé »*. Il n'empêche : la remise à flot coûtera cher, puisque les pertes du groupe, dans ce secteur, devraient atteindre cette année de six à sept milliards de francs.

« Nous avons engagé une restructuration complète », explique le successeur désigné du PDG, Guy Dejouany. Hier filiale, la Compagnie immobilière Phénix (CIP) a été retirée de la cote, le 8 août, après son absorption par sa maison-mère. Elle devrait définitivement disparaître en tant que personne morale, *le 8 décembre. Les 530 sociétés im*mobilières de la Générale des eaux seront alors regroupées dans une entité unique, une coquille vide aujourd'hui baptisée Anjou Immobilier Service, dont Jean-Marie Messier prendra la présidence.



Les investissements dans le radiotéléphone préparent l'avenir. Le grand nettoyage des comptes de l'immobilier solde le passé.

TROIS MÉTIERS

Ce pôle immobilier sera réorganisé en trois métiers, pour offrir aux gestionnaires comme aux actionnaires une meilleure lisibilité des comptes et éviter, à l'avenir, toute concurrence interne. Malmenée par la crise en début d'année, relancée depuis quelques semaines par le prêt à taux zéro, la « promotion courante » (maison individuelle, logement) devrait « s'en sortir ». Signe de cet optimisme relatif, ses 5 milliards de francs de stocks ne devraient être dépréciés fin 1995, qu'à hauteur de 10 %, environ, suivant l'état du marché.

L'activité « gestion de patrimoine » devrait aussi tirer son épingle du jeu. Les 800 000 mètres carrés dont la Générale est propriétaire (dont 600 000 mètres carrés à la Défense, avec le CNIT), connaissent un taux d'occupation de 85 %, jugé *« satisfaisant »*. Les pertes d'exploitation pour 1995 devraient être inférieures au milliard de francs.

L'essentiel des pertes à venir proviendront de la branche « grandes opérations d'aménagement », ces projets pharaoniques, lancés au temps du boum de l'immobilier – Babelsberg à Berlin, Danton à Courbevoie, les opérations prévues dans le Sud-Est (Nice, Cannes, La Napoule, Antibes...) –, pour lesquels la *Générale* a *acquis terrains* et droits à construire, et qu'elle doit désormais revoir à la baisse. Une remise à plat qui devrait contraindre le groupe à passer plus de 3 milliards de francs de provisions.

Enfin, cette grande opération de nettoyage du bilan s'achèvera par l'amortissement accéléré des survaleurs de toutes ces sociétés rachetées trop cher dans le passé.

GEORGE V

Cette réorganisation pourrait s'achever par l'arrivée au sein de la Générale du groupe immobilier George V, dont l'actionnaire est Bernard Arnault. Cette intégration, qui semble en bonne voie, ne se fera, précise toutefois M. Messier, qu'à deux conditions : que l'engagement financier de la Générale soit *« très mineur »* (l'opération pourrait se faire par un échange de titres) ; que *« l'ensemble des hommes-clés de ce groupe restent avec nous »*.

Le nettoyage des comptes de la Générale des eaux s'est en effet accompagné, d'un vaste remue-ménage des équipes. En dix mois, vingt des quarante-cinq principaux dirigeants de l'Immobilière Phénix sont partis. Dix de ses quinze plus gros salaires, aussi. La Générale des eaux a besoin de reconstituer ses forces. *« Michel Lefebvre* [NDLR : le PDG de George V] *est un homme de très grand talent qui nous sera extraordinairement utile dans la promotion courante »*, estime Jean-Marie Messier

La facture est lourde. Mais les autres branches d'activités de la Générale des eaux enregistrent des résultats satisfaisants. Le groupe désire envoyer un signe d'optimisme : le dividende versé aux actionnaires pour l'année 1995 pourrait être maintenu...

Pierre-Angel Gay

M. Buffett renonce à augmenter sa part du capital de Salomon Inc.

LE MILLIARDAIRE américain Warren Buffett, principal actionnaire de la banque américaine d'investissement Salomon Inc. avec 17,6 % des titres, a joué les trouble-fêtes jeudi 19 octobre. En prenant la décision de ne pas exercer les actions préférentielles qu'il détient dans son capital et de se faire rembourser les 140 millions de dollars (70 millions de francs) qu'elles représentent, le patron de la société de portefeuille Berkshire Hathaway a gâché l'annonce par la firme de ses meilleurs résultats depuis 1993 : un bénéfice net de 268 millions de dollars au troisième trimestre, contre une perte nette de 104 millions un an plus tôt. Wall Street a immédiatement interprété le geste de M. Buffett comme une marque de défiance.

M. Buffett, dont la fortune personnelle atteint, selon le magazine *Forbes*, 11,8 milliards de dollars, a minimisé la signification de son choix, en soulignant qu'il n'avait pas exercé d'option cette année *dans d'autres sociétés* dont il est un gros actionnaire comme Gillette ou Coca-Cola. Cela *« ne signifie pas que je suis négatif sur ces compagnies »*, a-t-il affirmé, ajoutant que sa décision *« ne présageait en rien »* de son attitude au moment de l'échéance des quatre autres tranches d'actions préférentielles convertibles de Salomon qu'il détient.

Le redressement de Salomon Inc. n'efface pas les déboires de sa filiale britannique, Salomon Brothers International, mise sous surveillance par le Securities and Futures Authority (SFA), l'organisme de régulation des banques d'affaires de la City. C'est suite à la constitution à Londres par Salomon Inc., en février 1995, d'une provision nette de 126 millions de dollars sur ses résultats de 1994, afin de couvrir *« des petites erreurs de comptabilité remontant jusqu'à dix ans, découvertes lors de la modernisation de notre outil informatique »*, à en croire un porte-parole de la firme de Victoria Plazza, *visiblement* désireux de minimiser la portée de cet arrêt, que le SFA a pris sa décision.

CONTRÔLER LES RISQUES

Selon l'organisme, les problèmes de Salomon Brothers International sont le résultat des carences du dispositif de surveillance interne, *« dépassé par le rythme d'expansion et par la complexité de ses activités »*. A l'instar de toutes les grandes banques d'investissement new-yorkaises, Salomon Brothers Inc. a développé ses activités londoniennes au début des années 80 en prévision du « big bang », la déréglementation des services financiers, intervenu en 1986. Mais, à l'inverse de Goldman Sachs ou Morgan Stanley, qui ont décidé *d'offrir toute la gamme des ser*vices financiers (trading, gestion d'actifs, conseil en fusion, acquisitions...), Salomon Brothers International, fort de 1 100 employés, est resté essentiellement une maison de titres pour son compte propre, surtout en obligations.

C'est la première fois que le SFA, organisme d'autorégulation, impose une telle sanction – à savoir la remise d'un rapport mensuel *sur résultats* – à une banque londonienne. Cette mesure, tout comme les enquêtes qui seraient en cours sur plusieurs autres établissements, reflète les inquiétudes de l'organisme sur la capacité des banques d'évaluer, et *surtout de contrôler, les risques* qu'elles prennent.

L'environnement hautement concurrentiel, l'explosion des produits dérivés, les lacunes des modèles mathématiques disponibles accentuent les dangers du négoce. Le peu d'attention porté jusqu'à présent au back-office, chargé des règlements des transactions, et le manque de formation de son personnel encouragent les dérapages. Enfin, le système de rémunération des brokers, étroitement lié aux performances, exacerbe les tensions propices aux excès. Tirant les leçons de la faillite de Barings et des déboires de Daiwa, un nombre croissant de banques prennent désormais en compte, dans la rémunération de leurs traders, la manière dont ils gèrent le facteur risque.

Babette Stern et Marc Roche (à Londres)

Les marchés financiers s'enfoncent dans la déprime

LES MÊMES CAUSES produisant les mêmes effets, les marchés financiers français sont à nouveau, depuis plus d'un mois, victimes d'une vague de défiance. La Bourse de Paris a perdu 0,94 % vendredi 21 octobre, le franc s'est maintenu péniblement au-dessous des 3,52 francs pour un mark, et les taux se sont tendus à 7,05 % à trois mois et 7,55 % sur dix ans. *« Les investisseurs étrangers ne croient tout simplement pas à la possibilité pour la France de mener de front une politique de franc fort, de réduction des déficits et de lutte contre le chômage »*, explique Jean-Marie Mercadal, responsable de la stratégie d'investissement de la Banque du Louvre. *« Les gestionnaires anglo-saxons, trouvant incohérents les objectifs affichés par les pouvoirs publics, vendent les valeurs françaises »*, ajoute-t-il.

Le climat politique ajoute à la défiance. « L'affaire » *de l'appartement du premier ministre, Alain Juppé,* l'évocation du nom du ministre des finances, Jean Arthuis, dans un scandale autour du financement du CDS, la reprise des essais nucléaires, et la vague d'attentats concourent à nuire à la crédibilité du gouvernement à l'étranger.

Les investisseurs, notamment anglo-saxons, étant devenu, de par la globalisation des marchés, les juges des politiques économiques, la sanction est immédiate. Elle frappe alternativement les marchés de change, de taux et d'actions.

Cette semaine, le tir s'est concentré sur la Bourse de Paris. Et il faudra un changement de tendance radical pour que le gouvernement puisse mener à bien le programme de privatisations qu'il compte reprendre dans les prochaines semaines, avec la mise sur le marché de Pechiney. De lundi à vendredi, la baisse a été quotidienne. L'indice CAC 40 a encore perdu 4,26 % au total. Depuis le début de l'année, les actions françaises ont reculé de 7,5 % et, par rapport au sommet de l'année atteint le 12 mai, de 14 %. Au plus bas de la séance de vendredi, la Bourse de Paris n'était plus qu'à 0,80 % de son plus bas de l'année, touché en mars.

Ces performances sont d'autant plus exécrables qu'à contrario les autres grandes places n'ont cessé de battre des records... Wall Street jeudi, jour anniversaire du krach du 19 octobre 1987, et Londres, mercredi, ont atteint de nouveaux sommets historiques. Francfort avait touché un plus haut absolu en septembre.

PRESSION FISCALE

La Bourse française a peu de raisons d'espérer. Les prévisions de croissance pour 1996, révisées en baisse par les instituts de conjoncture, de 3 %, voilà il y a six mois, ne sont plus que d'un peu plus de 2 % aujourd'hui. Le niveau des taux d'intérêt réels à court terme (hors inflation) est en France parmi les plus élevés des pays développés, et la Banque de France a relevé le coût de l'argent pour défendre le franc. Elle a été relayée mercredi soir par les banques qui ont relevé *symboliquement leur taux de base. L'importance* des déficits publics tout comme le projet d'augmenter en 1996 la pression fiscale pour les réduire sont aussi très mauvais pour la Bourse, car ils signifient moins de consommation et moins de croissance. Dans ces conditions, les estimations de progression des bénéfices des entreprises ne peuvent qu'être révisées à la baisse.

Enfin, les causes purement nationales de faiblesse des marchés sont amplifiées par la fragilité persistante du dollar, facteur permanent de déstabilisation des marchés de change. Les accès de faiblesse du billet vert provoquent régulièrement une fuite des investisseurs vers le mark, le franc suisse et le yen. A chaque fois, la hausse du mark fragilise un peu plus le franc et pousse les taux français à la hausse.

Les analystes ne voient aujourd'hui d'issue à cette méfiance devenue défiance que dans un choc politique et spéculent donc à intervalles réguliers, surtout à Londres, sur la démission d'Alain Juppé. L'arrivée au pouvoir d'un apôtre de la rigueur budgétaire comme Raymond Barre ou Alain Madelin pourrait, à leurs yeux, modifier des jugements sur la France, qui sont devenus exclusivement négatifs.

Eric Leser

La CFDT réclame « une loi sociale » pour les industries militaires

À L'OCCASION de la restructuration de GIAT Industries, la CFDT entend demander au gouvernement une *« loi de programmation sociale »*, qui prendrait en charge le volet social de la restructuration de l'ensemble des industries d'armement. Certains industriels du secteur, qui estiment que les suppressions d'emplois atteindront 20 % à 25 % de la main-d'œuvre (120 000 personnes environ), s'associent à cette démarche. Ils pensent qu'un dispositif « de type sidérurgie » dans les années 80 est indispensable.

Chez GIAT Industries, le PDG Jacques Loppion a annoncé, vendredi 20 octobre, que les pertes opérationnelles de 1995 seront du même ordre que celles de 1994 (1,3 milliard de francs). M. Loppion devrait présider lundi et mardi un comité central d'entreprise difficile. La CFDT, syndicat majoritaire, devrait y présenter les conclusions du cabinet d'expert mandaté, qui confirme que l'entreprise a perdu 2,9 milliards de francs l'an passé, dont la moitié à cause de placements financiers particulièrement mal choisis.

En 1995, ces spéculations devraient représenter encore un tiers des pertes, estimées à 2 milliards de francs, selon le rapport. *Les représentants des salariés* s'interrogent sur la stratégie de l'entreprise et celle de son actionnaire, l'Etat. Les achats de munitions devraient être réduites pratiquement de moitié l'an prochain. Deux des cinq sites produisant ce matériel sont sur la sellette : les établissements du Mans et de Salbris, qui emploient 500 salariés. En 1990, l'Etat prévoyait de commander 1 400 chars Leclerc, nombre tombé aujourd'hui à 600 et certains parlent de 400. Les effectifs de l'entreprise, passés de 17 000 à 11 500 en quatre ans, devraient encore diminuer.

F. Le.

Les industriels de l'armement menacent de fermer des usines

AU NOM des industriels de l'armement, regroupés au sein du Conseil des industries de défense (Cidef), Serge Dassault, qui préside le groupe Dassault-Industrie, s'est élevé, mardi 17 octobre, contre le projet de budget militaire pour 1996, estimant que *« la France a mis cinquante ans à savoir fabriquer des avions, des radars, des missiles, et que l'on peut tout casser en deux ou trois ans »*, si le budget d'équipement des armées décline dans les proportions prévues (10 %). *« Quand la compétence est partie, elle ne revient pas, c'est fini »*, a averti M. Dassault, en menaçant de fermer ou de délocaliser des usines.

« PRÉFÉRENCE EUROPÉNNE »

Une nouvelle loi de programmation pluriannuelle devrait être déposée au printemps de 1996. Elle devrait revoir à la baisse les crédits de la défense par rapport à la loi votée en 1994 et jamais appliquée depuis. M. Dassault considère que le niveau actuel du budget d'équipement de la défense (94,9 milliards de francs en 1996) est le dernier seuil tolérable par l'industrie, au-dessous duquel il ne faut pas tomber sans risquer de *« casser le secteur »*.

Au-dessous – et notamment autour de 75 milliards de francs selon l'une des hypothèses budgétaires dont a fait état M. Dassault – les industriels seront contraints de fermer des usines ou de délocaliser, a averti le président du Cidef.

Le PDG de Dassault-Industrie a réitéré ses demandes de *« préférence européenne »* pour les achats d'armement, d'aide à l'exportation et de soutien aux *« technologies de base »*.

M. Dassault dénonce aussi la sous-évaluation du dollar, qui handicape l'industrie aéronautique, secteur où tous les achats s'effectuent en monnaie américaine. Faute d'une baisse des taux d'intérêts ou d'une dévaluation, il demande la mise en place d'un mécanisme de garantie de changes.

Quand l'aide automobile fait reculer les commandes

LE DÉCRET précisant les modalités d'application de la nouvelle prime automobile a enfin été publié au *Journal officiel*, vendredi 20 octobre, trois semaines après la date officielle de lancement. Et encore certaines modalités (déblocage anticipé des sicav consacré à l'achat d'une voiture neuve) sont-elles renvoyées à janvier, après adoption du projet de loi de finances.

« L'annonce, le 28 septembre, de la décision d'instaurer la prime Qualité s'est faite de manière très inattendue, plaide-t-on à Bercy pour expliquer ce long délai. *Nous n'avions pas eu le temps de mettre au point les détails techniques. »* Certains ne manquent pourtant pas de voir derrière ce retard le mécontentement du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, qui avait à plusieurs reprises exprimé publiquement son opposition à cette aide.

Quoi qu'il en soit, durant les trois dernières semaines, les concessionnaires ont vu arriver des clients appâtés par les 5 000 ou 7 000 francs d'aide annoncée, mais ils ont été incapables d'en indiquer les conditions d'accès. *« Nos vendeurs ne savaient pas comment remplir les dossiers »*, explique Frédéric Saint-Geours, directeur général adjoint d'Automobiles Peugeot.

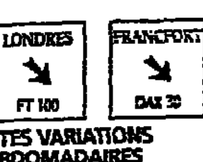
Les concessionnaires ne pouvaient effectivement pas savoir que le détenteur du véhicule destiné à la casse devait l'être depuis au moins six mois. Ni qu'une voiture de plus de huit ans pouvait bénéficier de la prime si son propriétaire souscrivait un contrat de location avec option d'achat et en particulier de crédit-bail.

Résultat : aucune voiture primée n'a pu être vendue... Les commandes ont reculé de 20 % lors des deux premières semaines d'octobre par rapport à la même période de 1994.

V. Ma.

Revue des valeurs

Semaine du 16 au 20 octobre 1995



PARIS

Indice CAC 40 **– 4,26 %**

Couleur carmin

SI LA SEMAINE précédente avait été contrastée – deux séances consécutives de baisse pour trois séances de hausse –, celle qui vient de s'écouler a au moins le mérite de l'uniformité : couleur carmin. Après le gain timide de la période précédente (+ 0,41 %), la Bourse de Paris a mis *« les petits plats dans les grands »* : quitte à baisser, autant le faire franchement ! Comme le soulignait un opérateur, *« c'est sa façon à elle de fêter le 8e anniversaire du krach du 19 octobre 1987 »* !

En cinq séances, les valeurs françaises ont abandonné 4,26 %, portant le recul depuis le début de l'année à 7,47 %. L'indice CAC 40 se retrouvant pour sa part en dessous des 1 750 points à 1 740,72 points.

Dès lundi, la Bourse débutait la séance dans le rouge, et, au terme d'une journée calme (2,7 milliards de francs de transactions), l'indice CAC 40 abandonnait finalement 1,46 %. La détente du taux de prise en pension à 24 heures de la Banque de France – ramené d'un quart de point à 7 % après la mise en place huit jours plus tôt du dipositif d'urgence pour défendre le franc – est totalement passée inaperçue. La descente fut même accélérée : mardi, l'indice CAC 40 abandonnait 0,6 %, puis 0,51 % mercredi, jeudi, il s'enfonçait encore un peu plus (- 0,75 %), avant de terminer la semaine sur un franc recul de 0,94 %.

SCEPTICISME

Si les investisseurs français restent l'arme au pied face à une situation politique plutôt trouble, ils ne sont pas les seuls. Les investisseurs étrangers partagent leur scepticisme. Ceux-ci l'ont d'ailleurs souligné lors d'un colloque organisé par l'*International Herald Tribune* et l'Institut français des relations internationales (IFRI). Moriyuki Motono, ancien ambassadeur du Japon à Paris et membre du conseil d'administration de Nomura Securities, a souligné que la *« crédibilité de l'action gouvernementale dans le domaine macro-économique »* est déterminante pour les investisseurs étrangers. De son côté, Herman Van der Wyck, vice-président de SBC Warburg, s'est inquiété de la *« dérive inquiétante des dépenses publiques »* et de l'*« évolution des impôts qui va à contresens des tendances internationales »*.

Du côté des valeurs, le hors-cote a connu cette semaine un événement qui sort de l'ordinaire, une sorte de *« cotation à la hussarde »*, comme le titrait l'hebdomadaire *La Vie française* dans sa dernière livraison.

« COUP DE FORCE »

A l'origine de l'opération, se trouve une actionnaire minoritaire de Nouvelles Frontières, Catherine Cadepond, qui détient 6,9 % du capital, soit 566 titres, dont elle veut se séparer. Elle s'est tout d'abord tournée vers Jacques Maillot, PDG de l'entreprise, pour les lui vendre. Mais la proposition que lui aurait faite Jacques Maillot est à peine supérieure au nominal.

Aussi, a-t-elle décidé, comme la loi l'y autorise, à faire inscrire une petite partie de ses titres sur le marché hors cote (*Le Monde* du 14 septembre). Non sans difficulté, car il faudra aller jusqu'au tribunal de commerce. Mais enfin, vendredi 20 octobre, dix titres Nouvelles Frontières ont été inscrits au hors-cote au prix de 73 350 francs. L'opération a été menée par la société de Bourse Leven et le cabinet d'ingénierie financière Europe Finance Industrie.

Jacques Maillot reste très serein face à ce *« coup de force »*. Une prochaine entrée en Bourse du deuxième voyagiste français est prématurée, assure-t-il, sans pour autant l'exclure si les besoins d'investissement le poussaient à faire appel au marché, soit sur le second marché, soit sur le compartiment à règlement mensuel.

En attendant, la première cotation prévue pour mardi 24 octobre est très attendue, et pas seulement par Mme Cadepond.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	13-10-95	16-10-95	17-10-95	18-10-95	19-10-95
RM	3 769 749	[illegible]	3 018 123	[illegible]	4 976 139
Comptant R. et oblig.	26 753 675	[illegible]	14 630 450	[illegible]	33 198 523
Actions	263 919	[illegible]	160 353	[illegible]	144 247
Total	30 787 343	[illegible]	17 808 926	[illegible]	38 318 909

INDICES

	16-10-95	17-10-95	18-10-95	19-10-95	20-10-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 234,62	[illegible]	1 224,81	[illegible]	1 169,05
SBF 250	1 199,41	[illegible]	1 190,99	[illegible]	1 207,33
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 790,49	[illegible]	1 770,66	[illegible]	1 740,72

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM*

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Eaux (Cie des)	2 727 464	1 389 868
Elf Aquitaine	3 043 449	1 199 436
LVMH Moët Vuitton	678 547	858 735
Alcatel Alsthom	1 774 468	822 877
Saint-Gobain	1 175 996	818 899
Carrefour	197 668	693 673
Danone	617 285	569 298
Peugeot	746 058	567 385
Total	1 544 998	536 318
Axa	1 485 635	511 287
Usinor Sacilor	6 088 977	499 350
Paribas	1 660 012	483 351
Lafarge	1 191 614	462 069
Air Liquide	486 161	461 208

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Sovac 1	[illegible]
Metaleurop 1	+ 17,75
Fives-Lille 1	+ 13,73
Geophysique 1	+ 12,80
Guilbert 1	[illegible]
Dassault Electro 1	+ 7,60
Sodexho 1	+ 5,83
Bazar Hôtel Ville 1	[illegible]
Colas 1	+ 4,79
Clarins 1	+ 4,58
CPR 1	+ 4,00
Alspi 1	[illegible]
CEP Communication 1	+ 3,72
Spir Communic. 1	[illegible]

Valeurs en baisse	%
CS (ex. CSEE) 1	– 15,35
Intertechnique 1	– 14,96
Labinal 1	[illegible]
Lapeyre 1	– 12,08
Publicis 1	– 11,25
Usinor Sacilor 1	[illegible]
Sligos 1	– 10,65
Lafarge 1	[illegible]
Bertrand Faure 1	[illegible]
Ecco 1	– 10,10
Schneider SA 1	– 9,65
Plastic-Omn. (Ly) 1	[illegible]
Peugeot 1	[illegible]
Havas 1	– 8,55
SGE 1	[illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	20-10-95	Diff.
Bongrain	2 470	[illegible]
Danone	757	[illegible]
Eridania Beghin-Say	802	[illegible]
Fromageries Bel	4 480	[illegible]
LVMH	953	[illegible]
Pernod-Ricard	281	[illegible]
Remy-Cointreau	132	[illegible]
Saint Louis	1 337	[illegible]

ASSURANCES	20-10-95	Diff.
AGF	128,60	[illegible]
AXA	260,20	[illegible]
GAN	128	[illegible]
SCOR SA	148,50	[illegible]
UAP	112,00	[illegible]

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	20-10-95	Diff.
Bouygues	494,90	[illegible]
Ciments français	199,20	[illegible]
Colas	819	[illegible]
Eiffage	715	[illegible]
Eurotunnel	7,25	[illegible]
GTM Entrepose	312,00	[illegible]
Imetal	570	[illegible]
Jean Lefebvre	335,80	[illegible]
Lafarge-Coppée	293	[illegible]
Poliet	374	[illegible]
Saint-Gobain	545	[illegible]
SGE	99,90	[illegible]

CHIMIE	20-10-95	Diff.
Air liquide (L')	792	[illegible]
Gascogne	482	[illegible]
Michelin	196,90	[illegible]
Plastic-Omnium	355	[illegible]
Rhône-Poulenc A	101	[illegible]
Roussel-Uclaf	782	[illegible]
Sanofi	309,90	[illegible]
Synthélabo	324,50	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	20-10-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	150	[illegible]
BIC	457	[illegible]
Chargeurs	1 030	[illegible]
Christian Dior	464	[illegible]
Clarins	445	[illegible]
DMC	228	[illegible]
Essilor Int.	900	[illegible]
Gr. André	382	[illegible]
Oréal (L')	1 211	[illegible]
Moulinex	93,50	[illegible]
Salomon	2 780	[illegible]
SEB	596	[illegible]
Skis Rossignol	1 280	[illegible]
Sommer-Allibert	1 370	[illegible]
Zodiac	650	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES	20-10-95	Diff.
Bancaire (Cie)	444	[illegible]
BNP	184,10	[illegible]
CCF	221,50	[illegible]
Cetelem	725	[illegible]
Comptoir entrepr.	8,35	[illegible]
CPR	353	[illegible]
Créd. fon. France	86,50	[illegible]
Crédit local Fce	418,40	[illegible]
Créd. lyon. CIP	253,10	[illegible]
Crédit national	269	[illegible]
Société générale	504	[illegible]
SOVAC	590	[illegible]
UFB Locabail	370	[illegible]
UIC	55,10	[illegible]
Via Banque	148	[illegible]

DISTRIBUTION	20-10-95	Diff.
Carrefour	2 899	[illegible]
Casino Guichard	141	[illegible]
Castorama Dubois	860	[illegible]
Comptoirs modernes	1 646	[illegible]
Damart	4 818	[illegible]
Docks France	771	[illegible]
Galeries Lafayette	1 530	[illegible]
Guilbert	600	[illegible]
Guyenne Gascogne	1 347	[illegible]
Pinault-Print. Red.	1 071	[illegible]
Primagaz	363,40	[illegible]
Promodès	1 238	[illegible]
Rexel	822	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	20-10-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	402,30	[illegible]
Alcatel-Câble	280	[illegible]
CS (ex-CSEE)	193	[illegible]
Intertechnique	440	[illegible]
Labinal	554	[illegible]
Legrand	820	[illegible]
Matra-Hachette	83,60	[illegible]
Radiotechnique	249	[illegible]
Sagem	2 686	[illegible]
Schneider SA	175	– 9,65
Thomson-CSF	99,70	– 0,25

IMMOBILIER ET FONCIER	20-10-95	Diff.
GFC	340	[illegible]
Olipar	7,85	[illegible]
Rue Impériale	3 476	[illegible]
Sefimeg	314	[illegible]
Simco	387	[illegible]
UIF	412	[illegible]
Lucia	–	[illegible]
Silic	661	[illegible]
Sogeparc	625	[illegible]

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	20-10-95	Diff.
Bolloré Techno.	430	[illegible]
Cerus	67	[illegible]
CGIP	935	[illegible]
Eurafrance	1 605	[illegible]
Gaz et Eaux	1 850	[illegible]
Lagardère	84,25	[illegible]
Marine-Wendel	394,20	[illegible]
Navigation mixte	701	[illegible]
Nord-Est	110,10	[illegible]
Paribas	246,20	[illegible]
Suez	176,50	[illegible]
Worms & Cie	208,80	[illegible]
Parfinance	170	[illegible]
Montaignes P. Gest.	–	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	20-10-95	Diff.
CarnaudMetalbox	202,60	– 1,65
Dassault Aviation	358	+ 0,28
De Dietrich	2 475	– 8,60
Fives-Lille	410	+ 13,73
Legris Industrie	142	[illegible]
Métaleurop	57,70	+ 17,75
Pechiney CIP	264	– 3,37
Pechiney Int.	113,90	[illegible]
Peugeot	621	[illegible]
Strafor Facom	602	+ 1,17
Valeo	230	[illegible]
Vallourec	204	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	20-10-95	Diff.
Anglo-American	295	[illegible]
Buffelsfontein	21,80	[illegible]
De Beers	140,10	+ 8,07
Driefontein	57,80	[illegible]
Gencor Limited	17,05	[illegible]
Harmony Gold	42,90	[illegible]
Randfontein	27,30	[illegible]
Saint-Helena	36	[illegible]
Western Deep	155	[illegible]

PÉTROLE	20-10-95	Diff.
Elf Aquitaine	314,50	[illegible]
Esso	538	[illegible]
Géophysique	176	[illegible]
Total	287,80	[illegible]
BP France	127	[illegible]
Erap-Elf	282,70	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	20-10-95	Diff.
Bail Investiss.	810	[illegible]
Interbail	309	[illegible]
Klépierre	560	[illegible]
Locindus	769	[illegible]
Sélectibanque	95	[illegible]
Unibail	452,60	[illegible]
Genefim	120	[illegible]
Immobail	212	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	20-10-95	Diff.
Accor	558	[illegible]
BIS	485,50	[illegible]
Canal Plus	835	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	135	[illegible]
CEP Comm.	529	+ 5,72
Club Méditerranée	406,70	[illegible]
Eaux (Gle des)	417	[illegible]
Ecco	756	– 10,10
Euro Disney	15,85	[illegible]
Filipacchi Médias	575	– 4,95
Havas	326	– 8,55
Lyonnaise des eaux	428,30	[illegible]
Publicis	384	– 11,25
SITA	850	[illegible]
Sligos	402	– 10,65
Sodexho	1 252	+ 5,83
SCAC Delmas	710	[illegible]
Dauphin OTA	180	[illegible]
OGF O. Gest. Fin.	950	[illegible]
TF1	476	[illegible]
Technip	308	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	20-10-95	Diff.
6 % 1993-1997	99,28	[illegible]
EDF-GDF 3 %	7 475	[illegible]
CNB 5 000 F	–	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	–	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	–	[illegible]
CNI 5 000 F	100,80	inch.

TOKYO

Indice Nikkei **+ 1,55 %**

Rebond

LA BOURSE de Tokyo a rebondi au cours de la semaine écoulée, stimulée par les gains rapides dans les secteurs de haute technologie et de l'électronique, ont déclaré des courtiers. Selon un analyste du Daiwa Research Institute, les investisseurs étrangers achètent des valeurs de ces secteurs où l'activité semble maintenant s'être améliorée.

Vendredi, en clôture, l'indice Nikkei affichait un gain hebdomadaire de 276,5 points à 18 157,33 points, soit une avance de 1,55 %. Pour mémoire, il avait perdu 3,38 % huit jours auparavant.

Si la tendance a été soutenue par les valeurs du secteur de la haute technologie et de l'électronique, elle l'a également été par la hausse du dollar par rapport au yen. Le billet vert est tombé à 99 yens mercredi, mais est revenu au niveau de 100 yens vers la fin de la semaine.

Des achats de couverture à court terme et un intérêt renouvelé pour des valeurs sélectionnées ont soutenu les cours, selon les courtiers. Mais beaucoup d'investisseurs sont restés à l'écart durant la semaine, dans l'attente de nouveaux facteurs pour stimuler le marché, ont-ils ajouté.

Indice du 20 octobre : Nikkei, 18 157.33 (contre 17 880,83) ; Topix, 1 445,73 (contre 1 425,24).

LONDRES

Indice FT 100 **– 0,47 %**

En dents de scie

PROGRESSANT fortement mercredi pour établir un nouveau record historique avant de reculer sur des prises de bénéfices et la faiblesse du dollar, la Bourse de Londres a vécu une semaine en dents de scie. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a finalement perdu 27,2 points, soit un repli de 0,47 %, pour atteindre 3 551,4 points vendredi. Il avait pourtant atteint de nouveaux sommets mercredi à 3 598 points, battant ainsi son précédent record historique établi à 3 587 points le 15 septembre. Toutefois, l'indice Footsie n'a pu franchir le cap des 3 600 points, reculant légèrement jeudi et plus fortement vendredi. Ce recul a été provoqué par des prises de bénéfices et, lors de la dernière séance, par de nouveaux troubles monétaires, le dollar reculant nettement face au deutschemark.

En début de semaine, le marché avait été soutenu par la publication de plusieurs indices économiques. La perspective d'une baisse des taux d'intérêt britanniques a été renforcée par la faiblesse des ventes de détail en septembre, qui sont restées inchangées par rapport à août et ont baissé en rythme annuel pour la première fois depuis trois ans.

Indice FT 100 du 20 octobre : 3 551,40 (contre 3 568).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **– 1,19 %**

Apathique

FRANCFORT a vécu une semaine boursière apathique, liée à la faiblesse tenace du dollar face au deutschemark qui désavantage les industries allemandes fortement exportatrices, a estimé la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a abandonné 1,19 % en cinq séances, terminant à 2 170,49 points vendredi contre 2 196,83 points à la clôture du vendredi 13 octobre.

Les courtiers francfortois estiment que les évolutions des cours de changes sont le principal facteur d'influence de la Bourse à l'heure actuelle, et que cette tendance devrait se prolonger dans les semaines à venir. L'indice DAX n'aura gagné du terrain que mardi (+ 0,44 %), grâce à un regain de fermeté du dollar.

La West LB, dans son étude hebdomadaire, note néanmoins qu'*« après les mouvements à la baisse sensibles des semaines passées le marché des actions s'est stabilisé »*. Et, même si le potentiel de reprise de la Bourse paraît limité à court terme, la Commerzbank est convaincue que les investisseurs vont profiter de la tendance baissière sur les cours pour procéder à des *« achats stratégiques »*.

Indice DAX du 20 octobre : 2 170,49 (contre 2 196,83).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 0,02 %**

Inchangée

A L'ISSUE d'une semaine erratique au cours de laquelle son principal baromètre a réussi à afficher un nouveau record, Wall Street a terminé quasiment inchangée. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 4 794,86 points, en hausse d'à peine 2 points (1,08 point), soit un gain marginal de 0,02 %. Jeudi, huitième anniversaire du krach de 1987, il avait battu de justesse un nouveau record à 4 802,45 points.

La grande Bourse new-yorkaise a évolué de pair avec le marché obligataire, alors qu'une vague de résultats financiers publiés dans le courant de la semaine a eu un impact limité sur les titres boursiers. *« Les résultats d'entreprises n'ont pas eu le même impact* [sur Wall Street] *qu'on a vu dans le passé »*, a observé Ed La Varnway, analyste chez First Albany.

Une certaine prudence a également dominé le marché à la suite des déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, faites jeudi soir, dans lesquelles il estimait que la croissance américaine pourrait être supérieure aux dernières prévisions économiques avec des risques de tensions inflationnistes. Vendredi, il a toutefois estimé que l'économie était pour le moment bien équilibrée, éloignant ainsi les perspectives de hausse des taux par la Fed.

Wall Street devrait évoluer en *« zigzag »*, avant de subir une correction à la baisse après la fête américaine de Thanksgiving (le 23 novembre) et ensuite repartir à la hausse, grâce notamment à la détente des taux d'intérêt à long terme, a estimé Stephen Shobin, responsable chez Lehman Brothers.

Indice Dow Jones du 20 octobre : 4 794,86 (contre 4 793,78).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	20/10	13/10
Alcoa	[illegible]	53,63
Allied Signal	[illegible]	44,50
American Express	[illegible]	44,88
AT & T	[illegible]	62,38
Bethlehem	[illegible]	13,50
Boeing Co.	[illegible]	67,50
Caterpillar Inc.	[illegible]	55,50
Chevron Corp.	[illegible]	48,88
Coca-Cola Co.	[illegible]	71
Disney Corp.	[illegible]	57,50
Du Pont Nemours & Co.	[illegible]	66
Eastman Kodak Co.	[illegible]	57,25
Exxon Corp.	[illegible]	74,75
Gen. Electric Co.	[illegible]	63,13
Gen. Motors Corp.	[illegible]	46,25
Goodyear T & Rubbe.	[illegible]	39,75
IBM	[illegible]	92,50
Intl Paper	[illegible]	38,13
J.P. Morgan Co.	[illegible]	81,25
McDonald's Corp.	[illegible]	39,75
Merck & Co. Inc.	[illegible]	59,88
Minnesota Mng & Mfg	[illegible]	56,75
Philip Morris	[illegible]	85,25
Procter & Gamble C	[illegible]	80,25
Sears Roebuck & Co.	[illegible]	35,50
Texaco	[illegible]	67
Union Carb.	[illegible]	39,38
Utd Technol.	[illegible]	87,38
Westingh. Electric	[illegible]	14,75
Woolworth	[illegible]	16,50

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	20/10	13/10
Allied Lyons	[illegible]	5,25
Barclays Bank	[illegible]	7,55
BAT Industries	[illegible]	5,59
British Aerospace	[illegible]	7,25
British Airways	[illegible]	4,74
British Gas	[illegible]	2,51
British Petroleum	[illegible]	4,71
British Telecom	[illegible]	3,86
BTR	[illegible]	3,24
Cadbury Schweppes	[illegible]	5,48
Eurotunnel	[illegible]	0,97
Glaxo	[illegible]	7,94
Grand Metropolitan	[illegible]	4,53
Guinness	[illegible]	5,14
Hanson Plc	[illegible]	2,01
Great Ic	[illegible]	5,84
HSBC	[illegible]	9,30
Imperial Chemical	[illegible]	7,93
Lloyds Bank	[illegible]	7,75
Marks & Spencer	[illegible]	4,38
National Westminst.	[illegible]	6,40
Peninsular Orienta.	[illegible]	4,65
Reuters	[illegible]	5,76
Saatchi & Saatchi	[illegible]	1,01
Shell Transport	[illegible]	7,46
SmithKline Beecham	[illegible]	6,47
Tate and Lyle	[illegible]	4,46
Unilever Ltd	[illegible]	12,62
Wellcome	[illegible]	–
Zeneca	[illegible]	11,95

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	20/10	13/10
Allianz Holding N	[illegible]	2 593
BASF AG	[illegible]	318,30
Bayer AG	[illegible]	372
Bay Hyp & Wechselbk	[illegible]	34,50
Bayer Vereinsbank	[illegible]	40,55
BMW	[illegible]	768
Commerzbank	[illegible]	325,50
Continental AG	[illegible]	21,28
Daimler-Benz AG	[illegible]	694,80
Degussa	[illegible]	458
Deutsche Babcock A	[illegible]	144,20
Deutsche Bank AG	[illegible]	67,10
Dresdner BK AG FR	[illegible]	38,50
Henkel VZ	[illegible]	535
Hoechst AG	[illegible]	356,70
Karstadt AG	[illegible]	633
Kaufhof Holding	[illegible]	479
Linde AG	[illegible]	877
DT. Lufthansa AG	[illegible]	199,80
Man AG	[illegible]	420,50
Mannesmann AG	[illegible]	463,80
Mettallges AG	[illegible]	–
Preussag AG	[illegible]	421,75
RWE	[illegible]	499
Schering AG	[illegible]	102
Siemens AG	[illegible]	738,50
Thyssen	[illegible]	269
Veba AG	[illegible]	57,85
Viag	[illegible]	559,50
Wellag AG	[illegible]	998

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	20/10	13/10
Akai Elec.	[illegible]	318
Bank of Tokyo	[illegible]	1 520
Bridgestone	[illegible]	1 480
Canon	[illegible]	1 670
Daiwa Sec.	[illegible]	1 250
Fuji Bank	[illegible]	1 880
Hitachi Ltd	[illegible]	1 050
Honda	[illegible]	1 760
Japan Airlines	[illegible]	638
Kirin Brew	[illegible]	1 030
Kobe Steel	[illegible]	274
Matsushita El.	[illegible]	1 490
Mitsubishi Corp.	[illegible]	1 110
Mitsui Marine	[illegible]	595
Nikko Sec.	[illegible]	992
Nintendo	[illegible]	7 070
Nippon Steel	[illegible]	351
Nissan	[illegible]	721
Nomura Sec.	[illegible]	1 870
NTT	[illegible]	856 000
Pioneer	[illegible]	1 680
Sanyo	[illegible]	526
Sega Enterprises	[illegible]	5 540
Sharp	[illegible]	1 460
Sony	[illegible]	5 060
Sumitomo Bk	[illegible]	1 860
Suzuki Motors	[illegible]	1 120
Toshiba	[illegible]	704
Toyota	[illegible]	1 890
Yamaichi Sec.	[illegible]	580

هكذا من الاصل

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Importante activité privée

LES EMPRUNTS PRIVÉS, conclus dans la discrétion et réservés aux portefeuilles de quelques investisseurs seulement, prennent une importance croissante sur le marché des capitaux. Cette évolution paraît appelée à se poursuivre dans la mesure où les autorités de Tokyo incitent de plus en plus de bailleurs de fonds de leur pays à acquérir des titres de débiteur étranger. Certaines banques consacrent aujourd'hui l'essentiel de leurs activités à monter de telles transactions.

Prises individuellement, ces affaires sont de taille moyenne, mais, dans l'ensemble, elles atteignent des montants très élevés. Plusieurs caisses de retraite du secteur public japonais viennent ainsi d'obtenir l'autorisation de placer en devises des sommes de l'ordre de 1 à 2 milliards de dollars. Ces nouveaux venus sur le marché international entendent procéder de façon prudente pour diversifier les risques. Ils souhaitent prêter à différents emprunteurs. Des raisons de change les poussent également à multiplier leurs opérations. Ils tiennent à pondérer leurs placements en monnaies étrangères, et, par ailleurs, comme le yen a beaucoup baissé ces derniers mois – il a cédé 25 % face au billet vert –, ils jugent préférable d'étaler leurs interventions dans le temps. Certains, par exemple, ne se décideront à investir en dollar que si son cours, actuellement assez proche de 100 yens, revient à 95.

DES OPTIONS VALORISÉES

Parmi les solutions fournies par les banques, il en est une qui répond bien aux incertitudes du moment. On propose aux investisseurs nippons des obligations dont le principal est libellé en yen, mais dont les intérêts seront versés dans une autre devise. En soi, la formule n'est pas vraiment nouvelle, mais elle est sans cesse affinée. De nombreuses transactions de ce genre ont été conclues ces derniers mois, dont la rémunération se fera en dollars des Etats-Unis, en dollars australiens ou en deutschemarks. Au début de l'année, il n'était question que d'une seule de ces monnaies étrangères à la fois. Puis on est venu à en associer deux. Et la dernière innovation consiste à les réunir toutes les trois dans une même émission. Le choix de la monnaie dans laquelle sera payé le coupon appartiendra, officiellement, aux débiteurs. Et les investisseurs acceptent de demeurer dans l'indécision, car les taux d'intérêt liés à ces monnaies sont bien supérieurs à ceux du yen.De leur côté, les émetteurs veulent normalement être fixés d'emblée sur ce qui aura été déboursé. Ils se débarrassent de tous les risques sur des intermédiaires financiers spécialisés qui savent valoriser les options de change. Une transaction de ce genre a été rendue publique vendredi 20 octobre. Le débiteur concerné par cette opération est la banque allemande Südwest LB, qui a lancé pour 10 milliards de yens d'obligations d'une durée de vingt ans. En réalité, l'emprunteur a obtenu les fonds en deutschemarks, et tout se passe pour lui comme s'il avait sollicité son propre marché national, mais dans des conditions bien plus économiques que celles qui prévalent outre-Rhin. La complexité même de telles émissions ne permet guère de les offrir à un grand nombre de souscripteurs, comme c'est le cas des euro-obligations habituelles. Elles sont construites sur mesure pour répondre aux besoins *précis d'un seul ou d'une poignée* de professionnels.

Pour ce qui est des opérations publiques, la plupart de celles qui *ont vu le jour cette semaine ont été* contractées en deutschemark. Cette liste continue de bénéficier de la faveur des épargnants et des rentiers en Europe et attire une foule d'emprunteurs, les meilleurs aussi bien que ceux dont le crédit est discuté. L'Argentine figure au nombre des débiteurs les plus récents. Le Venezuela est attendu prochainement, et son émission pourrait remplacer un emprunt en schillings autrichiens qui viendra à échéance en décembre.

Christophe Vetter

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Regain de tensions

LA SEMAINE avait pourtant bien commencé. Lundi, en début de matinée, prenant en compte le redressement spectaculaire du franc face à la monnaie allemande, la Banque de France avait décidé d'assouplir le dispositif de crise qu'elle avait mis en place une semaine auparavant, afin de freiner la dépréciation du franc. Elle avait abaissé d'un quart de point à 7 %, le taux de ses prises en pension à 24 heures, qui constitue le niveau plafond auquel les établissements de crédit se refinancent auprès de la banque centrale.

Ce geste avait constitué une heureuse surprise pour les marchés financiers qui sont peu habitués à ce que la Banque de France montre un tel empressement à abaisser sa garde. A travers cette décision, l'institut d'émission avait cherché à les rassurer en leur indiquant que le processus de normalisation monétaire s'annonçait particulièrement rapide.

Ce mouvement de détente a été bref. La rechute du franc *(voir ci-dessous)* a en effet provoqué de vives tensions sur les marchés monétaires. Vendredi soir, les taux d'intérêt à trois mois s'établissaient à 7,07 %. Le contrat Pibor trois mois du Matif a terminé la séance à un niveau de 92,95, ce qui fait ressortir une anticipation de taux à 7,05 % pour fin décembre. Aux yeux des opérateurs, la crise monétaire va durer.

Parce qu'elles partagent le point de vue des marchés financiers, les banques françaises ont annoncé mercredi soir qu'elles relevaient de 0,30 %, en le faisant passer leur taux de base (TBB) de 7,90 % à 8,20 %. Cette décision traduit leur exaspération face aux crises monétaires à répétition dont la France est victime depuis trois ans.

Elle reste essentiellement symbolique, car depuis le processus de déréglementation financière mis en place à la fin des années 80, le TBB a perdu une grande partie de son rôle. Les entreprises ont désormais la possibilité de se financer directement sur les marchés monétaires et obligataires. Selon une étude récente publiée par la Banque de France, la part des crédits des entreprises référencés sur le TBB est passée de 21,7 % en 1991 à 14,1 % en 1994. Et seulement 4 % des prêts accordés aux particuliers se basent sur le TBB.

La hausse du TBB augmente néanmoins la pression qui existe sur le gouvernement pour qu'il s'engage plus avant dans sa politique d'assainissement des finances publiques. A cet égard, les mesures annoncées cette semaine pour limiter la progression des dépenses hospitalières n'ont pas rassuré les investisseurs. Elles leur ont donné le sentiment que le gouvernement cédait à la panique *et n'avait pas de politique globale* de réduction des déficits des comptes sociaux. Dans ce contexte, l'écart de rendement entre les *emprunts d'Etat français et allemands* s'est à nouveau élargi. Il s'inscrivait vendredi soir à 1,04 %.

P.-A. D.

MATIF

Echéances 20-10	*Volume*	*Dernier prix*	*Plus haut*	*Plus bas*	*Premier prix*
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	89 004	115,36	115,48	115,06	115,18
Mars 96	777	114,80	114,94	114,36	114,68
Juin 96	116	112,92	115	114,92	114,78
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	40 479	93,01	93,12	92,96	93
Mars 96	5 778	93,87	93,89	93,78	93,83
Juin 96	2 642	94,25	94,26	94,21	94,24
Sept. 96	1 951	94,22	94,26	94,22	94,24
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	884	86,72	86,84	86,60	86,66
Mars 96	–	[illegible]	–	[illegible]	85,76

DEVISES ET OR

Dollar faible, franc fragile

LE RÉPIT dont avait bénéficié le franc à la suite de la décision du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, de ne pas ouvrir d'information judiciaire contre le premier ministre, Alain Juppé, a été de courte durée. Après la levée de cette incertitude politique, le franc *avait regagné 5 centimes* face à la monnaie allemande.

Dès lundi matin, le franc a fléchi face au deutschemark. Les investisseurs ont pris connaissance des critiques de la politique monétaire émises, dimanche, par Philippe Séguin, à l'occasion des assises nationales du Rassemblement pour la République (RPR). Le président de l'Assemblée nationale avait déclaré qu'*« il conviendrait que nul ne compromette la croissance en s'arc-boutant sur des taux d'intérêt qui sont dévastateurs »*. Cette déclaration est venue rappeler aux intervenants des marchés financiers que le débat sur l'autre politique n'était pas clos.

Le franc a également été pénalisé par la mise en cause du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, dans le financement occulte du Centre des démocrates sociaux (CDS). Enfin, les opérateurs des marchés financiers ont mal accueilli ses déclarations alors qu'il avait fait part de son *« impatience » à voir les taux d'intérêt baisser.* Dans le contexte électrique actuel, cette *« impatience »* a aussitôt été interprétée comme un signe d'exaspération du gouvernement et comme une tentative de pression sur la Banque de France pour qu'elle assouplisse sa politique monétaire.

Les opérateurs redoutent un conflit ouvert entre l'institut d'émission indépendant, qui cherche à préserver la valeur du franc face au deutschemark, et le gouvernement, qui compte sur une baisse rapide des taux d'intérêt pour relancer la croissance. Les ambiguïtés de la loi relative au statut de la Banque de France *accentuent ces craintes. Si le gouvernement « détermine le régime de change et fixe la parité du franc »*, la banque centrale a pour mission d'*« assurer la stabilité des prix »*. Elle considère à ce titre que le maintien de la parité du franc à l'égard du deutschemark entre dans ses attributions puisqu'une dépréciation du franc face au deutschemark est susceptible de présenter des risques inflationnistes. La Banque de France pourrait constituer un bouc émissaire idéal pour un gouvernement soucieux de faire remonter sa cote de popularité.

CHOCS EXTERNES

A ces facteurs internes de faiblesse du franc sont venus s'ajouter, en fin de semaine, des chocs externes. La lire italienne a plongé, vendredi, après la décision de l'ancien président du conseil, Silvio Berlusconi, de déposer une motion *de censure, afin de provoquer la* chute du gouvernement dirigé par Lamberto Dini. Victime du retour de l'incertitude politique, la lire est *tombée jusqu'à un cours de* 1 150 lires pour 1 deutschemark, son plus bas niveau depuis la fin du mois de juillet. La faiblesse de la lire s'est traduite par un afflux de capitaux en Allemagne, ce qui a, par contrecoup, affecté le franc.

La devise française, qui a terminé vendredi à 3,52 francs pour 1 mark, a également été pénalisée par la rechute du dollar. Le billet vert est descendu, vendredi, jusqu'à 1,3955 mark et 4,91 francs, son cours le plus faible depuis deux mois. Le dollar n'a pas réussi à tirer profit plus de vingt-quatre heures de l'annonce d'une forte contraction du déficit commercial américain au mois d'août. Celui-ci s'est établi à 8,8 milliards de dollars. Le déséquilibre des comptes extérieurs des Etats-Unis est pourtant considéré par les experts comme la *principale raison de la faiblesse récurrente* du billet vert.

Cette incapacité du dollar à remonter la pente inquiète les analystes. *Après avoir connu un mois* d'août euphorique – il avait regagné 10 % de sa valeur face au deutschemark et 20 % face au yen –, le billet vert était brutalement retombé à la fin du mois de septembre. Le sommet de Washington, samedi 7 octobre, au cours duquel les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés du monde (G 7) ont rappelé leur détermination à faire remonter le dollar, n'a pas eu l'effet escompté.

Les opérateurs des marchés financiers s'attendaient à ce que la rencontre du G 7 et l'engagement verbal des responsables monétaires internationaux soient suivis par une action concrète des banques centrales. Mais les instituts d'émission n'ont procédé à *aucune intervention coordonnée.* Cette inaction est perçue comme un signe de mauvais fonctionnement de la coopération monétaire *internationale. Les déclarations de* Fred Bergsten, économiste très écouté à la Maison Blanche, qui a estimé qu'il n'était pas dans l'intérêt des Etats-Unis de voir le dollar s'apprécier au-delà de 90 yens, ont apporté un crédit supplémentaire à cette interprétation. De la même façon, en affirmant qu'il n'existait pas de *« recette miracle »* pour remédier aux fluctuations des devises, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a donné le sentiment aux opérateurs qu'ils pouvaient vendre des dollars en toute tranquillité, sans avoir à redouter une contre-offensive des banques centrales.

Pierre-Antoine Delhommais

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 16 OCTOBRE AU 20 OCTOBRE

DEVISE	New York 20-10	New York 16-10	Paris 20-10	Paris 16-10	Zurich 20-10	Zurich 16-10	Francfort 20-10	Francfort 16-10	Bruxelles 20-10	Bruxelles 16-10	Amsterdam 20-10	Amsterdam 16-10	Milan 20-10	Milan 16-10	Tokyo 20-10	Tokyo 16-10
Livre	1,5765	1,5780	7,7517	7,8228	1,7988	1,8012	2,2027	2,2495	45,3244	46,2640	2,4664	2,5183	2522,40	2528,37	157,78	158,39
$ E.U.	–	[illegible]	4,9170	4,9295	1,1410	1,1505	1,3972	1,3910	28,75	29,43	1,5645	1,5820	1600	1604	100,08	100,76
Franc français	20,3376	20,0828	–	–	23,2052	23,8894	28,4157	28,2208	5,8471	5,9882	31,81818	32,23790	325,4017	322,3287	20,35387	20,35387
Franc suisse	87,6424	86,3845	430,9378	429,8250	–	–	122,4540	123,5248	25,1972	25,4089	1,37117	1,38382	1402,2787	1398,5498	87,71253	86,97456
Deutschemark	71,5717	69,2882	351,9181	347,9794	81,6633	80,9524	–	–	20,5769	20,5660	111,97395	111,94966	1145,1474	1120,8590	71,62897	70,41250
Franc belge	3,4783	3,3879	17,1026	16,9198	3,9687	3,9385	4,8598	4,8624	–	–	5,4417	5,4543	55,65217	54,38023	3,48104	3,42332
Florin	63,9132	63,4226	314,2857	310,8902	72,9306	72,8139	89,3065	89,3258	18,3765	18,3788	–	–	1022,6910	1001,2484	63,96932	62,89638
Lire italienne	0,00625	0,00623	3,0731	3,1046	0,7131	0,7223	0,8733	0,8923	1,7969	1,8396	0,977813	0,998753	–	–	0,062550	0,062868
Yen	0,999201	0,992457	4,913070	4,941941	1,140088	1,149762	1,396083	1,428206	28,727018	[illegible]	1,563249	1,589817	15,987210	15,919015	–	[illegible]

L'OR

	Cours 13-10	Cours 20-10
Or fin (k. barre)	61 100	60 500
Or fin (en lingot)	61 600	61 250
Pièce française (20F)	353	351
Pièce française (10F)*	321	325
Pièce suisse (20F)	355	351
Pièce latine (20F)	354	351
Pièce tunisienne (20F)*	351	351
Souverain	458	454
Souverain Elisabeth II*	448	446
*Demi-souverain**	272	277
Pièce de 20 $	2 420	2 365
Pièce de 10 $	1 210	[illegible]
Pièce de 5 $*	680	660
Pièce de 50 pesos	2 280	2 265
Pièce de 20 marks*	441	460
Pièce de 10 florins	369	366
Pièce de 5 roubles*	255	250

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIÈRES PREMIÈRES

Sous les feux de la spéculation

***PRODUITS AGRICOLES** ou métaux*, une chose est sûre, la spéculation accentue cette semaine son rôle de détonateur sur l'ensemble des matières pemières.

La surprise incontestable de la semaine réside dans la brusque levée des cours du cacao. Ceux-ci étaient englués dans les abîmes depuis quelques mois. Les négociants étaient trop sereins, ils attendaient la récolte, jugée à l'unanimité abondante et de bonne qualité. Cette tendance a été brutalement réveillée par les clameurs de l'actualité ivoirienne : à la veille des élections présidentielles, qui auront lieu le 22 octobre, les émeutes se perpétuent. Le pays considéré *comme le plus favorisé de l'Afrique* francophone, un temps chéri de tous les bailleurs internationaux, est le théâtre d'affrontements sanglants (déjà huit morts depuis le début de la campagne d'Henri Konan Bédié) qui ne semblent pas devoir prendre fin, en dépit des menaces réitérées du successeur d'Houphouët Boigny de recourir *« à la loi anti-casseurs »*.

FLAMBÉE SUR LES CÉRÉALES

Premier exportateur mondial de cacao, la Côte-d'Ivoire inquiète sérieusement les opérateurs. Une récolte, aussi bonne soit-elle, *s'effectue* difficilement dans un tel climat, et les négociants craignent que l'appel des deux principaux partis d'opposition à *« un boycott actif »* n'entrave les exportations. Du coup, le cacao fait la connaissance d'un paradoxe assez cocasse : les cours s'envolent en dépit de l'importance de la récolte du principal fournisseur mondial et d'une demande certes empressée, mais en forte réduction par rapport aux années passées.

Autre flambée notable qui dure depuis plus longtemps : celle des céréales. Une quasi-pénurie de l'offre semble se dessiner pour cette année, et les perspectives sur 1996 ne se présentent pas sous de meilleurs auspices : les opérateurs craignent que la sécheresse qui affecte actuellement les Etats-Unis, premier exportateur de céréales, endommage les semailles et, par conséquent, nuise aux prochaines récoltes.

Les besoins de l'Egypte, qui se font de plus en plus importants, ajoutés à ceux de la Chine, de la Russie, du Maroc et du Liban prolongent la flambée. En effet, si l'Egypte s'approvisionne régulièrement auprès de l'Oncle Sam, de nouveaux acheteurs se présentent, malgré *ce climat* pour le *moins difficile* : les négociants affirment que l'Egypte a acheté récemment de gros volumes de blé. Et le feu crépite d'autant plus que les Etats-Unis, tout en essuyant des caprices météorologiques, se trouvent presque seuls sur l'échiquier mondial.

Les autres exportateurs approvisionnent en priorité leur marché intérieur. C'est aussi la politique de l'Europe, qui vient encore de prolonger sa suspension des subventions à l'exportation jusqu'au mois de novembre. En fait, comme le prix mondial est équivalent ou même supérieur au prix européen, Bruxelles n'a aucun besoin de monnayer ses exportations. Il s'agit de simples autorisations que l'Union européenne n'est décidément pas prête à accorder. Une conjoncture très favorable aux fonds d'investissement.

Dans un tel contexte, les conclusions et prévisions de l'EIU (Economist Intelligence Unit) n'étonnent guère. Le groupe de recherche britannique prévoit que *« le prix du blé va atteindre des sommets dans les mois à venir sous l'effet d'une baisse sans précédent de l'offre »*. Et cette chute concerne autant le blé que le maïs, dont les prix, selon cet *organisme, devraient culminer* début 1996.

UN MÉTAL DISCRET

Les métaux comme les produits agricoles sont l'objet de fortes spéculations. Le plomb, que l'on qualifie ordinairement de *« laissé pour compte des métaux non-ferreux »*, réserve en effet lui aussi quelques surprises. Il sort de son habituelle grisaille, sous la pression d'achats spéculatifs. *Les données fondamentales* de ce métal discret semblent donner raison aux suppositions des fonds d'investissement : les disponibilités en marchandise de bonne qualité se raréfient.

C'est du moins le point de vue des analystes du secteur qui expliquent que l'automne est la saison des achats : les usines tournent à plein régime en prévision de l'hiver ; les batteries pour automobiles constituent, en effet, le principal débouché du plomb. Or, les Etats-*Unis et l'Europe accentuent leur* demande, tandis que les exportateurs (Canada, ancienne Union soviétique), alarmés par la chute des prix de ces dernières années, freinent leurs extractions. En outre, depuis l'éclatement de l'ex-Union soviétique, les Russes semblent avoir bradé leurs stocks et même vidé leurs fonds de tiroir. Une raison de plus pour raffermir les cours...

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	20-10	19-10
Dow Jones comptant	217,77	217,24
Dow Jones à terme	314,54	315,39
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 812	2 740
Cuivre à 3 mois	2 713	2 678
Aluminium comptant	1 655	1 626
Aluminium à 3 mois	1 691	1 662
Plomb comptant	654,50	658
Plomb à 3 mois	653	641
Etain comptant	6 210	6 125
Etain à 3 mois	6 265	6 175
Zinc comptant	968	963
Zinc à 3 mois	991	985,50
Nickel comptant	8 000	7 820
Nickel à 3 mois	8 130	7 940
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	5,23	5,32
Platine à terme	424	410
Palladium	155,25	136,55
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	5,06	5,07
Maïs (Chicago)	3,36	3,36
Graine soja (Chicago)	6,71	6,63
Tourt. soja (Chicago)	207,60	204,70
P. de terre (Londres)	100	184
Orge (Londres)	107,60	110
SOFTS		
Cacao (New York)	1 329	1 318
Café (Londres)	2 545	2 346
Sucre blanc (Paris)	1 436,30	1 628,37
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,73	0,83
Jus d'orange (New York)	1,01	1,18

AUJOURD'HUI

SPORTS

MONTAGNE L'alpiniste Jean-Christophe Lafaille se trouvait, vendredi 20 octobre, à 7 400 mètres d'altitude, sous le sommet de l'Annapurna 1 (8 091 mètres), dans le massif de l'Himalaya. ● LE GUIDE, qui est professeur à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix (ENSA), tente d'atteindre, pour la première fois en solitaire, ce sommet par sa face sud. ● LA VITESSE est la clé de la réussite dans cette muraille de 3 000 mètres de haut où en surface s'entremêlent la glace, le rocher et la neige. Le Français a donc choisi de grimper sans assurance sur une montagne où il a failli laisser sa vie en 1992. ● LA DISPARITION de Benoît Chamoux et Pierre Royer n'a vraisemblablement pas été portée à la connaissance de cet alpiniste, qui a choisi d'accomplir son exploit sans liaison radio avec le monde extérieur.

Jean-Christophe Lafaille défie la face sud de l'Annapurna en solitaire

Après une première tentative interrompue à 7 500 mètres, le guide chamoniard, qui grimpe sans assistance ni liaison radio, doit réaliser une fin d'ascension ultrarapide pour régler un vieux compte avec le sommet himalayen et ses 8 091 mètres

IL Y A vingt-cinq ans, le 27 mai 1970, deux membres d'une expédition lourde britannique composée de dix alpinistes, Dougal Haston et Don Whillans, ouvraient un itinéraire d'une extrême difficulté sur le versant sud de l'Annapurna. Cet assaut victorieux, dirigé pendant deux mois par Chris Bonington, qui s'inscrivait dans la trace de la conquête des premiers « 8 000 », ouvrait une ère nouvelle, l'ascension des plus hautes cimes par des itinéraires vertigineux. Sous leurs pas naissait l'himalayisme moderne. C'est cette voie que Jean-Christophe Lafaille, âgé de trente ans, considéré comme l'un des alpinistes les plus doués de sa génération, a décidé de suivre seul.

Ce grimpeur n'est pas plus haut que trois pommes. A première vue, sa petite taille – 1,61 mètre – pourrait constituer un premier défi face au géant de 8 091 mètres qui se dresse au-dessus de lui. *« Si en une journée il tombe plus d'un mètre et demi de neige, je me noie »*, admet en souriant l'alpiniste. Modestement, il s'estime *« tout petit »* face à la cime qu'il convoite. Avant son départ, il affirmait ne vouloir se rendre sur ce sommet que si les conditions sont suffisamment bonnes pour le conquérir. *« Je fais de la montagne. Je sais qu'elle est plus forte que moi. Et je ne suis pas là pour régler un compte avec cette face »*, disait-il prudemment.

Il y a trois ans, presque jour pour jour et au même endroit, son compagnon de cordée, Pierre Béghin, se tuait à 600 mètres du sommet de l'Annapurna. Les deux hommes venaient pourtant de surmonter les principales difficultés de la face. Resté seul à 7 400 mètres d'altitude, privé d'une large partie de son matériel, gravement blessé au bras par la chute d'un rocher, Lafaille parviendra à regagner le camp de base de l'expédition, après cinq jours d'efforts. Une redescente que les plus grands alpinistes qualifieront d'*« héroïque »*.

Cette année, il est retourné sur cette même montagne pour un exercice solitaire. Il l'a préparé au printemps dernier dans les Alpes en voyageant, seul pendant quinze jours, à travers une guirlande de dix faces nord inscrites entre les deux sommets mythiques de l'arc alpin, l'Eiger (3 994 mètres) et les Grandes Jorasses (4 208 mètres). Il estime avoir ainsi acquis le « souffle » nécessaire pour affronter dans l'Himalaya des difficultés d'une tout autre ampleur. S'il juge les passages qu'il devait emprunter à l'Annapurna d'un niveau techniquement inférieur à ceux qu'il a accumulés dans les Alpes, l'univers auquel il est aujourd'hui confronté est sans commune mesure avec les montagnes d'Europe. En effet, la face qu'il convoite est trois fois plus haute que le versant nord du Cervin, l'oxygène devient de plus en plus rare au fur et à mesure de l'ascension, les températures sont extrêmes (en une heure, le thermomètre peut varier de + 30 à – 20). Enfin, un repli précipité vers le camp de base en cas d'arrivée du mauvais temps est impossible. *« L'Himalaya est une énorme machine à briser les individus »*, souligne l'alpiniste.

Le 13 octobre, Jean-Christophe Lafaille a atteint une première fois l'altitude de 7 500 mètres. Il venait de batailler dans un éperon rocheux de 400 mètres de haut, où il n'a installé que quelques points d'ancrage. Pour gagner sa course, il a choisi de grimper sans assurance. Il n'a donc équipé qu'une trentaine de mètres le long de l'itinéraire, alors qu'en 1970 Chris Bonington et ses amis avaient disposé 5 kilomètres de cordes fixes et six camps successifs. Quant à son bivouac, Lafaille le transporte avec lui pour, le moment venu, se « poser » dans la face. Epuisé après sa première tentative menée en partie dans la tempête, il regagnait son camp de base pour récupérer.

Sa seconde tentative a débuté aux premières heures du jeudi 19 octobre. Profitant de sa trace, il se retrouvait quarante heures plus tard à la même altitude que la semaine précédente. Son plan de route prévoyait que son « voyage » dans l'Annapurna durerait quatre jours à l'aller et deux au retour. Lafaille a décidé de ne pas emporter dans l'Himalaya de moyens de communication intercontinentaux. Ses amis affirment qu'il n'a pas été informé de la disparition de Benoît Chamoux. Et il faudra attendre le retour « sur terre » de l'alpiniste pour savoir s'il a enrichi son palmarès d'une nouvelle victoire.

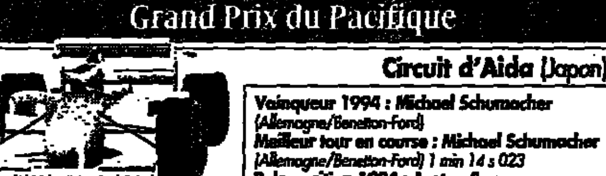
Claude Francillon

Le premier des « 8 000 »

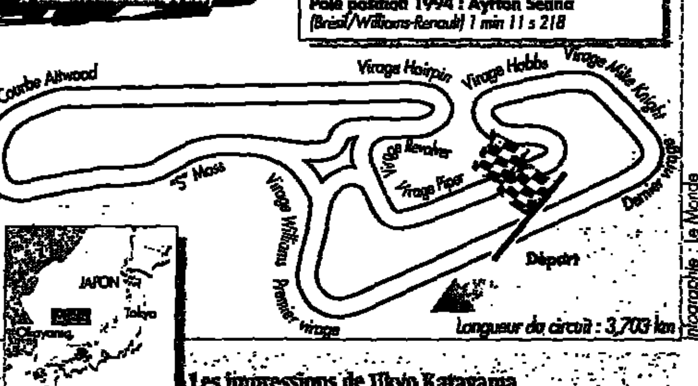
Nombre d'alpinistes ont été attirés par l'Annapurna, qui, avec une altitude de 8 091 mètres, se situe parmi les principaux sommets de l'Himalaya. La *« déesse de l'abondance »*, ainsi que la nomme les Népalais, dresse sa masse au-dessus des vallées qu'elle irrigue. Elle fut gravie pour la première fois par l'expédition française de Maurice Herzog et Louis Lachenal, qui, le 3 juin 1950, réussirent le premier « 8 000 » de l'histoire de l'alpinisme. Il s'agissait alors d'expéditions lourdes nécessitant une logistique importante. La tentative de Jean-Christophe Lafaille est de nature différente, puisqu'il mise sur la vitesse et sur la légèreté de l'équipement.

Grand Prix du Pacifique

Circuit d'Aida (Japon)



Vainqueur 1994 : Michael Schumacher (Allemagne/Benetton-Ford)
Meilleur tour en course : Michael Schumacher (Allemagne/Benetton-Ford) 1 min 14 s 023
Pole position 1994 : Ayrton Senna (Brésil/Williams-Renault) 1 min 11 s 218



Classement actuel		
1er Schumacher	(ALL)	82
2 Hill	(GB)	55
3 Coulthard	(GB)	43
4 Alesi	(FRA)	40
5 Herbert	(GB)	40

Les impressions de Ukyo Katayama (pilote Tyrrell-Yamaha)

"C'est un peu un circuit de carnaval, car il est totalement artificiel. Il est très difficile de doubler, et, pour bien figurer, il faut partir impérativement du haut de la grille. A Aida, nous faisons des réglages très semblables à ceux de Monaco. En plus, la piste est très étroite. Heureusement, elle n'est pas bosselée. En fait, ce que je préfère ici, c'est l'environnement du circuit. Le site est très beau, et l'on trouve partout des restaurants où l'on peut déguster d'excellents sushis."

Au Japon, la formule 1 cherche un second souffle

Avec deux Grands Prix en deux semaines, elle se lance dans la reconquête du public

LA CAMPAGNE du Pacifique commence mal. Pour le premier week-end japonais de la formule 1, les supporteurs nippons sont privés de l'un de leurs favoris. Mika Hakkinen n'est pas là. Le pilote finlandais, cloué sur un lit d'hôpital par une inopportune opération de l'appendicite, a dû renoncer au voyage d'Aida. Un mauvais coup pour l'organisation. Un risque pour les audiences télévisées. Car les sondages sont formels : depuis la diffusion d'un spot publicitaire dont il est la vedette, le blond de chez McLaren est le pilote que les Japonais citent en premier dans les enquêtes de notoriété. Les organisateurs comptaient donc sur sa présence pour ranimer un intérêt quelque peu défaillant.

Avec le Brésil, le Japon est le pays qui a le plus fortement subi le contrecoup de la disparition d'Ayrton Senna, le 1er mai 1994. A cette extrémité de l'Orient, le triple champion du monde était un peu plus qu'un homme. *« C'était un dieu pour presque tout le monde*, explique Ukyo Katayama, pilote chez Tyrrell-Yamaha. *Et pour moi aussi. »* Le cataclysme d'Imola s'ajoutait au retrait de Honda, la marque nationale. Les conséquences ont été immédiates : déclin de l'intérêt du public pour un sport soudain privé d'idole, chute des audiences de Fuji-TV qui a acquis les droits de retransmission.

Plus que de *« déclin »*, Masako Imamiya, observateur pour plusieurs journaux nippons, préfère parler d'une *« stabilisation »*. Pour le Grand Prix couru à Suzuka, le 29 octobre, les 100 000 places disponibles ont été vendues, et la demande était trois fois plus importante. L'heure n'est plus à l'exubérance des années 1988-1991, et la formule 1, jusque dans ses excès, fait rarement la « une » des quotidiens. Mais des signes de redressement apparaissent. Le public s'est découvert de nouveaux centres d'intérêt, comme celui que forme le couple Jean Alesi-Kumiko. Elle est une vedette des séries télévisées. Lui pilote pour Ferrari, l'écurie de prestige.

Jean Alesi a toujours eu bonne réputation au Japon. De sa première apparition au pays du Soleil-Levant, il garde le souvenir d'une organisation impeccable. C'était en 1989. Il y disputait une course de F 3000. *« J'avais été impressionné par la présentation des pilotes, avant le départ*, raconte le Français. *Il y avait un speaker qui nous appelait chacun à notre tour. Nous descendions sur la piste sur un tapis rouge jusqu'à notre voiture, et là il nous présentait au public. »*

Par la suite, les fans de formule 1 japonais se sont mis à apprécier un style d'attaquant qui rencontre ici la faveur du public. Mais c'est grâce à sa vie privée que le pilote de Ferrari a conquis les cœurs. Sa liaison avec Kumiko le met régulièrement au premier plan. Il a participé à plusieurs émissions de télévision en sa compagnie, et se rend régulièrement à Tokyo. Aujourd'hui, tous ses sponsors personnels sont japonais. Il s'est offert les services de Mario Miyakawa, un Italo-Nippon basé à Turin, qui recherche et négocie pour lui des contrats au Japon.

Cette notoriété ne bénéficie pas pour autant à la F 1. *« Il s'est fait connaître d'un plus large public. Des gens nouveaux se sont intéressés à son histoire*, analyse Masako Imamiya, *ce n'est pas pour cela qu'ils vont regarder les Grand Prix à la télévision. »*

« L'AVANT-ALAIN PROST »

Pour assurer son redécollage, la formule 1 a besoin d'un héros national. Pour l'instant, le Japon ne voit rien venir. Depuis la retraite de Satoru Nakajima, coéquipier d'Ayrton Senna chez Lotus, la F1 nipponne est en panne de pilote charismatique, d'as du volant capable d'enthousiasmer les foules. Aguri Suzuki n'est qu'un intermittent du spectacle de la formule 1. Il a partagé pendant toute la saison le volant de la deuxième Ligier avec l'Anglais Martin Brundle. Taki Inoue se signale par sa constance dans le manque de résultats. Quant à Ukyo Katayama, que tous s'accordent à reconnaître comme le plus doué du trio, il doit circonscrire son talent dans le baquet d'une Tyrrell-Yamaha aux performances insuffisantes.

Aux limites des hommes et du matériel, s'ajoutent les aléas d'une conjoncture difficile. La chasse aux partenaires financiers est plus rude qu'en Europe. Ceux-ci craignent trop la mauvaise affaire. *« Le Japon connaît actuellement une grave crise bancaire*, indique Aguri Suzuki. *Il devient de plus en difficile de conserver nos financiers. Ils cherchent à limiter leurs investissements sur les meilleurs, même s'ils sont étrangers. Pour les jeunes, il est quasiment impossible d'accéder à la formule 1. »*

Résultat : les compétitions de niveau inférieur sont encombrées de pilotes incapables d'accéder au nirvana automobile. Sur place, la catégorie reine affronte une rude concurrence de la F 3000, qui est beaucoup plus qu'une simple formule intermédiaire destinée à faire le tri des aspirants à la F 1. Elle a attiré par le passé de bons pilotes européens, comme l'Irlandais Eddie Irvine ou l'Allemand Heinz-Harald Frentzen. Elle possède ses propres vedettes, qui ont l'avantage d'être japonaises. Kazuyoshi Hoshino, plusieurs fois titré, rivalise avec Ukyo Katayama dans le cœur des passionnés.

En organisant deux Grands Prix en deux semaines, le Japon a l'occasion de redonner un élan à la formule 1. Pendant dix longues journées, la caravane du grand cirque automobile va garer les motorhomes dans un pays à reconquérir. Cela risque cependant de se révéler insuffisant. *« Aujourd'hui*, conclut Masako Imamiya, *le Japon se trouve dans la situation de la France de l'avant-Alain Prost. Il attend son champion du monde. »*

Pascal Ceaux

RÉSULTATS

TENNIS

GRAND PRIX DE LYON
Quarts de finale
W. Ferreira (no 4, Afs) b. D. Prinosil (All) 6-2, 1-6, 6-3 ; T. Martin (no 5, E-U) b. P. Rafter (Aus) 3-6, 7-6 (7-2), 6-2 ; P. Sampras (no 1, E-U) b. M. Huard (Fra) 6-4, 6-2 ; Y. Kafelnikov (no 2, Rus) b. C. Pioline (Fra) 6-3, 6-4.

COMMUNICATION

Europe 1 Communication va prendre le contrôle de l'AFP-Audio

LA BANQUE de programmes AFP-Audio, dont le « fil » alimente aujourd'hui 115 radios locales en France, devrait entrer dans le giron du groupe Europe 1 Communication. Les deux entreprises ont prévu d'annoncer prochainement l'entrée – majoritaire – d'Europe 2 dans l'AFP-Audio. Le réseau musical prendrait en charge l'exploitation technique (diffusion par satellite), rédactionnelle, administrative et commerciale de cette entité, et devrait transformer le « fil infos » en une banque de programmes diffusant 100 % de chanson française, disponible pour les radios FM abonnées.

La direction de l'AFP, qui souhaite équilibrer les comptes de l'entreprise et la recentrer sur son métier principal (*Le Monde* du 10 janvier), réfléchit depuis plusieurs mois à l'avenir de sa banque de programmes radiophoniques. Estimée à 2 millions de francs, elle représente pour le groupe une activité peu rentable. Sa filialisation et le partenariat que l'agence souhaite développer avec Europe 2, qui deviendrait l'opérateur majoritaire (70 % envisagés), sont à l'ordre du jour du comité d'entreprise du 25 octobre. Lionel Fleury, PDG de l'AFP, s'est refusé à tout commentaire sur cette « vente » à un groupe privé.

Créée en 1985, l'AFP-Audio est la plus ancienne des banques de programmes pour les radios locales (*Le Monde* du 13 septembre). La France, qui ne compte que 550 stations associatives et moins de 300 FM locales commerciales indépendantes, est un marché étroit pour ces fournisseurs d'information.

Or, l'AFP-Audio, qui a atteint cette année un nombre record d'abonnés, a vu paradoxalement ses recettes chuter d'environ 30 %. Son déficit, entre 2 et 4 millions de francs par an, représente aujourd'hui une trentaine de millions de francs de pertes cumulées depuis la création du service.

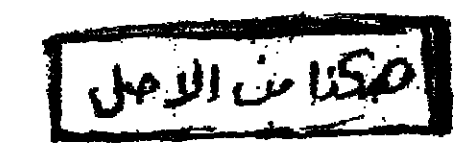
DÉJÀ TROIS RÉSEAUX

Pour Europe 2, la reprise des activités de l'AFP-Audio présente des avantages. Certes, le groupe Europe Communication possède déjà les trois réseaux autorisés par la loi sur la liberté de la communication, la station « généraliste » Europe 1, le réseau musical « jeune adulte » Europe 2, et le réseau musical « senior » RFM.

Mais, dans l'attente d'une doctrine ferme du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur l'évolution du paysage radiophonique, chacun des quatre grands opérateurs radio tente de prendre place discrètement sur le marché des radios indépendantes en les abonnant à un « fil » (comme Rire et chansons, pour le groupe NRJ) et en les commercialisant via leur régie publicitaire. RMC a ainsi décidé de lancer Transistor, une banque de programmes produite par sa filiale Nostalgie.

Parmi les 115 radios abonnées à l'AFP-Audio, certaines, notamment associatives, seront sans doute tentées de rejoindre la banque de programmes, que Radio-France Internationale (RFI) doit lancer à la fin de l'année. Dans un espace hertzien dit « rare », où les fréquences ne peuvent être vendues, le groupe Europe en « gèle » un bon nombre au risque de mécontenter ses principaux concurrents : RTL, NRJ et RMC.

Ariane Chemin



Nuages et douceur

LES HAUTES PRESSIONS situées sur le nord de la France et la mer du Nord vont se décaler vers l'est laissant place à un flux de sud. Ce sont les phénomènes de basses couches qui vont prédominer.

Dimanche matin, les nuages seront très nombreux sur le Centre, la Bourgogne, la région Rhône-Alpes, la Franche-Comté, le sud de la Lorraine et de l'Alsace.

Les régions méditerranéennes verront le ciel se couvrir d'abord à l'est du Rhône.



Prévisions pour le 22 octobre vers 12h00

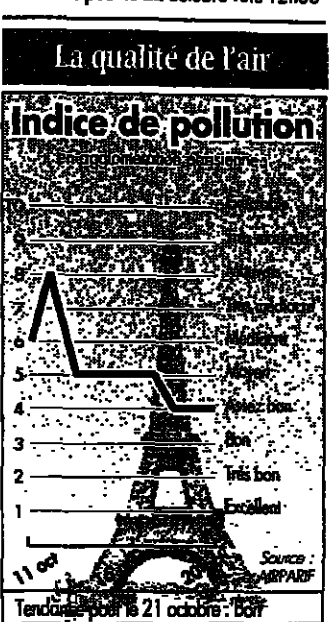
Partout ailleurs, nuages et éclaircies alterneront avec parfois du brouillard, surtout dans le Sud-Ouest. L'après-midi, le soleil brillera sur la majeure partie du pays. Le ciel gris avec quelques gouttes de bruine aura gagné l'ensemble des régions méditerranéennes. Des passages nuageux plus nombreux se feront sur la Lorraine, l'Alsace, le nord de la Bourgogne et l'Ile-de-France. Un vent d'est modéré soufflera sur les côtes varoises.

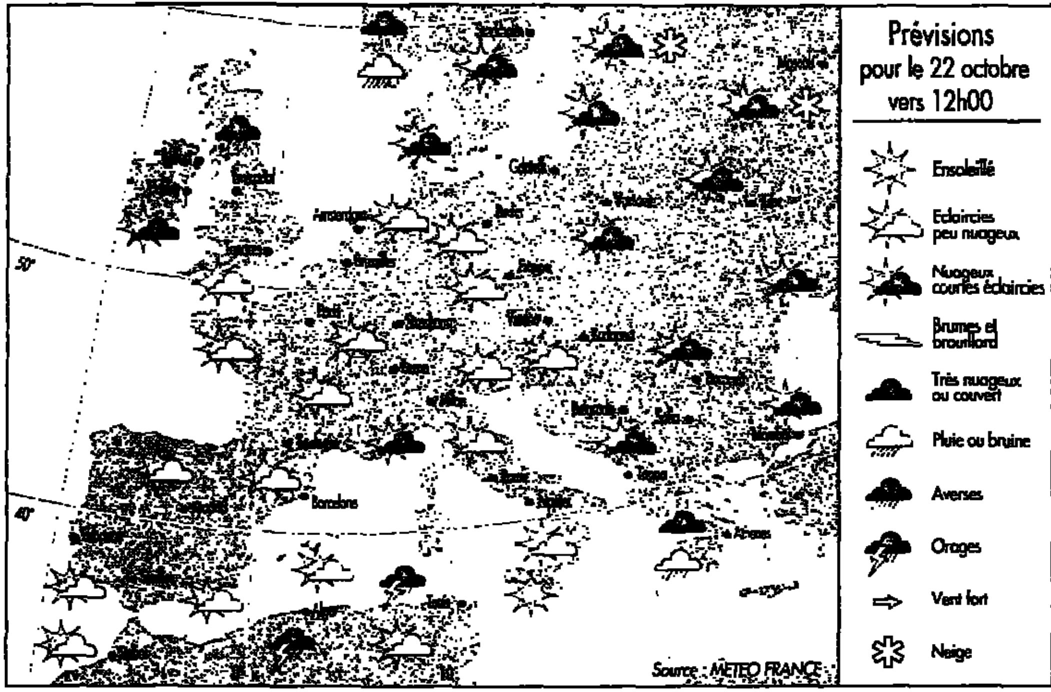
Les températures matinales seront comprises entre 4 et 10 degrés du nord au sud du pays. Sur les côtes méditerranéennes, elles seront très douces entre 12 et 16 degrés. L'après-midi, le thermomètre atteindra 13 à 20 degrés des frontières du nord est aux régions méridionales.

Lundi, le vent de sud se généralisera à l'ensemble du pays. Les entrées maritimes s'accentueront sur le golfe du Lion avec des pluies modérées sur le sud du Massif Central. Le ciel se voilera sur les régions de la moitié ouest tandis que le soleil continuera de briller sur la moitié est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

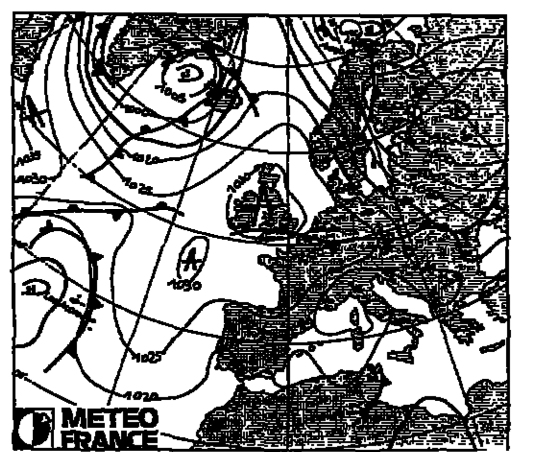
La qualité de l'air



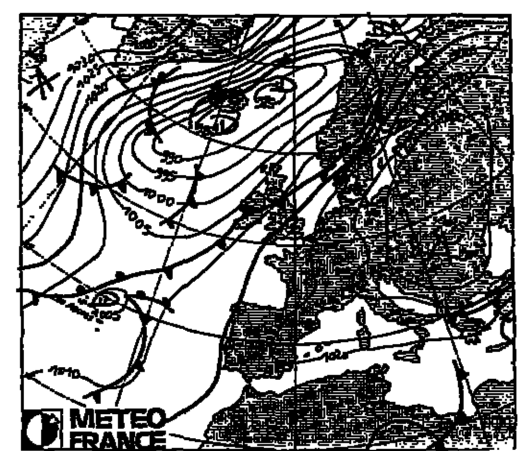


TEMPÉRATURES du 20 oct. 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	22/8
BIARRITZ	17/11
BORDEAUX	18/9
BOURGES	14/8
BREST	16/10
CAEN	16/8
CHERBOURG	16/9
CLERMONT-F.	13/9
DIJON	13/9
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	16/11
LILLE	17/7
LIMOGES	17/6
LYON, BRON	15/10
MARSEILLE	22/9
NANCY	13/7
NANTES	16/10
NICE	23/16
PARIS	16/10
PAU	16/11
PERPIGNAN	23/14
POINTE-A-PIT.	33/23
RENNES	16/6
ST-DENIS-RÉUNION	25/20
ST-ÉTIENNE	14/9
STRASBOURG	13/8
TOULOUSE	18/9
TOURS	16/10
ÉTRANGER	
ALGER	23/19
AMSTERDAM	15/5
ATHÈNES	24/12
BANGKOK	29/24
BARCELONE	22/16
BELGRADE	21/13
BERLIN	14/4
BOMBAY	34/28
BRASILIA	26/14
BRUXELLES	16/4
BUCAREST	19/3
BUDAPEST	18/11
BUENOS-AIRES	13/4
CARACAS	30/21
CHICAGO	25/4
COPENHAGUE	12/6
DAKAR	35/25
DJAKARTA	32/25
DUBAI	37/27
DUBLIN	13/2
FRANCFORT	14/6
GENÈVE	20/11
HANOI	35/27
HELSINKI	12/5
HONGKONG	32/28
ISTANBUL	19/11
JÉRUSALEM	27/17
KIEV	18/9
KINSHASA	32/22
LE CAIRE	27/19
LIMA	21/15
LISBONNE	25/15
LONDRES	14/6
LOS ANGELES	23/14
LUXEMBOURG	19/7
MADRID	23/8
MARRAKECH	30/17
MEXICO	25/14
MILAN	19/5
MONTRÉAL	15/6
MOSCOU	10/7
MUNICH	12/6
NAIROBI	27/14
NEW DELHI	38/24
NEW YORK	25/14
PALMA DE MAJ.	25/9
PÉKIN	16/8
PRAGUE	14/4
PRETORIA	19/6
RABAT	25/12
RIO DE JAN.	26/14
ROME	25/8
SAN FRANC.	14/12
SANTIAGO	18/5
SÉVILLE	28/15
ST-PÉTERS.	7/2
STOCKHOLM	12/4
SYDNEY	16/7
TENERIFE	29/21
TOKYO	25/20
TUNIS	25/17
VARSOVIE	12/5
VENISE	25/8
VIENNE	17/10



Situation le 21 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 23 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Un ordre nouveau

DE L'ENSEMBLE des résultats connus des élections du 21 octobre, *un fait se dégage* : la France veut un ordre nouveau. Elle le veut avec passion – le nombre des votants l'indique. Elle veut un ordre nouveau : *c'est pour les partis d'action* qu'elle s'est prononcée. Le parti valoisien sort plus que diminué de cette consultation populaire. Les droites ne représentent guère que des regrets.

Mais quel ordre et quelle nouveauté veut le pays ? Le référendum est clair. Une Constituante a la mission d'établir un cadre de vie politique, économique et social, et de maintenir en attendant un gouvernement stable, capable de représenter dignement la nation française dans l'organisation mondiale de la paix.

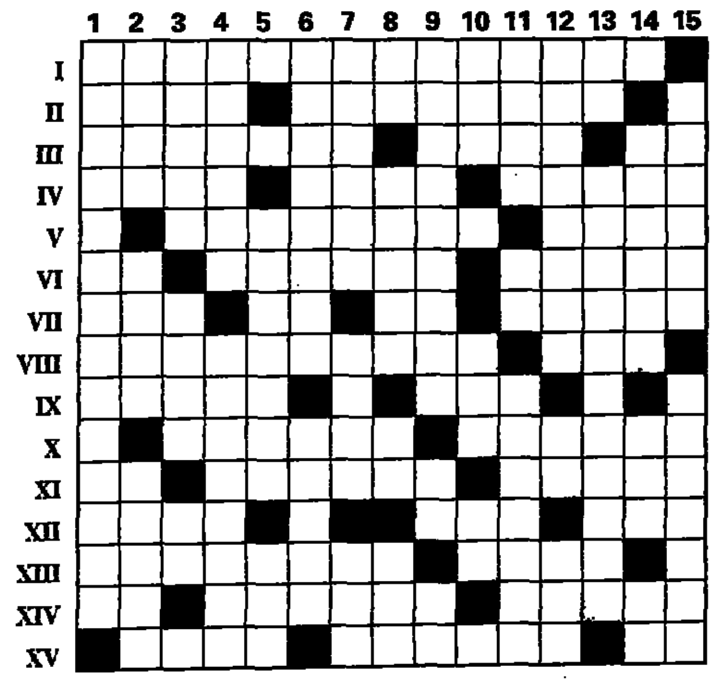
Certains voulaient faire de la réponse à la seconde question une sorte de plébiscite contre le général de Gaulle. La réponse est décisive. Il semble même que la masse des radicaux n'ait pas suivi sur ce point la consigne absurde des états-majors du parti. La question qui se pose est sur toutes les lèvres : quelle majorité de gouvernement pourra se former demain ?

Il est trop tôt pour y répondre. Remarquons que le suffrage universel s'est chargé de former lui-même les grandes organisations politiques qu'exige l'usage de la représentation proportionnelle. Les poussières de partis sont à peu près balayées. A l'extrême gauche, le *Parti communiste prend une forte* position. Près de lui, le Parti socialiste gagne le terrain que le Parti radical a perdu. Le Mouvement républicain populaire apporte sur le plan politique un puissant levain de spiritualisme. Nous avons ainsi trois blocs compacts, de force à peu près égale. Qu'en adviendra-t-il ? On pourrait rêver d'une entente pour l'ébauche d'un programme législatif « neuf et raisonnable ».

Rémy Roure
(23 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6675



HORIZONTALEMENT

I. Une attaque le conduit au bord de la fosse. – II. Coule à l'étranger. Monte dans les rapides. – III. En Allemagne. Lame près des côtes. Symbole chimique. – IV. Une jolie veuve y eut un nid magnifique. Fonda une congrégation. Juge. – *V. Manque de douceur. Daube ou dessert.* – VI. Pronom. Orifice d'un bidet. On y entend siffler dès le début du spectacle. – VII. Peut faire marcher un briquet. En larmes. Abréviation. Des greniers recevaient ses trésors. – *VIII.* Sont un peu jeunes pour chevroter. Chambre. – IX. Pays de l'ancienne Asie Mineure. Fut peut-être gêné par une émission un peu salée. – X. Divinité grecque. Epargnée. – XI. Il est ordonné (épelé). Grande botte. Il régala des animaux avec du son. – XII. Ne se laisse pas couler. Arrête parfois la circulation des ragots. Orientation. – XIII. Des Grecs s'y mettaient sur les rangs. Est pris par la bande. – XIV. Symbole. Enrichissent l'esprit. Don précieux d'un mort à un vivant. – *XV. Soutient parfois la culotte. Avancent rapidement quand ils sont bons. Abréviation.*

VERTICALEMENT

1. *Les plus hardis finissent par avoir des* « complexes ». – 2. Dans le titre d'une chanson de geste. Une réflexion bien naturelle. Garniture de poils. – 3. Engager une poursuite. Offre à ses visiteurs de nombreux petits verres. Militaire. – 4. Met à contribution la pompe et la cave. Elles avaient des vues étroites. – 5. Ecrivain portugais. Il est absent les trois quarts du temps. – 6. Procédé anticonceptionnel. Grand acteur. – 7. Est appelé à combattre quelque chose. Devise. Ville du Nigeria. – 8. Abréviation. Ni sombre ni noir. Partie du rein. Rend les pensées brillantes. – 9. Elles produisent la sclérose. N'est *jamais le mot de la fin. Pronom. – 10. Sorti vainqueur* d'une consultation. Forme de savoir. Un pied. – 11. Placée chez un maître. Symbole. Elle dévore des rats. – 12. Marchent mal quand elles sont patraques. Désigne un métal blanc. Anciennes louanges. – 13. Sur des bornes. Est, dans un conte, le dernier des voleurs. – 14. Appartiennent à une nombreuse famille. Un homme aux toilettes. Se conservent très longtemps. – 15. Constituent la charpente d'un bar. Agents de la fermentation.

SOLUTION DU N° 6674

HORIZONTALEMENT

I. Renforts. – II. Tutoyeuse. – III. Ria. Tibet. – IV. An. Lit. – V. Desmolase. – VI. Pièces. – VII. Crainte. – VIII. Taret. Ego. – IX. Est. Oser. – X. Utérus. Le. – XI. Ralenties.

VERTICALEMENT

1. Traducteur. – 2. Ruine. Rasta. – 3. Eta. Artel. – 4. Nô. Impie. Ré. – 5. Fyt. Oint. Un. – 6. Œillet. Ost. – 7. Rubiacées. – 8. Tsé-tsé. Gelé. – 9. Set. Essorés.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 24 octobre

■ **DE SUFFREN A LA BOURDONNAIS** (40 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Ecole-Militaire côté escalier roulant (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague (34 F + prix d'entrée), 11 heures ; exposition-dossier Robert Houdin (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; Une œuvre à voir, *Les Yeux clos*, d'Odilon Redon (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague (50 F + prix d'entrée), 13 h 20, 1, rue de Bellechasse devant l'éléphant *(Mme Cazes)* ; *visite par thèmes* : Les impressionnistes (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs, côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DE PICPUS** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 35, rue de Picpus (Institut culturel de Paris).

■ ***LES ANCIENNES FERMES DE* CHARONNE** et l'église Saint-Germain (50 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Bagnolet, côté boulevard Mortier (Christine Merle).

■ **AUTOUR DU CANAL SAINT-MARTIN** (35 F), 14 h 30, 28, rue du Faubourg-du-Temple (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ **DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS** à l'auberge Nicolas-Flamel (40 F), 14 h 30, sortie du métro Réaumur-Sébastopol (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ ***DU JARDIN DES PLANTES*** à l'hôtel de Scipion Sardini (55 F), 11 heures et 14 h 30, sortie du métro Gobelins (Europ explo).

■ **LE MARAIS**, sur les traces de quelques aventuriers et criminels (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Noëlle Roy).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : décor et mobilier de la demeure parisienne (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : scènes de genre, du XVIIe au *XIXe siècle (25 F + prix d'entrée)*, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DU PALAIS-*ROYAL*** et ses passages (55 F), 14 h 30, sortie du métro Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Pierre-Yves Jaslet).

■ **EN SUIVANT L'ENCEINTE DE PHILIPPE AUGUSTE** (55 F), 15 heures, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MONTMARTRE** : de Barbès à La Chapelle (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Château-Rouge, côté escalier roulant (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province :
36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général
Jean-Marie Colombani
Directeur général
Gérard Morax
Membres du comité de direction
Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Après une interruption de quatre ans, la compagnie allemande Lufthansa desservira à nouveau, à partir du 29 octobre, au départ de Francfort, *Lima (Pérou), avec escale à Caracas*, (Venezuela) et Quito (Equateur), avec escale à Bogota (Colombie), à raison de trois vols par semaine. Toujours à compter du *29* octobre, la compagnie allemande assurera des vols conjoints avec Thai Airways International, en Nouvelle-Zélande, à destination d'Auckland et en Asie du Sud-Est à destination de Chiang Mai, Phuket, Phnom Penh, Rangoun et Bangkok. La capitale thaïlandaise sera desservie par les deux compagnies aériennes, sous un numéro de vol commun, quatorze fois par semaine au départ de Francfort et deux fois par semaine au départ de Munich.

■ **ILE MAURICE.** A partir du 4 novembre, Air Mauritius effectuera un cinquième vol hebdomadaire entre Paris et l'Ile Maurice.

■ **BANDE DE GAZA.** Des bulldozers ont commencé à tracer la piste du premier aéroport de la bande autonome de Gaza, à Rafah. La piste devrait être prête dans six mois et permettre les premiers atterrissages et décollages. Les bâtiments de l'aérogare seront ouverts au public d'ici huit à douze mois. – *(AFP.)*

■ **MACAO.** La Chine, Taïwan et *Macao devraient prochainement* signer un accord, au terme duquel la compagnie Air Macao pourrait effectuer des vols Macao-Taïwan. La compagnie de la colonie portugaise espère commencer ses dessertes au mois de décembre, après l'ouverture, prévue le 9 novembre, de l'aéroport international de Macao. – *(AP.)*

■ **CHINE.** L'aéroport de Pékin, qui enregistre en moyenne 10 000 vols chaque mois, va entreprendre des travaux d'extension, visant à doubler sa capacité d'accueil. Un nouveau salon pour les passagers et plusieurs aires de stationnement seront construits. – *(Reuter.)*

■ **SAINT-BARTHÉLEMY.** L'hôtel Le Toiny à Saint-Barthélemy, peu endommagé par l'ouragan Luis, sera en mesure de rouvrir ses portes à la fin du mois.

VENTES L'Asie est le terrain de chasse des maisons de vente anglo-saxonnes. Sotheby's, implantée à Hongkong depuis plus de vingt ans, y est de plus en plus concurrencée par Christie's. ● LA CHINE POPULAIRE connaît un développement économique rapide qui excite les appétits des marchands européens. A Pékin, des entrepreneurs chinois ont organisé des ventes aux enchères, à la fiabilité douteuse, et Sotheby's y renforce son installation. ● HONGKONG demeure le centre mondial du marché de l'art asiatique. L'art européen, moderne et contemporain, y rencontre un succès plus mitigé. ● TAÏWAN achète principalement les œuvres des Chinois ayant vécu en Europe. Les tentatives de certains marchands du Vieux Continent pour vendre à Taïpei des œuvres médiocres signées de quelques grands noms de l'art moderne ont récemment échoué.

Le marché de l'art profite de la prospérité en Extrême-Orient

De Hongkong à Taïpei, les maisons de vente anglo-saxonnes dominent depuis vingt ans les échanges d'œuvres d'art, dans une région qui pourrait devenir l'une des plus spéculatives de la planète

ON COMPARE souvent les maisons de vente anglo-saxonnes, Sotheby's et Christie's, à des ogres. Elles sont en tout cas attirées par les dragons. Sotheby's a organisé ses premières ventes à Hongkong en 1973, sous la houlette de Julian Thompson, un des meilleurs expert mondiaux en matière de porcelaine chinoise.

La firme a ouvert des bureaux en Australie, en Malaisie, en Corée, au Japon, à Singapour, et même à Shanghaï, la première ville de Chine populaire, celle où se concentre la finance. Andrew Ma, qui préside désormais aux destinées de Sotheby's pour Hongkong, la Chine et l'Asie du Sud-Est, est persuadé de l'importance du marché chinois dans les années à venir.

« Pékin a vu émerger de nombreuses maisons de vente locales ces dernières années. C'est l'endroit qui s'impose pour une représentation de Sotheby's. Nous avons déjà un bureau à Shanghaï et nous espérons renforcer notre présence en Chine quand nous ouvrirons notre bureau de Pékin en 1996.»

En attendant d'y organiser des ventes, Sotheby's a montré une exposition au Palace Hotel de Pékin, les 6 et 7 octobre, c'est-à-dire au même moment que la vente de l'icône du maoïsme par une maison locale, avec les principales œuvres qui seront dispersées à Hongkong lors des ventes d'automne, du 30 octobre au 1er novembre.

Il s'agit d'intéresser les nouveaux riches du régime de Pékin, membres ou rejetons de la nomenklatura, qui viennent à Hongkong s'initier aux joies du capitalisme : ils y investissent dans l'immobilier, dont les prix sont en hausse constante, ou en Bourse. Ce qui permet à de nombreuses entreprises de Hongkong (et, plus surprenant, à celles de Taïwan), d'implanter leurs usines en Chine populaire, où le salaire est plus que compétitif, et l'ouvrier docile. En pleine expansion, Japon mis à part, l'Asie attire donc les commerçants de toute la planète, et Hongkong est devenu le centre mondial pour le marché de l'art chinois.

LA FAMILLE DES BIJOUX

Sœurs ennemies, Sotheby's et Christie's y occupent une place de choix. Christie's s'est longtemps limité à une activité traditionnelle du pays, la bijouterie. En avril 1994, une vente de joaillerie européenne lui avait rapporté 1,51 million de dollars (7,55 millions de francs). Le mois suivant, une vacation consacrée au jade avait produit plus de 20 millions de francs. Une autre, en octobre 1994, avait laissé aussi un beau souvenir : 48 millions de francs. Un collier, qui avait appartenu à Barbara Hutton puis à la princesse Mdivani, y avait atteint la coquette somme de 21 millions de francs, un record mondial pour un jade.


PHOTO D. R.
Wei Rong (né en 1963) : Holiday (1994), huile sur toile.

En octobre et novembre, Hongkong résonne donc des coup de maillet, avec plus d'une douzaine de ventes cette année. Sotheby's et Christie's dispersent des jades et des bijoux, des bouteilles de tabac à priser, des petites merveilles délicatement décorées, et, bien sûr, de la porcelaine. Mais aussi de la peinture chinoise contemporaine, des huiles d'une virtuosité technique incroyable. Le réalisme socialiste est moins à la mode cette année, et les catalogues regorgent de sujets de plus en plus légers, voire coquins.

Sotheby's est également un pionnier dans la vente à Taïwan. L'île vaut qu'on s'y attarde : 21 millions d'habitants et une économie de plus en plus compétitive, grâce à ces fameuses délocalisations en Chine populaire. Il existe une bulle spéculative à Taïpei, comme au Japon naguère. L'effondrement de celle de Tokyo avait accéléré la chute du marché de l'art international. Celle de Taïpei résiste. Le salaire mensuel y est d'environ 8 000 francs par mois, et les habitants sont en quête d'une identité. On leur vend donc de la peinture moderne chinoise, principalement celle des artistes ayant résidé en Europe, pour ménager les susceptibilités. Le « réalisme socialiste » est plutôt réservé à Hongkong.

Le 15 octobre, Sotheby's a ainsi organisé une vente d'art moderne composée d'une soixantaine de lots, pour le moins hétéroclites. La vedette en a été Chang Yu, plus connu des Français sous le nom de Sanyu. Né en 1901 à Sichuan, Chang fit ses études à Shanghaï, puis vint s'installer à Paris vers 1920. Il y est mort en 1966, après s'être fait bien peu remarquer, si l'on excepte une participation régulière au Salon d'automne et au Salon des Tuileries. Mais voilà, à Taïpei, c'est une idole : le Musée national a organisé quatre rétrospectives de son œuvre ces trente dernières années.

Estimé au maximum à 8,5 millions de dollars de Taïwan (environ 1,55 million de francs), son *Lotus blanc*, peint vers 1930, s'est arraché à 13,25 millions de dollars taïwanais (2,4 millions de francs environ). Un record pour cet artiste, en vente publique, et la meilleure adjudication jamais faite par Sotheby's, à Taïpei. Dix autres œuvres de Sanyu, de la collection du compositeur néerlandais Johan Franco (1908-1988), ont toutes été vendues, pour un total d'environ 2 millions de francs. Bonne opération donc, et il y a gros à parier que tous les Sanyu de la planète vont désormais naviguer vers la mer de Chine.

Pour le reste, c'est moins sûr : certains marchands européens croyaient pouvoir vendre des croûtes à ces « chinois ignorants », par Sotheby's interposé. Quelques Renoir particulièrement affligeants n'ont guère suscité l'enthousiasme. Et les acheteurs ont généralement boudé les fonds d'atelier qu'on leur proposait.

Mais ils aiment Picasso, comme tout le monde. On trouve même là-bas des cravates où sont reproduits ses tableaux. Une grande galerie parisienne a donc pensé qu'ils apprécieraient les dessins du maître, et Sotheby's s'est chargé de les leur proposer. Trois au moins provenaient de l'ancienne collection de Charles Feld, le créateur des éditions Cercle d'art. Le catalogue l'indiquait pour deux d'entre eux.

Difficile de faire moins, ils étaient dédicacés. Pour le troisième, une tête de jeune femme, aucune mention de provenance. Il s'agissait en fait de la *Marianne*, vendue il y a moins de six mois par Me Rouillac, à Cheverny, comme le reste de la collection Feld, d'ailleurs. Ce que le catalogue s'abstient bien évidemment de mentionner.

Cependant les Chinois de Taïpei sont bien informés, et Picasso se vend peu ou prou au même prix dans l'Eldorado asiatique, que dans les provinces de France. Un acheteur de Singapour a emporté *Marianne* pour un peu plus de 370 000 francs. Or Me Rouillac l'avait adjugé 347 000 francs, frais inclus. Compte tenu du pourcentage que prendra Sotheby's, le gain est mince pour le marchand parisien. Qui a, semble-t-il, vendu à perte *Roi et reine*, un autre Picasso de la collection Feld, à un collectionneur privé de Taïwan.

Il y a une morale dans tout cela : la galerie parisienne, espérant faire une opération juteuse, a découpé sans vergogne ces dessins qui ornaient les pages de garde des livres superbes qu'éditait Feld. Pratique de sagouin, hélas ! trop courante. Grâces soient rendues aux enchérisseurs chinois. A Taïpei, le crime ne paie pas.

Harry Bellet

Chromos maoïstes et spéculation

PÉKIN
de notre correspondant

Dans l'« art » sulpicien maoïste, c'était le nec plus ultra qui fit se pâmer les bonnes âmes d'Occident. D'une beauté à la Gérard Philipe, sur un paysage kinépanoramique, le jeune Mao Zedong, en robe de lettré chinois – mais n'était-ce pas une soutane ? – flottant dans le vent (d'est, évidemment), armé d'un parapluie chinois plié sous le bras, marchait dans une lumière de soleil révolutionnaire se levant sur un paysage embrumé, en direction, disait le titre, de la ville de Anyuan, théâtre d'une grève *« anti-impérialiste »* dans les jeunes années de la révolution.


PHOTO SIPAHIOGLU/SIPA PRESS
Mao vu par Liu Chunhua.

Plus sirupeux, on pouvait mourir. N'empêche : ce tableau, peint par un certain Liu Chunhua, qui ne réalisa jamais plus, par la suite, une œuvre marquante, et dont on avait oublié jusqu'au nom, fut un des plus célèbres de toute l'iconographie chinoise des années 60, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. C'est simple : il s'en fabriqua, nous révèle-t-on aujourd'hui, plus de neuf cent millions de copies et reproductions durant les années de ce que, non sans cynisme, on appella la « révolution culturelle ».

Le 7 octobre, le tableau original, qui appartint à l'Etat prolétarien, a été vendu aux enchères, à Pékin même – pratique nouvelle à laquelle la firme Sotheby's s'est attachée à initier la Chine – pour la somme de 6,05 millions de yuans (environ 4 millions de francs). A en croire les médias officiels, l'acquéreur est *« un entrepreneur chinois »*, entendre par là un représentant de la classe nouvelle de la bourgeoisie enrichie sous Deng Xiaoping au nom du *« socialisme de marché »*.

En fait, rien n'est moins sûr. Affirmer, comme l'a fait la presse américaine, qu'il s'agit d'une revanche du capitalisme sur Mao, est peut-être aller un peu vite en besogne : on ne saura jamais si l'acheteur anonyme n'était pas envoyé en première ligne pour faire monter les prix. Une limousine d'apparat ayant été jadis utilisée par Mao a ainsi été « vendue » aux enchères voici quelques années, pour retourner dans les garages officiels, au grand dam de son acquéreur, personne au sein du gouvernement n'ayant voulu prendre la responsabilité de retrouver les papiers de propriété permettant de la remettre en circulation.

Le chromo maoïste, pourtant, avait une indubitable valeur marchande, au même titre que quelques-unes des réalisations se voulant artistiques de cette forme particulière de totalitarisme qui s'exportait autrefois presque gratuitement. Dès que le tableau fut célèbre, plusieurs dirigeants contemporains de Mao se firent représenter, par des barbouilleurs officiels, dans des tenues du même ordre : respirant l'illumination de la pensée « révolutionnaire » à la conquête du monde, sortes d'illustration de la bondieuserie ambiante qui avait même frappé d'admiration des membres des clergés chrétiens progressistes d'Occident.

Au reste, le tableau faisait partie d'une offensive politique d'un Mao à l'époque en guerre contre son propre régime : s'il se rendait, là, sur le site d'Anyuan, c'est qu'il voulait priver son principal rival de l'époque, Liu Shaoqi, du bénéfice de l'héritage historique que la grève représentait.

Et, dans ce contexte, le parapluie avait un sens, qui échappa longtemps aux décrypteurs de la Chine : par un jeu de mots construit sur une homophonie, il rappelait la célèbre formule de Mao à l'Américain Edgar Snow, se décrivant lui-même comme un individu *« sans foi ni loi »*, c'est à dire peu enclin à respecter la discipline que tentaient de lui imposer ses pairs.

Les collections de badges et autres manifestations du « culte de la personnalité » de l'époque maoïste se vendent désormais à bon prix à l'étranger. Paradoxe quand on sait qu'un portrait présidentiel mal placé , pouvait à l'époque valoir à l'auteur du blasphème plusieurs années de camps de travaux forcés.

Francis Deron

La violence des dessins et aquarelles de George Grosz

GEORGE GROSZ, LES ANNÉES BERLINOISES. Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e ; tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures ; fermé les dimanches et jours fériés. 25 F. Jusqu'au 24 novembre.

Le monsieur a l'air très allemand. Il fume une pipe très ouvragée et lourde et s'appuie sur une canne noueuse à bout ferré. A en juger par son regard et sa démarche, il est de méchante humeur. Il semble ne remarquer ni l'aveugle barbu aux grosses lunettes qu'il a manqué heurter ni la prostituée debout à l'angle de la rue. L'enfant à la veste, à l'inverse, est resté figé. Il a l'oeil fixé sur les hanches de la dame. Celle-ci ne l'a pas aperçu, trop occupée à attirer l'attention d'un étrange personnage à casquette et moustache de soldat. Il vend des billets de loterie ou des cigarettes. Tout, dans son costume, trahit la misère. Un chien passe au premier plan, indifférent.

LEÇON DE MISANTHROPIE

Le dessin s'appelle *Caractères*. Il a été exécuté vers 1921 par George Grosz à Berlin. Un autre s'appelle *La visible bénédiction de Dieu est sur moi* et décrit un Noël bourgeois. L'épouse chante *Stille Nacht, Heilige Nacht*, le père fume le cigare les yeux clos, le fils aîné examine son cheval à bascule et la belle-mère observe la scène d'un air pincé. Dans *Dimanche matin*, Monsieur et Madame se lèvent, elle nue et encore pâmée au souvenir de la nuit, lui hébété, le pantalon ouvert. Il y a encore *Les Joueurs de cartes, L'Homme au couteau poursuivant une femme*, les *Apaches* et *Les Autorités*, deux militaires la main sur le sabre, un juge fouetteur et un prêtre replet qui tient sa croix en équilibre sur le bout de son nez.

Grosz n'a guère aimé ses compatriotes. A ses dessins, ils ont répondu par des amendes, à ses sarcasmes par des procès. Tout au long des années 10 et 20, jusqu'à la prise du pouvoir par Hitler qui le força à s'exiler aux Etats-Unis, il a combattu le militarisme, le capitalisme, le nationalisme. Contre tous les pouvoirs, civils et religieux, il use d'armes efficaces, la caricature et le burlesque d'une part, la représentation soigneusement naturaliste de l'autre. Dans le premier genre, il travaille de préférence à la plume, cherche le trait qui simplifie et synthétise à la fois, et construit ses images par accumulations et superpositions selon un procédé directement venu du cubisme. L'aquarelle rehausse de temps en temps ces compositions compartimentées, diagrammes de la société que traversent comme des coups de projecteurs des rayons rouges, verts ou bleu électrique. Quand il entre dans le détail de la description clinique, il use plus volontiers du crayon et de l'estompe et dessine des portraits et des nus. Proche en cela de ses contemporains de la Nouvelle Objectivité, Dix et Hubbuch par exemple, il est plus proche encore des photographies de Sander. Tous deux ont le même projet : rassembler une galerie de types humains de l'Allemagne ruinée de Weimar, vieille femme de charge épuisée, chômeur efflanqué, prostituée qui n'a plus la force de feindre le désir.

Ces œuvres impitoyables ne sont pas de nature à réconcilier avec l'humanité, mais témoignent admirablement de la puissance de conception et d'exécution de Grosz, auquel une rétrospective à Berlin a justement rendu hommage cette année (*Le Monde* du 27 janvier). La qualité des pièces réunies à Paris donne à la démonstration toute la force nécessaire. La leçon de misanthropie est terrible. Afin peut-être d'éviter au spectateur une tristesse trop profonde, la dernière salle contient quelques aquarelles de la fin des années 20, de celles où Grosz donnait chair à ses fantaisies érotiques. Malgré elles, la violence l'emporte, la colère froide de celui qui disait : *« Les hommes sont des porcs. Parler d'éthique, c'est une duperie, un piège tendu pour les imbéciles. La vie n'a aucun sens que la satisfaction du besoin de nourriture et de femmes. L'âme n'existe pas. »*

Philippe Dagen

La passion selon St John chaque dimanche à San Francisco

Vivant, John Coltrane fut laissé de côté par trop d'amateurs de jazz. Mort en 1967, il fait aujourd'hui l'objet d'un culte joyeux, dans une église californienne

SAN FRANCISCO
de notre envoyé spécial

Tous les dimanches, la petite église African-Orthodox célèbre son office *« en la musicale majesté de St John Will-I-am Coltrane »*.

C'est une petite maison bleue d'un quartier où on ne va pas : 351, Divisadero Street, San Francisco, California. Une sorte de garage bien aménagé. L'office est célébré par le Most Reverend R. W. King. Aux murs, les icônes de St John Coltrane, dit Will-I-am : aubes blanches et sax (ténor ou soprano) d'où jaillissent des flammes. La canonisation *n'est* pas homologuée par le Vatican. C'est dimanche, et cela dure de midi jusqu'au soir.

Soyons tout à fait clair : saint ou pas, Coltrane, dans le siècle, est un artiste et une personnalité à hauteur de Picasso, Saint-John Perse et Martin Luther King. On se souvient de sa mort en juillet 1967. Seuls *Le Monde* et *Combat* avaient eu quelques mots. Ignoré de tous, Coltrane fut sifflé à Paris par des amateurs de jazz. On se souvient de l'immense tristesse de sa mort. Cette détresse où elle laissait...

L'entrée de l'église bleue est modeste. En vente, un T-shirt à l'effigie de Trane : *« Maudissez les règles. Seul compte le feeling ! »* (on en aura abusé). Sept bancs occupent l'espace. Aux murs, les *icônes, vierges, saints et dieux* noirs. Une affiche promotionnelle annonce la publication du coffret *Atlantic* : si l'on veut saisir l'ombre portée de ce petit récit, on se référera à cette intégrale, également disponible en France. Cela évite toute discussion.

Sous une belle photo d'Henri Dauman, le piano. A côté, le batteur, un jeune Africain-Américain (comprenez : Noir). A la basse électrique, une jeune fille, afro-américaine itou, belle. Mais vraiment très belle. Un grand sifflet « caucasien » (traduisez : blanc) tient la guitare. Il semble d'une bonté à toute épreuve. Le technicien (métis) a du mal avec son *casque, sa console et les pleurs de* sa petite peste (quatre ans), qu'il console. Un violoniste caucasien-caucasien à lunettes et catogan joue d'un violon bleu roi comme celui qu'utilisait Ponty dans *Mahavishnu*. Tout électrique.

Dans la nef, au fond devant l'autel, partout, pas mal de percus ; vous, si vous passez par là. Cinq filles noires et deux caucasiennes (on a du mal à s'y faire !) font les chœurs. Le bedeau brandit des maracas. Il ressemble à un Francis Blanche afro-américain. Il *n'ose pas prêter la contrebasse* vacante. L'usage, soupire-t-il, est de venir avec son propre instrument. Mais il regrette. Dommage.

Entre l'évêque, le *bishop*. Beau type en mitre, ceinture et parements pourpres sur la soutane. Son visage, dispositif pileux inclus, rappelle celui du saint. Il joue du soprano. Le diacre caucasien est en chasuble fanée, étole vert d'eau ornementée de fleurs ; il a une coiffe noire et de longues nattes. Le harnais de son ténor ficelle quelque peu ses vêtements *sacerdotaux*.

Deux coups de cymbale (la *high h't)* et tout le monde se retrouve *sur* le *la. Silence. En fait*, le *la* n'est pas un *la*, mais une note méditative, tenue à l'unisson, bientôt modulée, diffractée, modalisée... *Of course !* (Mais comment peut-on être persan à ce point ?)

Et c'est parti : échauffement, élan, *incantations rythmiques à la* Elvin (les tambours parlent), tout le monde se lance ; free, catégorie free, sous-section free, style free. Quand *on songe* à *l'ambiance* scoute de tous ces festivals d'été qu'on s'est fadés ! Passons...

Le diacre joue très bien. Le *bishop* déménage. *Il a troqué la* mitre pour un bonnet pourpre nettement moins seyant, mais plus pratique, il faut le dire, pour *ce style de free* (carrément free). Le bedeau lutine un berimbau fait maison. Des mioches en dreadlocks galopent sous l'autel. Un percussionniste volumineux qui s'est joint au batteur fait une auréole de sa main pour le diacre. Sympa. L'Esprit descend nettement mieux. Il est midi trente-sept, toujours le premier morceau. Mon voisin frappe avec entrain une boîte de conserve. Sa baguette, authentique, est signée Roy Haynes. Tout le monde a un bon tempo, pas ces trucs mous pour fantaisistes, pas du brutal non plus : juste ce qu'il faut.

> Le diacre joue très bien. Le « bishop » déménage.
> Un percussionniste *volumineux qui s'est* joint au batteur fait une auréole de sa main

Une petite fille en robe de velours bleu gonfle un ballon de *foire. Ses deux chignons lui font* comme des oreilles de Mickey (non caucasien). C'est très mignon. La bassiste (franchement canon) arbore un autocollant de Bob Marley sur sa caisse. Est-ce bien orthodoxe ?

Vitesse de croisière, altitude, 10 000 pieds, la St John's Church est un vaisseau très spatial. Midi cinquante-deux minutes. Paris (France) sommeille, loin de se douter du chambard. Soudain, le regretté Frank Wright a des airs de Garbarek. Comprenne qui pourra. *Ici, tous les dimanches*, Lazro, c'est Clayderman. Il y a du Chester Himes dans l'air. On a envie de rire, très fort, et le rire est *dissuadé. C'est vite la transe, pas* très napolitaine. Personne n'a rien pris : même pas d'encens dans les burettes...

Le *bishop* chausse des bésicles et entonne un cantique de corps de garde. Le chœur des filles répond comme les Raelets, mais façon apostolique. Un gros, un énorme, en T-shirt, vantant des burgers dont il est à lui seul l'éloge hologrammatique, joue du Monk au piano. Sur ce piano-là, *Le Gai Laboureur* ou *La Lettre à Elise* auraient des airs de Monk. C'est comme ça. Certains pianos vous font du Monk à la demande.

Une gosse en bas âge sort *comme un petit diable de la sacristie* en dévorant une banane. Un roux en short trempe son T-shirt rouge de bonheur. Un *homme en tresse, coiffé d'un* feutre andin, donne le biberon à son bambin.

Pause de sept secondes. La belle *bassiste attaque A Love Supreme*. Elle n'est pas tout à fait à la hauteur, mais il est des bassistes à qui l'on pardonne beaucoup. *Le violoniste se signe* et ça ne suffit pas. Il plonge. Le vent paraclet (l'Esprit saint) se fait attendre, piétinant nerveusement les mains croisées dans le dos, comme un maître d'école. Les jambes dégourdies, il rapplique d'un coup.

Doux Seigneur ! Quelle pêche ! Le violoniste n'en revient pas. L'évêque exulte. Pas mal d'homos sont tentés par une expérience hétéro. Deux amoureuses s'étreignent de joie. Le violoniste s'élève – je n'en jurerais pas, mais il m'a bien semblé – à 17 centimètres au-dessus du plancher des vaches. Ces choses-là arrivent. Il est 13 h 40. Le garçon scie en deux son violon bleu comme une *orange. L'archet est tout échevelé*, déplumé, à la fin on dirait Higelin.

Ce putain de monde américain court à *sa perte. Le fascisme* galope. Cette église à St John est un des rares havres où Blancs et Noirs, vieux et autres, crédules et incroyants, passent un instant de joie ensemble. La musique est bonne, par éclats, superbe. On ne vous demande rien. Vous allez manger un sandwich de dinde à côté (au Dolce Vita), arrosé de bière domestique, vous revenez, vous n'avez rien loupé. La fête continue. Vous allez au parc, idem. Ils en sont un peu plus loin, c'est tout.

Pas un seul nom français, sauf celui de l'attaché culturel, Filin, dans le livre qui circule et qu'on signe. Pas un touriste étranger. *Rien. Bizarre, cette manie de gâcher* la planète, de se plaindre des douches, de déplorer les pauvres, de comparer Bruges à Venise, et d'esquiver le dimanche à *Divisadero* Street. Musiciens, ne ratez pas le coche. Ce sont autant de souvenirs pour la vieillesse.

Mais la question n'est pas là ! Ce concert pour John Coltrane n'est pas un concert. La musique y vient à pas légers. On est heureux, on sort heureux. Le jazz aurait pu prendre ce tour. Les gens n'ont pas voulu. Ça les regarde. On a aimé cette image perdue de l'Amérique dans le jazz et le cinéma. On a perdu. *« La vérité est indestructible*, dit Coltrane dans la plaquette qu'on vous donne à l'entrée. *L'histoire montre, on dirait, que l'innovateur est traité plus souvent qu'à son tour, avec mépris. Il est rejeté, hors-la-loi, sous-homme. Le changement est si dur à admettre. Souvent il endure une énorme tragédie personnelle dans sa vie... »* On se retrouve dans la rue. Le quartier est bizarre. Pas un taxi à l'horizon. Là-haut, le ciel est transparent. Et alors ?

Francis Marmande

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre japonais Yutaka Sado** a remporté le premier prix de la première édition du concours Leonard-Bernstein, qui vient de se tenir en Israël. Né à Kyoto en 1961, Yutaka Sado, Premier Prix du concours de Besançon en 1989, est actuellement le très remarqué directeur musical de l'orchestre des Concerts Lamoureux à Paris et le premier chef invité de l'Orchestre du siècle à Osaka. Outre qu'il *reçoit les 125 000 F du* prix Bernstein, Sado sera invité à diriger les prestigieux orchestres philharmoniques de New York, de Vienne et d'Israël, et symphoniques de Londres et de Boston.

■ **L'éditeur de disques Harmonia Mundi** a reçu, le 9 octobre, le Trophée de la stratégie 1995, décerné *par le centre de perfectionnement* aux affaires. L'éditeur d'Arles a été le seul bénéficiaire de ce prix, qui lui a été décerné pour *« l'originalité de son activité, la qualité de sa production, la stratégie imaginative mise en œuvre pour assurer son développement international et sa détermination à maintenir son indépendance »*. Harmonia Mundi, qui se bat depuis près de vingt ans pour un alignement de la TVA appliquée au disque (20,6 %) sur celle du livre (5,5 %), avait décidé de baisser dès le 1er août le prix de gros hors taxe de ses CD, de façon que le consommateur ne supporte pas le passage de 18,6 % à 20,6 % de ce taux décidé par le gouvernement de M. Juppé.



Le monde de Harry Partch

Chromolodeon, kithara, mazda marimba ou gourd tree... : seuls ces instruments jouent sa musique



VÉRITABLES sculptures sonores, les unes s'apparentent à de grandes cithares, d'autres sont élaborées à partir d'ampoules électriques ou de cloches de verre suspendues à un portique, ou même grâce à l'emploi de résonateurs fixés sur une grande branche d'eucalyptus... Harry Partch (1901-1974), compositeur américain dont les options musicales le rapprochent de Charles Ives, de Conlon Nancarow ou de John Cage, a lui-même imaginé et construit cet instrumentarium. Né de parents missionnaires revenus de Chine, *hobo* – passager clandestin des chemins de fer – durant la crise de 1929, l'Orient et, de façon générale, les modes d'expression et les usages non occidentaux fourniront la matière qui servira à l'élaboration de son propre langage musical : un système d'« intonation juste » qui comporte quarante-trois tons sur l'étendue d'une octave.

Pour la première fois en France, l'occasion est donnée d'entendre ses œuvres interprétées par le New Band de New York.

★Dans le cadre du Festival de Lille. Opéra de Lille, place du Théâtre. 20 h 30, le 25 octobre. Tél. : 20-55-93-06. De 50 F à 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Photographies contemporaines
Une vente aux enchères au profit de l'association Sida Info Service, aura lieu le lundi 23 octobre à 20 heures à l'hôtel Drouot. Des épreuves originales signées de Mario Giacomelli, Frank Horvat, William Klein, Sarah Moon, Helmut Newton, Sebastiao Salgado, Jeanloup Sieff, Nils Udo et d'autres photographes, seront exposées samedi 21 et lundi 23 octobre.
Hôtel Drouot (salle n° 1), 9, rue Drouot, Paris-9e. Mº Richelieu-Drouot. Tél. : 48-00-20-20.

Southside Johnny
Dans les années 70, Southside Johnny et son groupe, les Asbury Jukes, enflammaient les planches de tous les bouges du New Jersey à coups de rhythm'n'blues cuivré. L'atmosphère sudatoire du Chesterfield Café devrait parfaitement lui convenir.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, le 21, et du 24 au 28 octobre. Tél. : 42-25-18-06.

La Souris Déglinguée
Vétéran de la scène rock française, La Souris Déglinguée a gardé de ses années punk une foi inébranlable en la jeunesse rebelle. Mais Taï Luc et ses hommes ont aussi élargi leurs références.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 21. Tél. : 47-00-57-59. Location FNAC. 110 F.

David S. Ware Quartet
Ténor de feu, avec un quartette dans les mêmes dispositions, David S. Ware perpétue l'énergie du free. L'époque semble avoir envie de se replonger dans le genre.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 21. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Alfredo Rodriguez & Jovenes Clasicos del Son
Le chaleureux pianiste cubain invite l'un des groupes les plus en vue de la nouvelle génération des *soneros* de Cuba.
New-Morning, 7-9, rue des Petites Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'eau. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CORRIDOR
Film lituanien de Sharunas Bartas
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DOLLAR MAMBO
Film mexicain de Paul Leduc
Latina, 4e (42-78-47-86).

LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (*)
Film franco-britannique-allemand de Benjamin Ross
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NELLY ET M. ARNAUD
Film français de Claude Sautet
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

POWER RANGERS
Film américain de Bryan Spicer
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

SAUVEZ WILLY 2
Film américain de Dwight Little
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

TRAQUE SUR INTERNET
Film américain de Irwin Winkler
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

TROIS JOURS
Film lituanien de Sharunas Bartas
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LES EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT ! (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ÂME DES GUERRIERS (**) (néo-zélandais, vo) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES ANGES GARDIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (iranien, vo) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAVEHEART (A., vo) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

BYE-BYE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ÇA TOURNE À MANHATTAN (A., vo) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LE CAPITAINE DE LA FORÊT (Hong., vf) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

CARRINGTON (Fr.-Brit., vo) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CÉRÉMONIE (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).

LE CONFESSIONNAL (Can.-Brit.-Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORPS INFLAMMABLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE COUVENT (Fr.-Por., vo) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CYCLO (*) (Fr.-vietnamien, vo) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DIAS CONTADOS (Esp., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86).

DOLORES CLAIBORNE (A., vo) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; vf : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

ED WOOD (A., vo) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

L'ENFANT NOIR (Fr.-guinéen, vo) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA FLEUR DE MON SECRET (Esp., vo) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; vf : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

LA FOLIE DU ROI GEORGE (Brit., vo) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

FORGET PARIS (A., vo) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, vo) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES HABITANTS (Hol., vo) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

LA HAÎNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

LE HUSSARD SUR LE TOIT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LAND AND FREEDOM (Brit., vo) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY (All.-Por., vo) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MEURTRE À ALCATRAZ (A., vo) : George-V, 8e (36-68-43-47).

MI-FUGUE, MI-RAISIN (Esp.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LE PETIT MUSÉE DE VELASQUEZ (Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., vo) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LE PLUS BEL ÂGE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PORCO ROSSO (Jap., vf) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., vo) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE REGARD D'ULYSSE (Gr., vo) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SABOTS EN OR (Fr.-Tun., vo) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SUR LA ROUTE DE MADISON (A., vo) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; vf : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

SWIMMING WITH SHARKS (A., vo) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

USUAL SUSPECTS (A., vo) : UGC Forum-Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; vf : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., vf) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., vf) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LADY HAMILTON (Brit., vo) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (Brit., vo) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LOS OLVIDADOS (Mex., vo) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LA NUIT AMÉRICAINE (Fr.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

PAS DE LARMES POUR JOY (Brit., vo) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

LE ROMAN D'UN TRICHEUR (Fr.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

SHOCK CORRIDOR (A., vo) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'ULTIME RAZZIA (A., vo) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LA VIE PRIVÉE D'HENRY VIII (Brit., vo) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES DAMNÉS (*) (It.-A., vo) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 40.

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., vo) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 05.

EASY RIDER (A., vo) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 20 h 10.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) dimanche 20 h.

ERASERHEAD (**) (A., vo) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) samedi 0 h 10.

EXCALIBUR (A., vo) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h.

METROPOLIS (All.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.

LA PARTY (A., vo) : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) dimanche 12 h.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 12 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 17 h 45.

SATYRICON (It., vo) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 20.

THX 1138 (A., vo) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) samedi 0 h 25.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 14 h.

FESTIVALS

AVANT-PREMIÈRE (vo), Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). Underground, mar. 20 h 30.

AVANT-PREMIÈRE (vo), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Laura, dim. 11 h.

AVANT-PREMIÈRE (vo), Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23). Underground, mar. 20 h 30.

BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h ; La Voie lactée, sam. 12 h ; Belle de jour, sam. 12 h.

BUSTER KEATON, CHORÉGRAPHE DU RIRE, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Le Mécano de la General, sam. 16 h, 20 h ; La Croisière du Navigator, dim. 16 h, 20 h ; Campus, lun. 16 h, 20 h ; les Trois Ages, mar. 16 h, 20 h.

CARY GRANT, UN SÉDUCTEUR EN NEUF COMÉDIES (vo), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Arsenic et Vieilles Dentelles, dim. 14 h, 18 h, 21 h 55 ; Cette sacrée vérité, mar. 14 h, 18 h, 21 h 55.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (vo), L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). La Ronde, dim. 11 h.

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Dieu sait quoi, sam. 22 h, lun. 18 h ; Le Hibou et la Baleine, sam. 14 h 15, lun. 14 h 15 ; Sans soleil, sam. 20 h, lun. 16 h ; le Horla, sam. 16 h 15, lun. 20 h 15 ; Les Lieux de Marguerite Duras, mar. 18 h 15 ; La Pudeur ou l'impudeur, mar. 22 h ; Un homme qui dort, sam. 18 h 15 ; Jorge-Luis Borges, dim. 14 h, mar. 16 h ; Tentative de lecture : Jean Reverzy, dim. 16 h ; Henri Thomas, dim. 18 h 15, mar. 14 h 15 ; Julien Gracq : la chanson du guetteur, dim. 20 h ; James Baldwin : the Price of the Ticket, mar. 20 h 15.

FESTIVAL MORETTI (vo), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Journal intime, dim. 12 h 05 ; Bianca, lun. 12 h 05.

FILMS-CULTES DE DAVID LYNCH (vo), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Eraserhead, lun. 21 h 30, mar. 16 h ; Blue Velvet, dim. 21 h 30, lun. 16 h 30 ; Twin Peaks, sam. 14 h, lun. 14 h, mar. 20 h 30.

FILMS DU MOYEN AGE (vo), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Le Septième Sceau, mar. 19 h.

LA GRANDE ÉPOQUE DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (vo), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). One, Two, Three, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Certains l'aiment chaud, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Chérie je me sens rajeunir, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Dame du vendredi, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Faute de soleil, lun. 20 h 30 ; Corps inflammables, lun. 20 h 30.

L'INTÉGRALE BERGMAN (vo), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Cris et chuchotements, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Septième Sceau, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Honte, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Visage, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

IVe FESTIVAL FRANCOPHONIE MÉTISSÉE, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). Le Travail, sam. 18 h 30 ; Windigo, sam. 20 h 30 ; L'Orphelin, dim. 18 h 30 ; Soleil O, dim. 20 h 30 ; Lettre d'un temps d'exil, lun. 18 h 30 ; Matanga, lun. 20 h 30 ; Poupée de roseau, mar. 18 h 30 ; le Nez au vent, mar. 20 h 30.

MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, sam. 12 h, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.

MUSIQUE ET CINÉMA MUET, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (40-49-48-49). l'Arlésienne, sam. 15 h ; l'Arlésienne, dim. 15 h.

QUATRE FILMS DE KEN LOACH (vo), Le République, 11e (48-05-51-33). Ladybird, lun. 16 h ; Hidden Agenda, mar. 14 h ; Raining Stones, lun. 14 h.

QUATRE FILMS DE PIERRE ZUCCA, Le République, 11e (48-05-51-33). Vincent mit l'âne dans un pré..., mar. 18 h ; Alouette je te plumerai, mar. 19 h 50 ; Rouge Gorge, mar. 21 h 40.

RAINER WERNER FASSBINDER (vo), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Secret de Veronika Voss, lun. 17 h 10 ; L'Année des treize lunes, sam. 16 h 50, lun. 19 h ; Lola, une femme allemande, mar. 21 h 40 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, sam. 14 h 40, lun. 21 h 20 ; Le Marchand des quatre saisons, lun. 15 h 30 ; Prenez garde à la sainte putain, mar. 14 h.

RÉTROSPECTIVE JOHN WOO (vo), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Le Syndicat du crime 2, sam. 21 h 50 ; The Killer, dim. 21 h 50 ; Une balle dans la tête, lun. 21 h 50.

RÉTROSPECTIVE MAURICE LEMAITRE, Centre Pompidou. Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Positif-négatif, sam. 18 h ; Tunisie, Tunisie, dim. 18 h.

TROIS TRÈS GRANDS CLOUZOT, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Quai des Orfèvres, sam. 14 h, 18 h, 21 h 55 ; Le Corbeau, lun. 14 h, 18 h, 21 h 55.

LES VISITEURS DU NOIR (vo), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Le Dahlia bleu, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Grand Sommeil, dim. 12 h, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Touchez pas au grisbi, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Impasse, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

WIM WENDERS (vo), Accatone, 5e (46-33-86-86). Alice dans les villes, lun. 13 h 30 ; L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, mar. 15 h 50 ; Les Ailes du désir, sam. 19 h ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; Au fil du temps, dim. 21 h 40 ; L'Ami américain, dim. 19 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Partie de campagne (1946, vo), de Jean Renoir, 15 h ; 20th Century Fox : Les Inconnus dans la ville (1955, vostf), de Richard Fleischer, 19 h ; la Maison de bambou (1955, vo), de Samuel Fuller, 21 h.
LUNDI
20th Century Fox : Mollenard (1937), de Robert Siodmak, 20 h 30.
MARDI
Conférence de Marc Cerisuelo, 18 h 30.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
L'Invention de la figure humaine : Sylvia Scarlett (1936, vostf), de George Cukor, 17 h ; Chérie, je me sens rajeunir (1953, vostf), de Howard Hawks, 19 h 30 ; Sylvia Scarlett (1936, vostf), de George Cukor, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Hommage à l'Institut Lumière : Classe tous risques (1959), de Claude Sautet, 14 h 30 ; Au bord de la mer bleue (1936), de Boris Barnet, 17 h 30 ; Five Easy Pieces (1970, vostf), de Bob Rafelson, 20 h 30.
LUNDI
Hommage à l'Institut Lumière : Pirates du Rhône (1933), de Jean Aurenche et Pierre Charbonnier ; Jofroi (1934), de Marcel Pagnol, 14 h 30 ; Pour l'exemple (1964, vostf), de Joseph Losey, 17 h 30 ; Le fond de l'air est rouge (1977), de Chris Marker, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Côté rue, côté cour : Les voisins n'aiment pas la musique (1970), de Jacques Fansten ; Réveillon chez Bob ! (1984), de Denys Granier-Deferre, 14 h 30 ; Fenêtre sur cour (1954, vostf), d'Alfred Hitchcock, 16 h 30 ; Zan Boko (1988, vostf), de Gaston Jean-Marie Kabore, 19 h ; D'après Maria (1987), de Jean-Claude Robert ; L'Amour à tous les étages (1992), de Jean-Louis Saporito, 21 h.
LUNDI
Soirée portes ouvertes : Côté rue, côté cour, 18 h 30.
MARDI
Côté rue, côté cour : Un jardin d'îlot, tout le monde il en a derrière (1981), de Maurice Lemeret ; Les Espaces verts (1970), de Paul Seban, Michel Pamart et Daniel Karlin, 14 h 30 ; De bruit et de fureur (1987), de Jean-Claude Brisseau, 16 h 30 ; Les mardis de la SCAM, 19 h : Brève Histoire d'amour (1988), de Krzysztof Kieslowski, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
D'Est (1993), de Chantal Akerman, 15 h ; Portrait d'une jeune fille de la fin des années 60 (1994), de Chantal Ackerman, 17 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

SAMEDI 21 OCTOBRE

TF 1

20.45 Divertissement : Osons.
Présenté par Patrick Sébastien. Avec Vincent Lagaf', Olivier de Kersauson, Karl Zéro, Philippe Castaldi.

22.50 Téléfilm : Un subtil parfum de scandale.
De Rodney McDonald.
Un détraqué tue des jolies femmes et les arrose d'un parfum nommé « Désir »...

0.30 Magazine : Formule F1.

1.00 Magazine : Formule foot.
14e journée du Championnat de D1.

1.35 Journal, Météo.

1.50 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).

FRANCE 2

20.45 Magazine : Le Bêtisier du samedi.
Présenté par Arthur et Pierre Tchernia.

22.55 Magazine : Les Enfants de la télé.
Avec Lio, Marc Lavoine, Richard Gotainer.

0.05 Journal, Météo.

0.15 Les Films Lumière.

0.20 Programmes de nuit.
Le Top ; 1.25, Mix Monde ; 2.25, Multi Mix ; 3.25, Musi Mix ; 4.25, Chez Boogies ; 4.50, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

20.50 Téléfilm : Madame la Conseillère.
De Stéphane Kurc, avec Fanny Cottençon, Patrick Raynal.
Une séduisante et dynamique conseillère municipale vole au secours du maire de la commune, menacé par un complot.

22.20 Les Dossiers de l'Histoire.
La Vie CGT, de Thadé Piasecki.
La CGT a cent ans. Ce film a choisi d'en raconter l'histoire à partir de cinq témoignages représentant quatre générations de militants.

23.15 Météo, Journal.

23.45 Sport : Rugby.
Coupe latine. Argentine-France.

1.25 Musique Graffiti.

M 6

20.45 Téléfilm : Le Monstre évadé de l'espace.
[1/2] et [2/2]. De Richard Colla, avec Joe Cortese, Maryam D'Abo.

0.00 Série : Les Professionnels.

0.50 Boulevard des clips (et 6.05).

3.30 Rediffusions.
Fréquenstar (Michel Fugain) ; 4.25, Paris coquin ; 5.15, Culture pub ; 5.40, starnews.

CANAL +

20.30 Téléfilm : Amy et Johnny.
De John Kent Harrison.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Surprises.

22.15 Magazine : Jour de foot.

23.00 Cinéma : Une balle dans la tête. □
Film chinois (Hongkong) de John Woo (1990).

1.05 Cinéma : Le Temps de l'innocence. ■ ■
Film américain de Martin Scorsese (1993, v.o.).

3.15 Cinéma : Les Silences du palais. ■
Film franco-tunisien de Moufida Tlatli (1994, v.o.).

ARTE

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur
[5/10] Le Mercredi des cendres, de Helmut Dietl et Franz Geiger.

21.35 Documentaire : Labendig, vive la vie.
De Hannes Schönemann.

23.00 Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Valli. Top Live : Sinclair ; Louise, d'Olivier Legan ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [3/12] Undersea Agents (v.o.) ; Snap.

0.35 Téléfilm : Safe.
D'Antonia Bird.

1.45 Cartoon Factory [7/18].
The Little King (1934) ; Goal Rush (1932) ; Pagan Moon (1932) ; The Sunshine Makers (1935) (rediff.).

2.10 Court-métrage : Dans la poche (16 mn).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Enfant des loups. [3/3] La Révolte des nonnes, de Philippe Monnier (1990), avec Marisa Berenson. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 N'oubliez pasvotre brosse à dents. Rediff. de France 2 du 30/9. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.40 Il cantastorie. D'Anne Alix. 20.35 Au pays de l'aigle. [8/8] La Quête du paradis. De Claude Cruchon. 21.25 La Marque de Jacobs. De Jean-Loup Martin. 21.50 Couture. [5/6] Le Monde des matières De Gina et Jeremy Newson. 22.40 Sur la route de Bénarès. De Massimo Magri. 23.30 Le Pouvoir des mers. [1/6] Les Artères de l'économie. De Gabrielle Davidson et David Clark. 0.25 Allemagne :Du Kaiser au mur de Berlin. De Marshall Flaum (65 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop. 19.35 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Cyclisme. En direct. Open des nations, au palais omnisports de Paris-Bercy. 23.30 Paris dernière. 0.25 Paris modes Prêt-à-porter (55 min).
CANAL J 17.30 Série :Les Chasseurs d'étoiles. Le Trio. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Montre-moi ta ville. Bangkok. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. Invités : Renaud Hantson, Metaaz, Yellowman. 19.00 Série : Les Twist. Sous-vêtements magiques. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Willy le moineau (60 min).
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Palestine, octobre 1917. 21.50 Série : Elvis,Good Rockin' Tonight. The Old Man. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.50 T'as pas une idée ? Invité : Michel Thoulouze. 23.50 Road Test. 0.15 Série : Seinfeld. La Statue. 0.40 Série : Route 66. Orphelins (55 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Models Inc. Tricher n'est pas jouer. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). Un vote de confiance. 20.45 Série : Madame le juge. Le Feu. 22.20 Série : Combat. Les Frères. 23.10 Série : Le Masque. Le Condamné meurt à cinq heures. 0.50 Série : Les Incorruptibles,le retour. Cuba (50 min).
MCM 19.30 L'Invité de marque. Etienne Daho. 20.00 Clips non-stop (et 21.30). 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 Concert : Bon Jovi Live 23.30 Safe & Sexy. 0.00 Yo ! MTV Raps. (120 min).
EUROSPORT 5.00 Formule 1. En direct. Grand Prix du Pacifique : Essais, à Aïda (Japon). 14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Vienne (Autriche) : demi-finales. 19.30 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Lyon : demi-finales. 22.00 Formule 1 (0.00 et 1.30) Résumé. Grand Prix du Pacifique : essais, à Aïda (Japon). 23.00 Cyclisme. En différé. Open des nations, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 1.00 Speedworld. Résumé. Grand tourisme. Sur le circuit de Nogaro (30 min).
CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualites Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. Invité : Roger Vadim. 22.00 Gilles Grangier,50 ans de cinéma [2/2]. 23.00 Le jouroù la terre s'arrêta. ■ ■ Film américain de Robert Wise (1951, N., v.o.). 0.25 La Patrouille perdue. ■ ■ Film américain de John Ford (1934, N., v.o., 70 min).
CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Secret de famille. 20.15 Hollywood 26. 20.45 Téléfilm : Anna Göldin,la dernière sorcière. 22.30 Dans les coulisses de... 23.00 Johnny Belle Gueule. ■ Film américain de Walter Hill (1989). 0.30 Téléfilm : New Wave Hookers 3. Classé X (115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Jean-Claude Gallotta, Andy Degroat.20.30 Photo-portrait.Jean Paris, écrivain.20.45 Fiction.La Femme étrangère, de Danièle Sallenave.22.35 Musique : Opus.Les rencontres musicales de Villarceaux.0.05 Clair de nuit.Nina Hayat, journaliste algérienne.1.00 Les Nuitsde France-Culture(rediff.). Entretiens avec Serge Moscovici (1) ; 1.57, La civilisation accusée ; 3.20, Le journal de Kafka (2) ; 4.05, Qui êtes-vous Jacques Chabannes ? ; 4.52, Ponson du Terrail ; 6.16, Jean du trou d'moustique (5) ; 6.26, Catherine Clément (La Syncope - Philosophie du ravissement).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opéra. Donné en direct de Genève, par le Chœur du Grand Théâtre, Guillaume Tourniaire, chef de chœur, et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez Cobos : L'Italienne à Alger, de Rossini, sol. Jennifer Larmore (Isabelle), Jeannette Fischer (Elvira), Claire Larcher (Zulma), Michel Pertusi (Mustafa), Rockwell Blake (Lindoro) .23.05 Le Bel Aujourd'hui.Musica 95. Concert donné le 7 octobre, au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg, par le Chœur Antifonia de Cluj et l'Orchestre symphonique de Bâle, dir. José Ramon Encinar : Musique d'accompagnement pour une scène de film op. 34, de Schoenberg ; Concerto pour alto et orchestre (création de la nouvelle version), de Fedele ; Fragende Ode (première française), de Kagel ; Pieza (première française), d'Encinar ; In Cauda (première française), de Donatoni.1.00 Les Nuits de France-Musique.Programme Hector. Œuvres de Roussel, Ravel, Stravinsky, Getz, Hampton, Rodgers, Barber, Gottschalk, R. Strauss, Brahms, Mozart, Duphly, Delalande, Telemann, Stamitz, Chopin, Verdi.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Tchaïkovski : Les années 1880. Sérénade op. 48, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Leopold Stokowski ; Waldesnacht, de Brahms, par le Chœur Arnold Schoenberg, dir. Erwin Ortner ; Trio op. 50, de Tchaïkovski ; La Vie pour le Tsar (extrait), de Glinka, par l'Orchestre du Festival de Sofia, dir. Emil Tchakarov ; Le Lac des cygnes, arr. d'après Tchaïkovski, de Debussy ; Œuvres de Tchaïkovski : Andante cantabile, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Mstislav Rostropovitch ; Chant des chérubin no 1, par le Chœur de Chambre de Moscou, dir. Youri Oukhov. 22.40 Da capo. Symphonie no 8, de Beethoven par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Willem Mengelberg ; Quintette D 956, de Schubert ; Œuvres de Brahms : Rhapsodie op. 79 ; Intermezzos op. 117 no 2 et 119 no 3. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

DIMANCHE 22 OCTOBRE

TF 1

12.45 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Walker Texas Ranger.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade.
Les Revenants solitaires ; Un cerveau artificiel (1re partie).

18.00 Des millions de copains.
Avec la série : Seaquest, police des mers.

19.00 Magazine : 7 sur 7.
Invité : Charles Millon, ministre de la défense.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : La Gloire de mon père. ■ ■
Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel.

22.40 Ciné dimanche.

22.50 Cinéma : Portés disparus 2. □
Film americain de Lance Hool (1985). Avec Chuck Norris.

0.30 Journal, Météo.

0.45 Programmes de nuit.
Théâtre : Faites comme chez vous, de Guy Grosso et Michel Modo, avec Jean Lefebvre, Daniel Russo ; 2.30, TF 1 nuit (et 3.05, 3.45, 4.25) ; 2.40, Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.15, L'Aventure des plantes ; 3.55, Mésaventures ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.15).

13.25 Dimanche Martin (et 16.10).
Le monde est à vous, avec Joan Baez et les East 17.

15.15 Documentaire : Cousteau.
Ces incroyables machines plongeantes.

15.59 Journal, Transat (et 0.10).

17.50 Stade 2 (et 5.00).
Auto : Grand Prix du Pacifique à Aïda ; Football : portrait de Higuita ; Les plus beaux buts de D1 ; Rugby : résumé de la Coupe latine, reportage sur l'équipe de France ; Disciplines olympiques : Transat Jacques Vabre en direct ; Résumé du tournoi de Lyon ; Les plus beaux paniers de baskett-ball ; Magazine : portrait d'Yvon Riemer ; Cyclisme : Frédéric Magné à l'Open des Nations, résumé du tour de Lombardie ; Fun : présentation de Rinck Hockey ; Images et résultats.

18.45 Magazine : Déjà dimanche.

19.25 Magazine : Déjà le retour.

19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : Le Choix des armes. ■ ■ ■
Film français d'Alain Corneau (1981).

23.10 Variétés : Taratata.
Présenté par Nagui.

0.15 Journal, Météo.

0.22 Les Films Lumière.

0.25 Concert : Musiques au cœur.
Samson François.

1.40 Programmes de nuit.
L'Heure du golf (rediff.) ; 2.10, Soko ; 2.50, Savoir plus santé (rediff.) : 4.35, Septième Continent ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.

13.05 Documentaire : Les Quatre Dromadaires.
Chroniques de l'Afrique sauvage. [7/12] Le Retour de Douma.

14.05 Série : New-York District.

15.00 Magazine : Sports dimanche.
15.05, Tiercé, en direct de Longchamp ; 15.25, Tennis : finale du Grand Prix de Lyon (et 17.15) ; 15.40, Cyclisme : Open des nations.

17.55 Magazine : Lignes de mire.
Présenté par Jacques Chancel.

18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional ; 20.08, Débat avec Marc Jolivet.

20.15 Divertissement : Benny Hill.

20.50 Série : Inspecteur Derrick.
Des gens comme il faut, de Theodor Gradler, avec Horst Tappert.

21.55 Série : Un cas pour deux.
Le Mouton noir, de Detlef Rönfeldt, avec Rainer Hunold.

22.55 Dimanche soir.
Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc. Invité : Jacques Toubon. Suivi de : A la une sur la trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.40 Météo et Journal.

0.00 ▶ Cinéma : Freaks. ■ ■ ■
Film américain de Tod Browning (1932, N., v.o.) avec Wallace Ford.

1.00 Cinéma : L'Inconnu. ■ ■
Film américain de Tod Browning (1927, N., muet) avec Lon Chaney.

1.50 Musique Graffiti.
Der Einsame, de Schubert, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Helmut Holl, piano (10 min).

M 6

12.50 Série : Pour l'amour du risque.

13.45 Série : Brisco County.

14.45 Starnews.

15.15 Dance Machine Club.

15.45 Magazine : Fanzine (et 5.05).

16.15 Magazine : Fréquenstar.
Yves Lecoq.

17.10 Téléfilm : Vendetta pour le Saint.

18.55 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Les garçons sont de retour.

20.35 Sport 6 (et 0.35).

20.40 Téléfilm : L'Enfant de la dernière chance.
De Waris Hussein, avec Priscillia Lopez, Tony Perez.
L'espoir de trouver un donneur compatible pour faire une greffe de moelle osseuse à leur fille de quinze ans atteinte de leucémie s'amenuisant, des parents décident de concevoir un bébé pour sauver leur enfant malade.

22.35 Culture pub (et 4.40).

23.05 Téléfilm : Liaisons à domicile.
De Raoul Chenille, avec Hélène Default, Jacques Jacobson.
Un jeune couple passe une annonce pour proposer une chambre à louer. Une séduisante étudiante se présente... Tout finit bien.

0.45 Boulevard des clips (et 5.30).

2.30 Rediffusions.
E = M 6 ; 2.55, Jazz 6 ; 3.45, Black Ballad.

CANAL +

— En clair jusqu'à 14.05 —

12.30 Magazine : Télés dimanche.

13.30 Magazine : La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : La Comtesse de Brooklyn.
De Ron Logomarsino.

15.35 Documentaire : Sur les traces de l'ours argenté.

— En clair jusqu'à 18.00 —

16.10 Décode pas Bunny.

17.10 Les Superstars du catch.

17.59 Cinématoc.
Les films célèbres revisités et présentés sous un angle nouveau.

18.00 Le Concierge du Bradbury. ■
Film américain de Barry Sonnenfeld (1993).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 Flash d'informations (et 22.30).

19.45 Ça cartoon.
Présenté par Philippe Dana. Lumber Jack Rabbit (1953) ; Concours de tir (1951) ; Du canard au menu (1958) ; Tom et le Robot (1952).

20.15 Sport : Football. En direct.
PSG-Auxerre. Match décalé de la 14e journée du championnat de France ; à 20.30, coup d'envoi.

22.35 Magazine : L'Equipe du dimanche.

1.05 Petits Arrangements avec les morts. ■
Film français de Pascale Ferran (1994).

2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Pareil, pas pareil. Bruxelles.

12.30 Magazine : Fête des bébés !

13.00 Rintintin.
Le Retour du vieux marinier.

13.30 Les Grands Maîtres du cinéma.
Alfred Hitchcock.

14.30 Documentaire : Les Marbres de l'Acropole.
De Henry Chancellor, émission présentée par Teva Victor.

15.30 Détours de France.
Les Enfants du Creusot.

16.00 Feuilleton : Un ours pas comme les autres [5/5].

17.00 Le Sens de l'Histoire.
Cinquantième anniversaire de l'ONU. Témoin : M. Perez de Cuellar.

18.30 Va savoir.
Présenté par Gérard Klein.

ARTE

19.00 Soirée Tintin.

19.01 Dessin animé : Quick et Flupke (et 19.55).

19.10 Le Secret de la Licorne.
Film d'animation français de Stéphane Bernasconi (1991).

20.15 Tintin et les enfants.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Tintin reporter.
Proposée par Pierre Sterck et Benoît Peeters.

20.41 Le Phénomène Tintin.
De Pierre Sterckx et Wilbur Leguebe.

21.10 Moulinsart-Hollywood, quand Tintin fait son cinéma.
De Benoît Peeters et Wilbur Leguebe.

22.05 Le Petit Vingtième, le siècle de Tintin.
De Benoît Peeters et Pierre Sterckx.

23.05 Le Secret de la ligne claire.
De Pierre Sterckx et Michel Jakar.

23.20 Le Tibet retrouvé, sur les pas de Tintin.
De Benoît Peeters et Pierre Sterckx.

23.50 Monsieur Hergé.
De Benoît Peeters.

0.40 Le Fétiche et l'Iconoclaste, lire Tintin avec Michel Serres.
De Benoît Peeters, Pierre Sterckx, Claude Haïm.

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. Rediff. de TF 1 du 14/10. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. Trafic d'âmes en Albanie. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Les Choses de la vie. ■ ■ Film français de Claude Sautet (1970). 0.00 Kaléidoscope. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.40 Le Pouvoir des mers. [1/6] Les Artères de l'économie. De Gabrielle Davidson et David Clark. 20.35 Allemagne :Du Kaiser au mur de Berlin. De Marshall Flaum. 21.30 Légendes vivantesd'outre-mer. [6/13] Les Cow-Boys du Ua Uka. De Jean Queyrat et Benoît Segur. 21.55 Le Menu. De Frédéric Laffont. 23.00 Lonely Planet. [10/13] Australie. De Philippa Robinson. 23.45 Watergate. [2/5] Les Mensonges du président. De Mick Gold. 0.35 Du bidonville aux HLM. D'Agnès Denis et Medhi Lallaoui (60 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's club. 20.00 Totalement cinéma. 20.30 Top-Flop. 21.00 Jungle Fever. ■ ■ Film américain de Spike Lee (1990, v.o.). 23.10 Concert : Terence Blanchard. Enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère), en 1994. 0.35 Eco, écu et quoi ? 1.00 Le Canal du savoir. Le français, trajectoire d'une langue, avec Alain Rey (60 min).
CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. 18.00 Série : Les Monroes. 19.00 Sur la pistede l'animal le plus secret. [2/12] Afrique. 19.30 Momo et Ursule (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. La Statue. 20.30 Série : Dream On. 21.00 Country Box. 21.30 Série : Bottom. Apocalypse. 21.55 Chronique New Age. 22.00 La Semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. Episode no 19. 23.00 Destinations séries. 23.30 Série : Les Envahisseurs. 0.30 Cambouis (55 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Models Inc. Infidélités. 19.45 Série : Miami Vice (et 0.00). Le Message de l'au-delà. 20.35 Le Club. 20.45 Série : Les Incorruptiblesle retour. Cuba. 21.30 Série : Movin' On. Pour le meilleur et pour le pire. 22.20 Série : Combat. La Permission. 23.10 Série : Le Masque. 0.50 Série : Madame le juge. Le Feu (100 min).
MCM 19.30 Mangazone Mag. 20.00 Clips non-stop (et 0.00). 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends club. 22.30 Passengers. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).
MTV 19.00 News : Weekend Edition. 19.30 Concert : Björk Unplugged. Enregistré à Londres, le 1er septembre 1994. 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State. 22.00 Oddities Featuring the Maxx. 22.30 Alternative Nation. 0.00 Headbangers' Ball (90 min).
EUROSPORT 5.45 Formule 1. En direct. Grand Prix du Pacifique : la course, à Aïda (Japon) (et 22.00). 11.00 Motocyclisme. En direct.Open Ducados : 7e et dernière manche, à Jarama (Espagne) (et 23.30). 14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Vienne (Autriche) : finale. 16.30 Cyclisme. En direct. Open des nations, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 20.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse : rétrospective de la saison 1995 : 125cc, 250cc et 500cc. 0.30 Boxe. Résumé. Championnat britannique. Poids légers : Michael Ayers-Dave Anderson (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. Invitée : Dominique Sanda. 20.30 La Patrouille perdue. ■ ■ Film américain de John Ford (1934, N., v.o.). 21.35 The Crooked Road. ■ Film américain de Don Chaffey (1964, N., v.o.). 23.10 François Villon. ■ Film français d'André Zwobada (1945, N., 85 min). 0.35 Ceuxqui servent en mer. ■ ■ Film britannique de Noel Coward et David Lean (1942, N., v.o., 105 min).
CINÉ CINÉMAS 18.00 L'Extraordinaire Evasion. ■ Film britannique de Michael Winner (1968). 19.40 Le Cinéma des effets spéciaux. 20.30 Buffalo Billet les Indiens. ■ ■ Film américain de Robert Altman (1976). 22.30 Frankensteinet le monstre de l'enfer. ■ Film britannique de Terence Fisher (1973, v.o.). 0.05 Les Meilleures Intentions. ■ ■ Film danois de Bille August (1992, v.o., 175 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique. Les cahiers extatiques, spirale. 22.25 Poésie sur parole. Les poèmes d'André du Bouchet (6). 22.35 Musique : Le Concert. XVe Festival international de piano. Enregistré le 1er août, Parc de Florans. Avec Till Fellner, piano : Œuvres de Schubert : Six moments musicaux, op. 94 D 780 ; Sonate no 19 op. 53 D 850. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Marie-Hélène Jacquier ; Rub a dub dub ; Rémanences : Jadis fretins ; La Durée du oui : Big Cal Records, de Dirty Three, groupe australien. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.05 Voix souvenirs. Régine Crespin, soprano. Sigurd : Salut splendeur du jour (Brunhild, acte II), de Reyer, par l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Marcel Cariven (enregistré en 1959) ; Œuvres de Berlioz : La Damnation de Faust : D'amour l'ardente flamme (Marguerite, 4e partie) ; Les Troyens à Carthage : Adieu fière cité (imprécations et mort de Didon, acte V), par l'Orchestre national, dir. Jean Martinon (enregistré en 1969) ; Œuvres de Massenet : Hérodiade : Il est doux (Salomé, acte I) ; Je souffre (Salomé, Hérode, acte III), par l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Jules Gressier (enregistré en 1956) ; Le Trouvère : La Nuit calme et sereine (Léonora, acte I), de Verdi, par l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Robert Benedetti (enregistré en 1957). 21.00 Capitale Prague. La mémoire des pierres. 22.30 Transversales. 1. Variations transversales : Harry Parich (1901-1974) ; 2. Les Magiciens de la Terre : Musique des danses sacrées du Tibet ; 3. Chansons : Desesperación, avec Hélène Hazéra ; Mano Solo et Chavela Vargas ; 4. Le jazz, probablement : Yves Robert. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. Don Giovanni, de Mozart, par le Chœur de Monteverdi et The English Baroque Soloists, dir. John Eliot Gardiner, Rodney Gilfry (Don Giovanni), Andrea Silvestrelli (Le commandeur), Luba Orgonasova (Donna Anna), Christophe Prégardien (Don Ottavio), Charlotte Margiono (Dona Elvira), Ildebrando d'Arcangelo (Leporello). 22.15 Les soirées de Radio-Classique. Don Juan, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Clemens Krauss ; Don Giovanni, extraits, de Gazzaniga, par les Solistes et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Stefan Soltesz ; Le Convive de pierre, Acte III, de Dargomizski, par l'Orchestre du théâtre Bolchoï, dir. Marc Ermler, Vladimir Atlantov (Don Juan), Vladimir Filipov, Tamara Milachkina. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

DIMANCHE 22 - LUNDI 23 OCTOBRE 1995

Fétichisme

par Alain Rollat

SI cela peut rassurer le nouveau président du RPR, signalons-lui que nous connaissons un pays où l'existence du moindre lien de parenté avec la famille gaulliste confère encore des pouvoirs surnaturels à celui qui le revendique à juste titre. Un pays où de Gaulle reste une référence magique, un talisman dont les vertus garantissent la puissance, la victoire et la gloire à celui qui les invoque à bon droit. On n'y compte plus les expressions populaires qui perpétuent ce culte avec une ferveur insoupçonnable à Paris. Quant on veut évoquer un passé lointain, on remonte volontiers *« au temps où de Gaulle était caporal »*. Quand on veut remettre un vaniteux à sa place, on lui dit : *« Tu fatigues le monde comme si tu avais été salué par de Gaulle lui-même ! »* Ou bien : *« Ne crois pas que tu as été décoré par de Gaulle ! »* Quand on veut humilier un adversaire, on lui assène : *« Ne te crois pas le vrai fils de de Gaulle ! »* Dans ce pays, lorsqu'un enfant grandit très vite, on demande à sa mère : *« N'est-ce pas de Gaulle qui t'a engrossée ? »* Les registres d'état civil y sont pleins d'enfants baptisés « Dogol » ou « Dagol » en langue vernaculaire.

Ce pays d'Afrique, c'est le Tchad. Trente-cinq ans après l'accession de leur pays à l'indépendance, ses habitants continuent d'honorer le souvenir de de Gaulle avec la dévotion qui s'attache aux mythes. Cela peut faire sourire. On aurait tort, pourtant, de réduire cette vénération à une expression folklorique. Sous les apparences de ce néo-fétichisme, c'est l'oralité d'une société traditionnelle qui rend hommage à une valeur universelle : le respect de la parole donnée. De Gaulle avait promis l'indépendance au Tchad, et il a tenu parole. Si les héritiers du « grand Charles » n'avaient pas démagogiquement promis la lune aux Français, leur parole politique serait moins discréditée.

Mais, même dans les contrées du Tchad les plus imperméables à la modernité, les valeurs animistes d'antan sont à la baisse. Les sorciers sont les premiers à s'en plaindre, et ce qu'ils en disent pour mettre en garde contre cette dégradation des mœurs mérite aussi d'être médité. *« Tu vois,* nous a expliqué l'un d'entre eux, un certain Ramadane Mahamat Bokorsi, *c'est de plus en plus difficile de faire pleuvoir... Il fut un temps où lorsque nous, les sacrificateurs, nous demandions aux divinités une chose, elles ne tardaient jamais à nous l'accorder, la pluie surtout. Maintenant, avec l'abandon des traditions, il est de plus en plus difficile d'obtenir gain de cause. C'est vous, les jeunes, oui, vous, la jeune génération, qui êtes à l'origine de ce conflit... »*

La gravité d'une telle accusation justifiant un complément d'information, ce vénérable faiseur de pluie a daigné nous donner la clé de l'énigme avant de retourner à ses poulets de sacrifice : *« Les dieux sont de plus en plus mécontents de notre comportement à nous, les humains... »* Si même à N'Djamena les dieux nous boudent, c'est bien la preuve que notre mal est profond.

L'engagement de la France pour la dénucléarisation du Pacifique sud est bien accueillie dans la région

L'Australie et la Nouvelle-Zélande le revendiquent comme un succès

AUCKLAND
de notre correspondante

L'annonce de l'engagement de la France, ainsi que de celui des Etats-Unis et de l'Angleterre, à signer le traité de dénucléarisation du Pacifique sud (SPNFZ, ou traité de Rarotonga) a été accueillie avec satisfaction, vendredi 20 octobre, dans cette région. Des réserves ont, toutefois, été émises tant par l'Australie que la Nouvelle-Zélande quant à la poursuite de la campagne française d'essais nucléaires.

« La décision de la France n'amoindrira pas [notre] *détermination à tenter de faire cesser immédiatement la campagne d'essais nucléaires »*, a ainsi déclaré à Canberra le premier ministre Paul Keating, qui a aussi estimé que, *« en prenant une telle décision, la France soulignait l'anomalie de son programme d'essais dans le Pacifique »*.

« EXCELLENTE NOUVELLE »

Les officiels ont estimé que la protestation de l'Australie, notamment ses diverses interventions diplomatiques, avait contribué aux *« progrès »* de l'attitude française. Une certitude que l'ambassadeur de France à Canberra, Dominique Girard, a stigmatisée comme le *« syndrome de Chantecler »*, celui du coq qui croit que son chant fait lever le soleil. A Wellington, le ministre des affaires étrangères néo-zélandais, Don McKinnon, agissant en tant que premier ministre en l'absence de Jim Bolger (en voyage à New York pour le 50e anniversaire des Nations unies), a qualifié l'annonce d'*« excellente nouvelle »*. *« Bien sûr, je préférerais que cette décision prenne effet demain et que les essais cessent immédiatement. Mais cela n'en reste pas moins un pas en avant fort bienvenu »*, a-t-il déclaré.

A Suva, capitale des îles Fidji, le secrétaire général du Forum du Pacifique sud, Ieremia Tabai, a félicité les trois pays pour leur engagement à se joindre aux autres membres signataires du SPNFZ : *« Cette annonce,* a-t-il dit, *est un signe encourageant* [pour] *les leaders du Pacifique sud. »* Mais il a ajouté : *« C'est une preuve supplémentaire que la France ne peut plus ignorer le message clair* [de la région pour] *abandonner son programme d'essais nucléaires. »*

Le ministre des affaires étrangères des Fidji a suggéré que la France rappelle son ambassadeur à Suva, estimant que sa sécurité ne saurait être garantie tant que Paris continuait sa campagne à Mururoa. Le diplomate en poste, Jacques-André Costilhes, s'est déclaré *« surpris »* par une invite qui peut être prise pour une incitation à la violence.

Florence de Changy

Greenpeace fait son autocritique après ses échecs à Mururoa

LA HAYE
de notre correspondant

« Nous avons commis plusieurs erreurs dans notre campagne contre les essais nucléaires dans le Pacifique, la principale étant de ne pas avoir défini clairement, et dès le début, notre stratégie. » Cet étonnant *mea culpa* a été prononcé, vendredi 20 octobre, aux Pays-Bas, devant la presse étrangère, par Thilo Bode, directeur exécutif de Greenpeace International. Détendu, le patron de la multinationale de l'écologie a reconnu un manque certain de préparation. *« Nous étions enivrés par notre victoire sur la Shell. La campagne contre le sabordage en mer du Nord de la plate-forme pétrolière* Brent-Spar *nous avait donné des ailes »*, a-t-il expliqué.

« Fallait-il empêcher physiquement les essais ou repousser l'échéance ? Fallait-il créer une pression politique sur Jacques Chirac ou tenter de ridiculiser la marine française sur place ? », s'est interrogé Thilo Bode, avant d'avouer : *« Nous n'avions pas planifié ce que nous ferions après le premier essai. »*

Cette relative improvisation a coûté cher à l'organisation. Sa flotte dans le Pacifique a été très vite arraisonnée par la marine française et la perte du *Greenpeace*, tête de pont des écologistes sur le terrain, a fait basculer la campagne. *« La perte du* Greenpeace *est cruciale,* reconnaît-il. *Les Français ne se sont pas embarrassés de savoir si leurs actes étaient légaux ou non. Ils avaient un but : confisquer notre principal outil sur place. Nous les avons sous-estimés. Ils ont bien joué. »*

Thilo Bode refuse de se prononcer définitivement sur les raisons de cet échec. Manque de discipline des équipes sur place ? *« Nous verrons cela lors de la réunion d'évaluation, la semaine prochaine à Amsterdam. »* En revanche, il annonce déjà une « estimation » du coût de la campagne : environ 3 millions de dollars (environ 15 millions de francs), sans compter les bateaux confisqués et les destructions de matériel à bord.

Thilo Bode affirme toutefois que la campagne a eu des résultats positifs : *« L'opposition internationale aux essais est énorme, notamment au sein des gouvernements, y compris en Amérique latine. En outre, la France s'est désormais engagée à signer un accord d'interdiction totale des essais une fois la série en cours achevée. »*

CHANGEMENTS

Sans vouloir dévoiler sa stratégie à venir, Thilo Bode reconnaît que les possibilités d'action à proximité de Mururoa sont, désormais, réduites. *« Nous allons donc renforcer la campagne au niveau politique et étudier les possibilités de contrer la France au plan juridique, notamment grâce au traité Euratom qui n'a pas été exploité à fond. »*

D'une franchise inhabituelle, le patron de Greenpeace (depuis le 1er septembre) a annoncé plusieurs mesures de centralisation des pôles de direction : au 1er janvier, la division communication quittera Londres pour rejoindre le siège d'Amsterdam, ainsi que les quatre unités de coordination des campagnes internationales (énergie, nucléaire, produits toxiques et biodiversité), aujourd'hui dispersées dans le monde entier.

Resserrer les boulons, « professionnaliser » les effectifs, reprendre en main les rênes de commande : telles sont les ambitions de cet Allemand de quarante-huit ans, venu du monde de l'industrie. Une révolution pour la multinationale verte.

Alain Franco

Lire notre éditorial page 14

La tension est retombée entre Paris et Tokyo

TOKYO
de notre correspondant

La nervosité des premières réactions japonaises à l'annonce, vendredi 20 octobre, qu'une rencontre était impossible entre le premier ministre nippon, M. Murayama, et M. Chirac, à New York, à l'occasion du 50e anniversaire de l'ONU, semble être retombée.

Les journaux japonais du 21 octobre se contentent de rapporter que des raisons d'emploi du temps expliquent cette annulation. De source gouvernementale, on fait savoir que M. Murayama a reçu un message d'excuse personnel de M. Chirac. Bien que Koken Nosaka, porte-parole du gouvernement, ait commenté sèchement la nouvelle en déclarant que *« M. Chirac n'avait pas de temps à consacrer à cette rencontre »*, on admet que l'arrivée plus tardive que prévu du président français à New York est bien la source de cette difficulté.

Cette rencontre aurait marqué le maintien du dialogue au plus haut niveau à un moment où le gouvernement japonais, qui s'est contenté de protestations modérées après le second essai nucléaire français, cherche à calmer le jeu. Il y a d'autant plus de mérite que l'opinion publique reste hostile à la France.

Philippe Pons

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Sommet franco-russe : Paris voudrait associer Moscou au processus de paix en Bosnie 2
Union européenne : les pays nordiques réclament une plus grande transparence 3
Côte-d'Ivoire : fin de la campagne présidentielle 5

FRANCE
Budget : débat houleux à l'Assemblée sur les transmissions d'entreprises 6
Fonctionnaires : les syndicats retardent leur décision sur une nouvelle grève générale 8

SOCIÉTÉ
Exclusion : des villes festivalières réfléchissent à l'accueil des jeunes errants 10
Attentats : la justice suédoise refuse l'extradition d'Abdelkrim Denèche 11

HORIZONS
Histoire : La crise d'octobre au Québec 12
Débats : un entretien avec Hilary Putnam 13
Éditoriaux : Greenpeace dégrisée ; Le culte de l'automobile 14

ENTREPRISES
Bilan : les pertes de la Génerale des eaux 15
Industries militaires : la CFDT réclame « une loi de programmation sociale » 15

AUJOURD'HUI
Sports : Jean-Christophe Lafaille défie la face sud de l'Annapuma en solitaire 18

COMMUNICATION
Radio : Europe 1 communication va prendre le contrôle de l'AFP-Audio 18

CULTURE
Ventes : le marché de l'art profite de la prospérité en Extrême-Orient 20

SERVICES
Carnet 11
Finances et marchés 16-17
Agenda 19
Météorologie 19
Abonnements 19
Mots croisés 19
Radio-Télévision 23

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

LADY CARLTON : avec Mrs. Enid Winifred Stannard, décédée chambre 346 après vingt-huit ans d'indéfectible fidélité au palace cannois, une époque s'est éteinte, celle de la Riviera version *gentry*. La Belle Epoque a été chassée par la classe « affaires ».

Tirage du *Monde* daté samedi 21 octobre 1995 : 474 788 exemplaires

Denis Baudouin est mort

DENIS BAUDOUIN, ancien porte-parole de Georges Pompidou à l'Elysée et ancien conseiller de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de 1977 à 1986, puis à Matignon de 1986 à 1988, est décédé, vendredi 20 octobre, à son domicile parisien.

Agé de soixante-douze ans (il était né le 14 février 1923 à Paris), Denis Baudouin avait été journaliste avant de devenir le conseiller politique de personnalités centristes, puis de Georges Pompidou et de M. Chirac. Il avait été député européen (RPR) de 1984 à 1989. En juin 1988, après la défaite de M. Chirac à l'élection présidentielle, il était entré à la direction générale du groupe Hachette avec le titre de directeur et la fonction de conseiller de Jean-Luc Lagardère, président du groupe.

Denis Baudouin avait dirigé le journal *France indépendante* dans les années 50, puis *Le Journal des indépendants*. Il avait rejoint la campagne de Jean Lecanuet pour l'élection présidentielle de 1965, se chargeant de la communication du candidat centriste.. Secrétaire général adjoint du Centre démocrate, puis de l'Entente centriste, enfin du Centre démocratie et progrès de Jacques Duhamel, il avait, avec celui-ci, soutenu Georges Pompidou à l'élection présidentielle de 1969. L'année suivante, il devenait le responsable de la communication du nouveau président, avant d'être nommé, en 1973, à la tête de la Sofirad. Fidèle de M. Chirac à l'hôtel de ville de Paris, puis à Matignon et pour l'élection présidentielle de 1988, il s'en était éloigné par la suite et s'était rapproché d'Edouard Balladur.